

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

EAD ROUAGES DES SOCIETES ET DEVELOPPEMENT

Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur la Politique, la Gouvernance et la

Dynamique sociale (LARIPOGOD)

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

MENTION SOCIOLOGIE

MÉMOIRE EN VUE DE L' OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER EN SOCIOLOGIE

THÈME : Étude comparative de la participation électorale. Cas des élections communales en juillet 2015 dans le FKT Ambolokandrina de la commune urbaine d'Antananarivo et du FKT Andandemy de la commune rurale Miadanandriana

Présenté par : RASEHENO Milda Dorette

Membres du jury

Président du jury : Monsieur RAJAOSON François, Professeur Titulaire Emérite

Juge : Monsieur RAHERIMALALA Etienne Stefano, Maitre de Conférences

Rapporteur : Monsieur RASOLO André, Maitre de Conférences

Année Universitaire : 2015 - 2016

Date de soutenance : 26 Juillet 2016

**Étude comparative de la
participation électorale. Cas des
élections communales en juillet 2015
dans le FKT Ambolokandrina de la
commune urbaine d'Antananarivo et
du FKT Andandemy de la commune
rurale Miadanandriana**

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, nous remercions Dieu tout puissant qui nous a aidé et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études.

Nous souhaitons adresser notre remerciement les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable année universitaire.

Ces remerciements vont tout d'abord aux corps professoraux et administratifs du département de SOCIOLOGIE pour la richesse et la qualité de leur enseignement et qui déploient de grands efforts pour assurer à leurs étudiants une formation actualisée.

Ainsi nous tenons à remercier aussi : - Professeur RANDRIAMASITIANA Gil Dany, responsable du 3^{ème} cycle.

Sincèrement, Professeur RASOLO André en tant qu'encadreur, pour sa disponibilité, sa patience et ses conseils éclairés durant cette démarche de guidance.

Puis, nous adressons notre profonde reconnaissance à Monsieur RANDRIANOMENJANAHARY Johnny Lucien, chef du Fokontany Ambolokandrina, RANDRIAMANANTENA Boniface, chef Fokontany Andandemy, ainsi que les personnels qui nous a permis d'effectuer notre enquête et surtout pour leur collaboration.

Sans oublier les responsables de la CENI qui nous ont fourni des données nécessaires sur ce travail.

Enfin, nous tenons à adresser mes plus sincères remerciements à ma famille, à tous nos proches et ami(e)s qui nous ont toujours soutenus moralement et financièrement au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous et à toutes!

LISTE DES ABREVIATIONS

AREMA :	Avant Garde de la Rénovation de Madagascar
CENI :	Commission Électorale Nationale Indépendante
CIN :	Carte d'Identité Nationale
CES :	Cour Électorale Spéciale
COI :	Commission de l'Océan Indien
CSB :	Centre de Santé de Base
FFKM :	Fiombonan'ny Fiangonana Krisitanina eto Madagasikara / Conseil des Églises Chrétiennes de Madagascar
FJKM :	Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara
HCC :	Haute Cour Constitutionnelle
HVM :	Hery Vaovao hoan'ny Madagasikara
KMFCNOE :	Komity Mpanaramaso ny Fifidianana/Comité National d'Observation des Élections
MAMIMI :	Malagasy Miray sy Mifankatia
MMH :	Miadanandriana Mandroso Hatrany
MTS :	Malagasy Tonga Saina
OIF :	Organisation Internationales de la Francophonie
ONF :	Orimbaton'Ny Fihavanana
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PACTE :	Projet d'appui à la crédibilité et la transparence des élections
PV :	Procès Verbaux
SADC :	Southern African Democratic Community
SRMV :	Section de Recensement de Matériel de Vote
TGV :	Tanora Gasy Vonona
TICs :	Technologies des Informations et des Communications
TIM:	Tiko i Madagasikara
U.A:	Union Africain
UNRRM :	Union Nationale, pour la Rénovation et la Reconstruction de Madagascar

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 :	Répartition des enquêtes selon les catégories d'âge, le sexe et le milieu d'appartenance	21
Tableau n°02 :	Répartition de la population par âge et par sexe	24
Tableau n°03 :	Répartition de la population par âge et par sexe	27
Tableau n°04 :	Répartition des candidats aux maires par milieu d'origine selon leurs noms et leurs parties politiques	31
Tableau n°05 :	Répartition des candidats selon leurs suffrages obtenus dans les deux communes	33
Tableau n°06 :	Répartition des candidats selon leurs suffrages obtenus dans les deux fokontany.....	35
Tableau n°07 :	Répartition des électeurs dans les deux communes d'origines selon leurs taux de participation	37
Tableau n°08 :	Répartition des électeurs dans deux fokontany selon leurs taux de participation	38
Tableau n°09 :	Répartition des enquêtés selon leur participation au vote dans leur milieu d'appartenance	39
Tableau n°10 :	Répartition des enquêtés par sexe selon la participation au vote et le milieu d'appartenance.	40
Tableau n°11 :	Répartition par catégorie d'âge de vote des enquêtés selon le milieu d'appartenance	41
Tableau n°12 :	La participation au vote selon le niveau d'instruction et le milieu d'appartenance des enquêtés	43
Tableau n°13 :	La participation au vote selon la catégorie socio professionnelle des enquêtés	44
Tableau n°14 :	La participation au vote selon l'appartenance religieuse et le milieu d'origine des enquêtés	46
Tableau n°15 :	Répartition des enquêtés selon leurs comportements électoraux et leur milieu d'origine.....	48

Tableau n°16 :	Répartition des abstentionnistes selon leur âge et leur milieu d'appartenance.....	50
Tableau n°17 :	Répartition des abstentionnistes selon leur niveau d'instruction et leur milieu d'appartenance.	51
Tableau n°18 :	Répartition des abstentionnistes selon leur catégorie socio-professionnel et leur milieu d'appartenance	53
Tableau n°19 :	Répartition des abstentionnistes selon l'appartenance religieuse et leur milieu d'origine	54

LISTE DES FIGURES

Figure n°01 :	L'orientation de vote	56
Figure n°02 :	Les attentes des électeurs	57
Figure n°03 :	Structure des trois entités électorales	65
Figure n°04 :	Arbres de problèmes	71

GLOSSAIRE

La participation électorale : c'est la consultation populaire au processus électoraux en exerçant son choix parmi les candidats qui lui sont présentés.

Le suffrage universel : c'est un suffrage appartenant à tous les citoyens ayant le droit de voter .Alors, il n'est pas restreint (réservé à certains citoyens seulement).

L'abstention : c'est la non- participation des électeurs ayant le droit de voter ou c'est refus pour un électeur d'aller voter.

L'abstentionnisme électoral : c'est un acte rationnel qui résulte de la perception d'un déficit d'intérêt des électeurs qui postulent que le vote doit avoir une fonction d'utilité sociale.

SOMMAIRE

Remerciements

Sommaire

Introduction générale

PARTIE I : CADRAGE THEORIQUE ET APPROCHE DESCRIPTIVE DES TERRAINS

Chapitre I : Cadre conceptuel sur la participation électorale

Chapitre II : Balises méthodologique

Chapitre III : Approche descriptive des deux terrains

PARTIE II : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS

Chapitre IV : Résultats d'enquêtes communautaires

Chapitre V : Résultats d'enquêtes auprès des cibles et approche comparative

Chapitre VI : L'abstentionnisme électoral

Chapitre VII : Mission des acteurs et Manifestation de problèmes

PARTIE III : DISCUSSION ET APPROCHES PROSPECTIVES

Chapitre VIII : Discussion : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

Chapitre IX : Vérification des hypothèses

Chapitre X : Approches prospectives

Conclusion générale

Bibliographie

Table des matières

Annexe

Introduction générale

a- Généralité

D'une manière générale, l'objet de la sociologie politique c'est la société dans toute sa dimension politique. L'élection est l'une des branches intéressantes dans l'étude de la sociologie politique et c'est aussi l'une de fondements de la démocratie.

Selon la constitution, la démocratie constitue le fondement de la république et la souveraineté, source de tout pouvoir, appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants élus au suffrage universel direct ou indirect ou par voie référendaire. La consultation du peuple par l'élection ou par referendum constitue donc la manifestation fondamentale de l'exercice de souveraineté. En d'autre terme, les élections constituent une occasion importante dans la vie d'un pays. Elles permettent aux citoyens de choisir ceux des leurs à qui ils veulent confier la responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Dans une démocratie, les consultations électorales ne sont pas une simple formalité. Elles doivent permettre aux électeurs de se prononcer librement sur les différents candidats qui se présentent devant eux. Les élections doivent donc se dérouler dans des conditions de transparence, d'équité et de liberté.

L'histoire politique mouvementée de Madagascar remonte aussi loin que l'écriture le témoigne. Depuis les conflits de la monarchie, de la colonisation et l'Indépendance qui n'a pas altéré les tourments. Il semble déjà caractéristique de notre époque, le vent de la démocratisation qui secoue la vie politique, sociale et économique de tous les pays et surtout les pays africains. A Madagascar, les élections jouent un rôle clé dans le fonctionnement de la démocratie. La participation des citoyens au processus électorale montre l'exercice de la démocratie dans tout le milieu.

Madagascar est une démocratie : gouvernement du peuple par le peuple et pour les peuples. Le peuple confère le pouvoir aux dirigeants par le biais des élections. Les citoyens Malagasy majeurs, sans distinction d'origine, de sexe, de richesse ou de niveau d'éducation, et jouissant de leurs droits, peuvent participer au vote. Cette participation citoyenne est censée compenser les déficiences de responsabilisation au niveau des différentes affaires publiques en vue d'une bonne gouvernance. C'est dans cette perspective que la participation relève son utilité, mais la question se pose sur sa pertinence

et son existence dans la société malgache ; et plus particulièrement dans le domaine politique. Le contexte malgache actuel caractérisé par les difficultés de la vie socio-économique qui laisse planer l'idée de « crise » et peut remettre en cause la dynamique citoyenne sur la chose politique.

Cependant, la participation politique représente, un droit pour les citoyens comme le droit de vote, et pour lequel un citoyen dispose du droit de participer ou de ne pas participer. Toutes fois, même en ayant le même droit de participer, les uns participent alors que les autres non, et c'est par incapacité ou par choix.

Cette étude se propose de tirer le bilan de quelques décennies d'expérience démocratiques à Madagascar qui est très largement méconnue et sous- estimée vu la baisse du taux de participation électorale. Cette dernière désigne une démarche qui donne un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté. C'est pour cette raison que nous allons ainsi mener une étude comparative urbaine et rurale de la participation aux élections communales et municipales du 31 juillet 2015 afin de répondre à notre curiosité mais aussi afin de connaître l'état actuel de la démocratie Malgache fondé sur la participation électorale des citoyens ainsi que de mieux cerner les écarts du taux de participation entre citoyens Urbains et Ruraux.

b- Motif du choix du thème et du terrain

- Motif du choix du thème

D'une part, le choix du thème est d'abord d'ordre personnel puisqu'ayant davantage choisi l'option « politique, gouvernance et dynamique sociale », la politique nous intéresse beaucoup même si ce n'est pas le cas pour tout le monde. C'est pour quoi, selon notre curiosité, nous avons choisi de mener notre recherche dans le champ de la sociologie politique.

D'autre part, le contexte Malgache caractérisé par une vie politique instable s'accompagnant d'une vie sociale et économique oscillante multiplie les interrogations relatives aux problèmes politiques en rapport avec les questions économiques, sociales et culturelles.

De plus, bien que la démocratie soit un thème très débattu, la notion de participation fait pour sa part l'objet de polémique. L'intérêt analytique de la participation électorale des citoyens ruraux et urbains réside dans le fait de comprendre et d'expliquer les réalités sociales de la démocratie. Par ailleurs, l'intention de mener une étude comparative sur la participation électorale n'est pas dans le sens de connaître l'orientation politique des individus enquêtés mais d'analyser les facteurs explicatifs des écarts du taux de participation entre citoyens ruraux et urbains aux dernières élections en 2015 et enfin de comprendre leurs motifs de vote.

- Motif du choix du terrain

Pour effectuer nos observations et nos enquêtes, nous avons choisi deux terrains, en milieu urbain et en milieu rural afin de rendre possible l'approche comparative de la participation électorale.

Ainsi, le premier se trouve dans la commune urbaine d'Antananarivo. Mais comme cette commune est très vaste, nous avons décidé d'effectuer les enquêtes dans le fokontany Ambolokandrina 5A dans le deuxième arrondissement. Le deuxième se trouve dans le fokontany Andandemy de la commune rurale Miadanandriana qui répond déjà aux critères de représentativité de la ruralité dans le cadre d'une étude comparative.

c- Question de départ :

- Dans quelle mesure peut-on identifier les écarts du taux pendant les élections communales en milieu urbain et en milieu rural ?
- Comment peut-on dire qu'il y a une différence entre taux de participation entre élection en milieu urbain et élection en milieu rural ?
- Dans quel domaine s'impose cette différence et pourquoi ces inégalités du taux de participation pendant la dernière élection communale ?

d- Objectifs

- Objectif général :

Dans la présente recherche, notre objectif n'est pas d'appréhender l'orientation politique d'un tel ou tel individu, mais de connaître le dynamisme de la participation électorale des citoyens à travers une étude comparative urbaine – rurale. Il s'agit donc de

voire pour quoi le taux de participation électorale est influencé par la spécificité du territoire dans la quelle elle prend forme. Et pourquoi les électeurs votent pour un candidat ? Cela nous permettra donc d'analyser l'état actuel de la démocratie représentative Malgache à travers l'étude de la participation électorale des citoyens.

- Objectifs spécifiques

Suivant une démarche comparative, cette recherche pose comme objectifs spécifiques de :

- Mesurer le taux de participation électorale des citoyens dans le deux milieux
- Comparer les résultats électoraux
- Étudier les déterminants socio- économiques du taux de participation électorale.

e- Résultat attendus

En finalité de notre recherche, nous espérons de voire tous les citoyens majeurs participés aux prochaines élections, afin de mettre en valeur une démocratie participative directe et un fort taux de participation sera trouvé en 2018.

Nous espérons également que notre descente sur terrain va conscientiser les électeurs à ne pas vendre leur choix et ne pas négliger leur droit et devoir envers la nation et que nos enquêtés deviennent des bons citoyens. Enfin, nous attendrons qu'il aurait vraiment une interdépendance et complémentarité entres les peuples et les dirigeants élus. Bref, dans deux ans les gens sont plus motivés d'aller voter.

f- Problématique

La question de la participation électorale de chaque individu dépend d'une logique collective par la quelle les consciences individuelles ne sont que les reflets de la conscience collective. Ici la problématique est la manière dont la recherche interrogée le fait qu'elle examine. Alors, le problème se pose comme suit : dans quelle mesure peut-on expliquer les écarts du taux de participation électorale en milieu urbain et en milieu rural ?

g- Hypothèses

C'est une sorte des réponses provisoires à la problématique. Dans ce cas nous avons quelques hypothèses que peuvent répondre à la question centrale :

Premièrement, on peut admettre que le domaine éducationnel est impliqué dans les facteurs explicatifs du dynamisme de participation électoral en milieu rural et en milieu urbain. Une dichotomie du niveau d'instruction des citoyens est impliqué dans cette étude car : les électeurs ruraux ne reçoivent que peu d'information sur la réalité politique et il se contente seulement d'accomplir leur droit et devoir en tant que citoyens.

Par contre, les électeurs urbains ont la possibilité d'accéder à toutes sources d'information surtout sur l'actualité politique. Ces derniers sont capables d'analyser les enjeux politiques et ils connaissent le parcours individuel de candidat. Alors, ceux qui sont plus attachés à l'actualité politique sont moins participés au vote.

Deuxièmement, on peut aussi avancer le domaine culturel comme une autre cause du décalage de la participation en milieu urbain et en milieu rural. Ce que nous voulons dire par là ce que les électeurs ruraux sont des conservateurs de la valeur de la société à travers le fihavanana. Dans ce cas, ils considèrent l'élection comme une affaire collective. Pour eux, il n'y a pas de société sans élection. Cette conception morale tend à augmenter le taux de participation des électeurs ruraux. Concernant les électeurs urbains, les conséquences de la mondialisation se manifestent dans le quotidien et modulent un certain mode de penser avec la montée de l'individualisation. De ce fait, la conscience collective n'a plus sa forme en milieu urbain actuellement, c'est la recherche d'intérêt personnel qui prédomine. Alors, le sentiment communautaire n'existe plus et certains électeurs urbains négligent leur devoir en tant que citoyen. Bref, nous pouvons avancer comme deuxième hypothèse que les inégalités du degré de citoyenneté freinent la participation au vote.

Enfin, une dernière hypothèse peut encore adopter pour avoir plus d'éclaircissement sur notre étude. La causalité entre les situations socio-économiques et la participation électorale existe. Autrement dit, les conditions économiques des individus influencent leur comportement politique. Cela signifie que l'appartenance à une classe a été une variable déterminante du vote par ce que dans une société il y a la classe des riches, des moyennes et des pauvres. Dans ce sens, notre hypothèse avance que la participation électorale d'un citoyen reflète de son groupe ou milieu d'appartenance ainsi que sa situation « socio-économique ». L'électeur se motive à l'abstention selon la quelle l'issue du vote n'aura aucune influence sur sa situation et n'introduira aucun changement le concernant.

h- Aperçu méthodologique

La bonne maîtrise de la méthodologie nous aide à bien structurer notre étude en utilisant quelques méthodes et techniques susceptible d'accueillir des informations pertinentes sur notre thème de recherche. Alors, nous allons présenter brièvement la méthodologie correspondant à ce travail.

❖ Type de recherche

Force est de souligner qu'il s'agit ici d'une recherche évaluative car nous allons évaluer le taux de participation électorale dans les deux milieux d'études dans le but de mener une comparaison.

D'abord, nous commençons par l'adoption de deux démarches bien distinctes avec des méthodes d'approches qui leur conviennent.

Mais il importe d'admettre que le fonctionnalisme nous permettra d'identifier les missions de tous les acteurs concernés sur ce sujet de recherche.

Ensuite, comme **méthode** nous utilisons **la méthode comparative** pour effectuer la recherche dans deux terrains en milieu rural et en milieu urbain.

Puis, nous abordons comme **type d'analyse, le quantitative** pour le traitement des données chiffrées et **le quantitatif** pour l'analyse des informations recueillies.

Enfin, nous utilisons également diverses techniques destinées à collecter des données sur les terrains. Alors, il y a :

- **La technique documentaire** et la pré-enquête pour la phase exploratrice
- **La technique d'échantillonnage** pour l'enquête proprement dite
- **La technique vivante** sous forme d'entretien semi directif, d'observation directe ainsi que des questionnaires.

i- Problèmes rencontrés et limites de la recherche

Cette étape consiste à évoquer tout les problèmes ou toutes les difficultés que nous avons rencontrés durant notre travail c'est-à-dire depuis le travail préliminaire jusqu' à la réalisation de notre mémoire.

De ce fait, les limites de ce travail sont nombreuses et sa réalisation n'a pas été sans difficultés pour ne pas citer que les contraintes parfois basement administratives concernant l'obtention des documents officiels qui sont tardives dans la zone rurale du fait du lourdeur des appareils ou il n'y a pas de version numérique de quelques documents. Concernant notre enquête sur terrain, il convient de noter que quelques uns de nos enquêtés ont une arrière pensée car ils cherchent la contrepartie de leurs avis et ceci nous ramène à citer d'autre problème entre autre : le contrainte financière d'une part car nous devons circuler dans les deux terrains, d'autre part, il y a également le contrainte temps parce que de programme de stage se coïncide avec d'autre programme. De plus, le thème que nous avons traité est déjà passé et nos enquêtes ont du mal à distinguer les élections communales alors que trois types d'élections se sont réalisés durant deux années.

Mais ces limites sont surtout d'ordre conceptuel puisque déjà notre thème relatif à la démocratie et à la politique laisse planer beaucoup d'incertitudes. L'opacité de la situation politique malgache a également rendu difficile cette observation puisque la logique sous jacente de la participation électorale des citoyens revête beaucoup de sons entendus. Mais ces limites révèlent en même temps l'intérêt analytique de la participation électorale qui, certes, est difficiles à cerner mais constitue un objet d'étude intéressant en sociologie politique.

j- Structure de la recherche

Pour mieux organiser notre recherche, il est nécessaire d'annoncer le plan du travail. Alors, notre travail comportera trois parties :

- D'abord, la première partie consiste en une présentation des éléments conceptuels de la participation électorale axés sur la dynamique démocratique, de l'élaboration de la méthodologie ainsi que la description de notre terrain d'étude.
- Ensuite, il s'agit là, dans la deuxième partie, de présenter de façon explicite les résultats de notre enquête sur les terrains.
- Enfin, dans la troisième et dernière partie, présentera la discussion et abordera les différentes perspectives liées aux problèmes concernant l'élection.

PREMIERE PARTIE :

**CADRAGE THEORIQUE ET
APPROCHE DESCRIPTIVE
DES TERRAINS**

PARTIE I : CADRAGE THEORIQUE ET APPROCHE DESCRIPTIVE DES TERRAINS

Introduction partielle

Dans cette première partie, quelques concepts clés sont importants à décrire dans le premier chapitre afin d'approfondir notre connaissance à propos de ce sujet de recherche qui est la participation électorale. Après, nous allons détailler dans le deuxième chapitre notre méthodologie qui est l'une des étapes essentielles à suivre dans une recherche scientifique car cela assure le bon déroulement du travail. Enfin, c'est dans le dernier chapitre de cette première partie qu'on peut mener une approche descriptive de notre milieu d'étude.

Chapitre I : Cadre conceptuel sur la participation électorale

Section 1 : Notion de base

La capacité du chercheur de définir le concept clé est une chose très importante dans une recherche en science sociale. Dans ce cas, il convient de dire que la notion de démocratie et participation des citoyens s'avèrent être deux concepts inséparables. De plus, les principes fondamentaux de la démocratie sont centrés sur la participation et l'implication des citoyens dans les affaires publiques. C'est pour cela que nous allons adopter plusieurs significations du terme démocratie dans ce chapitre. En premier lieu, nous devons dégager les différentes nuances de sens qui s'enchevêtrent dans ce terme, surtout que cette notion de démocratie se traduit diversement à Madagascar.

1 – 1- L'idéal démocratique

Le terme « démocratie » n'invoque en grande partie que la notion de « liberté », la liberté d'expression ou d'émettre librement les idées. Dans ce cas, cette démocratie tant encensée à la quelle aspire le « peuple » pourrait inciter une large participation à la vie politique. Sa définition dans le dictionnaire Larousse est celle de « régime politique où la souveraineté est exercée par le peuple ». Certains auteurs participent à la définition de ce terme.

- Selon TOCQUEVILLE¹, la démocratie désigne :
 - En premier lieu, un état politique, caractérisé par l'égalité des droits; toutes personnes dans un régime démocratie a droit à un traitement identique. Ce droit est garanti par des règles formelles et trouve sa traduction politique dans l'affirmation de la souveraineté du peuple.
 - Mais également un état social, défini par « l'uniformisation des modes de vie, la disparition des classes sociales et l'augmentation de la mobilité sociale ».
 - C'est enfin, un état d'esprit ou « les individus sont égaux et les individus se sentent égaux ». « L'individu démocratique » se reconnaît à son goût, qualifié d'excessif par Tocqueville, pour l'égalité.

¹TOCQUEVILLE(A), «De la démocratie en Amérique », 1835, un document produit en version numérique par Jean Marie Tremblay, site Web :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Ainsi, l'esprit d'égalité se définit comme la tendance des individus des sociétés démocratiques à se considérer comme égaux indépendamment des inégalités réelles de situation.

- Pour le politicien PERICLES : « la démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ». Cette définition est reprise par Abraham Lincoln, « Gouvernement par le peuple et exercée directement par lui ou par ses représentants désignés à la cour d'une élection libre ».
- Le philosophe MONTESQUIEU ² considère la démocratie comme « une forme de gouvernement au sein d'une nouvelle classification des régimes ». Il distingue également, au sein de la république deux systèmes de gouvernement ; « lorsque, dans la république, le peuple en corps en tant que corps politique organisé a la souveraine puissance, c'est une démocratie ».

Il convient aussi de signaler que la démocratie représentative est l'une des caractéristiques de la démocratie.

1 – 1 – 1- La démocratie représentative

La démocratie représentative se définit comme « un système politique où les gouvernants sont élus par les citoyens et considérés ainsi comme leurs représentants »³, il s'agit donc d'un système indirect de gouvernement dans la mesure où « le peuple délègue l'exercice de la souveraineté à des hommes qu'il choisit pour le représenter ». Dès lors, elle implique évidemment que tous les citoyens puissent participer à l'élection des représentants, ce qui revient à dire qu'elle exige le suffrage universel, de préférence direct.

Dans les bases de l'ordre social, SIEYES ⁴ affirme que dans la démocratie représentative, les citoyens nomment les représentants et renoncent à faire eux-mêmes la loi, ainsi, le peuple ne peut agir que par ses représentants. Le mécanisme de la représentation a éloigné les citoyens de la décision, et la démocratie représentative a été construite comme « un système où finalement ces derniers exercent très peu de pouvoir, n'ayant la possibilité de s'exprimer dans la vie politique qu'au moment de l'élection ».

² MONTESQUIEU (C.) « De l'esprit des lois », 1748, livre 2, chapitre 2

³ DUVERGER (M.) Institution politique et droit constitutionnel, Les grands systèmes politiques, PUF, Thémis, 1980, page 92.

⁴ SIEYES « Les Bases de l'ordre social », 1794, un document produit en version numérique par Jean- Marie Tremblay, Site web : http://www.ugac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences_sociales/index.html

La démocratie représentative consiste au fait que les représentants sont autorisés par l'élection à transformer la volonté populaire en acte de gouvernement.

Selon ces théories précédemment évoquées, la démocratie représentative serait donc élitiste dans les faits, c'est contrairement sinon différemment à cette approche que les participationnistes avancent un nouvel espoir pour la démocratie : « la démocratie participative ». La participation peut également considérer comme caractéristique de la démocratie. La prise de définition s'avère opportun pour évoquer la signification de ce terme.

1 – 1 – 2- La démocratie participative

La crise de la représentation va entraîner un dérivé populiste de la démocratie et l'essor de la participation. On se rapproche de plus en plus de notre sujet ou la thématique de la participation électorale est au cœur des débats autour de ce qui est convenu d'appeler « la démocratie participative. La mise en œuvre de la démocratie participative pourrait corriger dans une large mesure des maux de la démocratie représentative. Contrairement aux thèses élitistes qui présument que le peuple n'est pas assez intelligent ni compétent pour prendre des décisions. Les participationnistes supposent que tous sont aptes à décider. Ainsi, la démocratie participative est celle qui tend réellement vers l'idéal démocratique. Même si l'expression démocratie participative renvoie à un chaos conceptuel puisqu'elle nous renvoie à d'autres expressions démocratiques relatives au principe de la participation au niveau local : démocratie locale, démocratie de proximité, démocratie délibérative. On pourrait avancer une définition plus ou moins intégrante.

En fait, SINTOMER⁵ indique une définition à minima : « Dans son sens large, la démocratie participative réside dans l'institutionnalisation de la participation citoyenne dans la mise en place des politiques publiques ».

Selon BLONDIAUX⁶ : « la participation est un moyen de produire un espace de délibération entre citoyen, d'où peuvent sortir des questions, enjeux, qui accèdent à une visibilité politique ».

⁵SINTOMER (Y.) « La démocratie participative, dynamiques et défis », La Revue parlementaire n°898, 2006

⁶BLONDIAUX (L), « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique », Conférence de la Chaire MCD, en ligne : <http://www.Chaire-cd.ca,2002>.

1 – 2 - Le sujet de la participation électorale

1 – 2 – 1- La notion des citoyens et dimension de la citoyenneté

En abordant la thématique de la participation électorale des citoyens, il importe aussi de définir la notion de « citoyenneté ». Ce sujet revêt d'innombrables sens qu'il faut mettre en exergue les ambiguïtés qu'il recèle. Pendant longtemps, dans la « polis » de l'antiquité grecque, les citoyens étaient ceux qui peuvent participer au pouvoir délibératif ou judiciaire. Ces citoyens constituaient à cette époque, une catégorie fermée qui excluait les femmes et les handicapés.

- Selon Dominique SCHNAPPER⁷, la notion de citoyenneté doit être, dès l'origine, entendue triplement :
 - Au sens juridiques, le citoyen est « un sujet de droit- droits civils et politique » ;
 - Le citoyen est également « le principe de la légitimité politique » ;
 - La citoyenneté est enfin, « la source du lien social ».
- Pour LOCHAK⁸, l'accès à la nationalité est le point de passage oblige de l'accès à la citoyenneté. La dynamique de la citoyenneté varie selon les États, l'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans, l'attribution du droit de vote aux femmes, reflètent cette dynamique.

A Madagascar, un individu dispose de son droit de citoyens à partir de l'âge de 18 ans. La citoyenneté Malgache n'est retreinte qu'en cas de privation de droits civiques, suite à une condamnation judiciaire.

Le mot citoyen a plusieurs sens. Il peut signifier « personne qui jouit de droits civiques ». Mais il désigne aussi « personne qui est, qui se sent coresponsable de l'avenir de la cité ». C'est en ce sens qu'on peut parler de citoyenneté active ou participation citoyenne.

Nous pouvons également aborder que ; la citoyenneté est liée à la responsabilité. C'est le sens de la devise de récit : « être acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire ».

- Pour BALIBAR⁹, entendue au sens étroit, la citoyenneté renvoie à l'exercice complet des droits politiques, au sens large, c'est la capacité d'être « entendu » sur l'espace publique.

⁷SCHNAPPER (D.), « Qu'est ce que la citoyenneté ? », Gallimard, Folio, France, 2000.

⁸LOCHAK, « La citoyenneté : un concept juridique flou », dans COLAS (D.), EMERI (C.), ZYLBERBERG (J.), « Citoyenneté et nationalité. Perspective en France et au Québec, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

⁹BALIBAR (E.), « Les frontières de la démocratie », Éditions La Découverte, France, 1992.

Ainsi, dans le cadre du présent travail, nous entendons par « citoyens », tout individus, Malgache, homme ou femme, ayant 18 ans et plus, jouissant de ses droits politiques sans tenir compte des différences ethniques ni des inégalités socio-économiques et culturelles.

1 – 2 – 2- Participation citoyenne

La participation effective de chaque citoyen du processus électoral constitue un pilier de l'exercice du pouvoir souverain. Elle lui permet de contribuer au choix de la politique générale de l'État : de même qu'à instituer une bonne gouvernance, en liant le choix de personne ou de partis avec les résultats de leur travail lors des prochaines élections.

Cet exercice du pouvoir des citoyens aux élections consiste à renforcer le pouvoir des dirigeants élus. Mais qu'est ce qu'on entend par pouvoir.

- Selon J. Lhomme, le pouvoir peut être défini comme « la capacité consciente d'exercer une influence nette ».

Section2 : Le comportement électoral

2 – 1- Théorie de l'électeur rationnel

Le vote de l'électeur résulte d'un calcul coûts- avantages utilitaristes établi en fonction de l'offre électorale (programmes, candidats) et des enjeux de l'élection (Nationaux, locaux). Dans ce cas, l'élection se comporte comme un consommateur sur un marché, où la participation des citoyens aux élections dépend de leurs intérêts à gagner sur le candidat. A partir de ses prédispositions politiques, l'électeur opère des arbitrages pour parvenir au choix électoral qui lui apparaît le moins insatisfaisant ou le plus satisfaisant. L'électeur affranchi de l'influence de ses groupes d'appartenance et effectuerait un calcul rationnel afin de maximiser son utilité.

2 – 2- L'abstentionnisme électoral

L'abstentionnisme électoral est un acte rationnel qui résulte de la perception d'un déficit d'intérêt des électeurs qui postulent que le vote doit avoir une fonction d'utilité sociale.

La sociologie électorale française considère l'abstention comme « un phénomène collectif conditionné par des propriétés sociales durablement structurées qui tend à se reproduire à l'identique à l'intérieur d'une classe sociale ». Ce qui fait que la participation électorale est

un phénomène complexe. Considérons la situation économique Malgache face à la pauvreté et le faible taux d'alphabétisation, l'incompétence de gens en matière politique avec l'ignorance du sujet de l'élection, les citoyens ne connaissent plus leur droit et leur devoir. Alors, la tendance à l'abstentionnisme ne cesse d'augmenter et de se reproduire durant l'élection.

2 – 3- Compétition électorale et science du vote

Le vote est aujourd'hui considéré comme le seul moyen de consacrer l'assentiment collectif, de présenter des verdicts souverains. Le vote comme technique de dévolution du pouvoir apparaît doté d'une supériorité incomparable. Vote vient du latin « votum » qui signifie émettre un vœu dans des circonstances solennelles, faire une promesse aux dieux, s'engager publiquement pour une cause. A partir du XVe siècle vote signifie délibération. Au début du XVIIIe siècle, vote signifie assentiment par le suffrage. Le vote devient matériel, il devient un bulletin. En France jusqu'en 1913 c'est une carte de papier rédigée à la main que l'électeur remet au président de bureau. En Espagne et au Portugal fin XIXe, le vote se fait dans les églises après avoir fait une prière. Au Danemark on livre sa préférence oralement à une assemblée qui écrit le choix sur un registre. En Angleterre jusqu'en 1872 on vote en se réunissant, femmes et enfants compris, autour d'une estrade où les candidats s'affrontent. On est élu à l'applaudimètre (présence de jurés pour valider le scrutin). Le vote comme procédé de désignation du pouvoir entre en concurrence avec d'autres procédés comme le tirage au sort, la compétition ou la force. Le vote tient les électeurs, son verdict est implacable, il sépare de la force du nombre, se donne à voir comme une force extérieure fondée sur l'évidence d'un assentiment collectif.

2 – 4- La constitution du marché politique

L'élection offre le moyen à la collectivité de s'inventer dans l'État par sa représentation, c'est un acte social qui légitime des groupes. D'un côté, des mandataires

« Agents politiquement actifs » (Weber) qui vivent pour et par la politique, de l'autre des « citoyens électeurs » réputés tout puissants mais dont l'action consiste d'abord à

« Départager des élites en compétition » (Schumpeter), ce sont des « agents politiquement passifs ».

Section 3 : Renseignement sur les processus électoraux

3 – 1- Qui sont les électeurs

Ce sont tous les citoyens malagasy sans distinction de sexe, âgés de dix- huit ans révolue à la date du scrutin, et jouissant de leurs droits civils et politiques.

3 – 2- Qui ne peuvent pas voter :

- Les individus condamnés pour crime ou délit,
- Les individus condamnés lorsque la condamnation empêche d'une manière définitive leur inscription sur la liste électorale,
- Les personnes pourvues d'un conseil judiciaire,
- Les interdits et les aliénés internes,
- Les individus privés par décision judiciaire de leur droit d'éligibilité.

3 – 3- La liste électorale

C'est un document qui concerne l'inscription de tous les citoyens recensés au niveau du fokontany ayant acquis les qualités exigées par la loi pour l'exercice du droit de vote. Elle doit indiquer pour chaque électeur :

- Le numéro d'ordre
- Les noms et prénoms
- La date - lieu de naissance
- La filiation
- Les numéros, date et lieu de délivrance de la carte électorale.

3 – 4- La carte électorale

La carte électorale est un document qui atteste l'inscription sur les listes électorales. Sa validité est de 5 ans à compter du 1^{ère} janvier de l'année de délivrance sauf disposition contraires dans le décret ou arrêté de convocation des collèges électoraux. Elle est présentée au bureau de vote le jour du scrutin.

3 – 5- La campagne électorale

C'est une sorte de propagande ou déclaration publique du programme des candidats aux élections, accompagnée de la distribution des documents et des quelques offres. Sa durée est 15 jours avant le jour du scrutin pour l'élection communale.

3 – 6- La notion de vote et élection

Dans les démocraties modernes, le vote est par l'intermédiaire de l'élection, le facteur privilégié de sélection des représentants et il permet à l'électorat de maintenir un contrôle sur les acteurs politiques et limiter leurs pouvoirs.

Étymologiquement, le mot élection vient du latin « electio » qui veut dire choix. Elle se définit comme un choix réalisé au moyen d'un suffrage (vote, approbation) auquel toutes les personnes disposant du droit de vote, le corps électoral, sont appelées à participer.

L'objectif de l'élection est la désignation d'une ou plusieurs personnes pour exercer un mandat électoral (politique, économique, associatif, syndicat, social,...) durant lequel elle(s) représente(nt) leurs électeurs.

L'élection est un mode de désignation par les citoyens de leurs portes parole et de leurs gouvernants dans le cadre des régimes représentatifs. En effet, les élections servent à désigner les représentants des collectivités territoriales. Les théories de la souveraineté populaire et de la souveraineté nationale ont influencé le principe de l'élection.

Pour Jean Jacques Rousseau, la souveraineté appartient à chaque individu apte à voter les lois. Pour cela, la souveraineté populaire, qui a légitimé l'instauration du suffrage universel, est le fondement de la « démocratie directe » (gouvernement du peuple par lui-même).

D'après Daniel GAXIE¹⁰, l'élection est perçue comme une question politique posée à l'ensemble du corps électoral, en ce sens, il y a une symétrie entre les sondages d'opinion et les élections. Faute de repères politiques, les moins familiarisés avec les questions politiques se réfugient dans l'abstention pour une élection et le « sans- réponse » pour un sondage d'opinion. Ainsi, le vote s'analyse comme l'énonciation d'une opinion politique mais aussi comme l'expression d'une préférence partisane.

¹⁰GAXIE (D.), « Le cens caché, inégalité culturelle et ségrégation politique », édition du Seuil, Paris, 1978.

Chapitre II : Balises méthodologiques

Pour une bonne réalisation d'un travail d'étude sociologique, il est nécessaire d'avoir une bonne élaboration de la méthodologie. Cette dernière est définie comme l'étude du bon usage des méthodes et techniques en science sociale.

Section 1 : Méthode d'analyse

1 – 1- Approche sociologique

Ceci permet de justifier la démarche que nous adoptons au paravent. Alors, l'**approche holistique Durkheimienne** est compatible avec la démarche hypothético déductive en considérant la généralité du fait étudié avant d'entrer en détails. Dans ce sens, il importe de souligner que le « fait » ou l' « action » de participer ou non a toute son importance dans cette recherche. Toute fois, nous avons choisi d'emprunter le holisme qui explique les faits sociaux par le tout et que l'individu ne sont que des vecteurs passifs. Et dans cette perspective nous privilégions la théorie Durkheimienne ¹¹ selon la quelle le fait social explique le fait social. Cette dernière se définit comme étant « toute manière de faire, fixée ou non, générale dans l'étendu d'une société donnée susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure, indépendante des manifestations individualistes et psychologique ». Par conséquent, nous allons aborder la participation en mettant l'accent sur deux principaux points à savoir l'intégration politique d'une part et l'exclusion politique ainsi que l'emprise de la société sur les choix individuels d'autre part.

Ensuite, nous prenons comme deuxième approche « **l'individualisme méthodologique** » de Raymond Boudon indispensable avec la démarche inductive que nous venons de citer au paravent. On considère cette approche comme première principe du paradigme actionniste car la sociologie ne peut procéder que des actions d'un de quelque ou de nombreux individus séparés. C'est pourquoi, nous adoptons des méthodes strictement individualistes¹². Cette position est encore défendue par Max Weber en expliquant les phénomènes sociaux au niveau micro sociologique et qui met l'accent sur les actions individuels. Il convient de préciser que le vote est un devoir de chaque citoyen même si c'est une affaire collective. La prise de responsabilité de chaque personne donne valeur à la démocratie. De plus, cette théorie affirme qu'on ne peut expliquer les

¹¹ Durkheim (E), « les règles de la méthode sociologique » 1894

¹². R. Boudon et F. Bourricaud, « Dictionnaire critique de la sociologie », Paris, PUF, 1982, p.-v.

phénomènes sociaux qu'à condition de partir des individus, de leur motivation et de leur action.

Dans ce cas, on doit étudier les actions individuelles parce que ceux-ci constituent l'élément de base du social. Cela signifie qu'on doit interroger les gens sur ceux qu'ils ont fait pendant la séance de vote car l'exercice de tout un chacun pendant l'élection constitue un élément de base de la démocratie participative. De ce fait, les phénomènes sociaux résultent des comportements individuels c'est-à-dire que le taux de participation électorale dépend de la participation de chaque citoyen majeur. Il convient également de souligner qu'il n'y a pas d'élection sans la liberté de droit de vote de chaque individu. Cette conception peut dépasser la contrainte sociale sur le choix individuel. Bref, cette théorie nous permet de comprendre motif de vote de chaque citoyen enquêté.

Enfin, il est également indispensable d'utiliser l'approche fonctionnaliste afin d'étudier les fonctions de chaque institution concernée sur ce sujet d'élection car chaque institution a leur propre mission.

1 – 2- Démarche

Tout d'abord, nous avons choisi de mener notre recherche dans **une démarche hypothético déductive**. Ce qui implique que travail commence sur l'analyse des documents qui tourne autour de notre thème ainsi que de situation déjà existante mais qui est en rapport avec notre objet d'étude. Alors, nous avons consulté avec notre objet d'étude. Alors, nous avons consulté quelques thèmes sur la démocratie et surtout sur l'élection avant l'enquête proprement dite. Comme notre thème de recherche est déjà passé, nous avons également observé le fait étudié au moment où il se passe car le jour de l'élection nous assistons les gens pendant qu'ils accomplissent leur devoir. Nous avons mémorisé ce qu'on a vu sans poser des questions. De plus, nous pensons également adopter une autre démarche pour avoir plus d'éclaircissement sur notre travail. De ce fait, **la démarche inductive** s'avère utile car nous avons continué nos observation directe mais avec une interrogation des citoyens sur ceux qu'ils ont fait pendant l'élection communale. Cette deuxième démarche nous permettra donc d'énumérer les facteurs explicatifs cachés derrière la participation ou non d'un individu pour qu'on puisse connaître pourquoi la démocratie est mal traitée ?

1 – 3- Méthodes

C'est l'ensemble de procédures concrètes permettant de préparer d'organiser la recherche de façon plus ou moins claire, précise et complète. Pour avoir une bonne organisation du travail nous avons utilisé quelque méthode qui est une sorte de disposition générale qui se situe à l'arrière fond philosophique ou métathéorique du chercheur ou de la recherche. Alors, nous adoptons premièrement la **méthode statistique** parce que le quantitatif nous permet de mesurer le taux de participation électorale. Nous utilisons le quantitatif car les données chiffrées sont de plus en plus dominantes sur cette étude. Par exemple, il est impossible d'évaluer l'effectif des électeurs sans la méthode quantitative. Deuxièmement, nous avons eu recours à la **méthode qualitative** afin de recueillir des informations mais également afin d'analyser les données quantitatives sur la participation électorale. Par exemple, on peut tirer une conclusion après avoir énoncé des données chiffrées sur un tableau. Force est de dire qu'une recherche qualitative apporte une connaissance profonde du phénomène. Elle concerne les opinions ou le point de vue des gens.

Bref, le qualitatif et le quantitatif ne sont plus dissociés dans une recherche scientifique.

Pour terminer, comme nous avons déjà mentionné sur le titre de notre recherche que nous utilisons aussi une autre méthode qui est susceptible d'accomplir notre travail. Alors, la **méthode comparative** s'avère abordable sur l'étude de la participation électorale dans deux milieux différents.

Section 2 : Matériels et Techniques utilisées

Ce sont des outils ou instruments de la méthode permettant la collecte et le traitement des données nécessaires à la validation de la recherche.

2 – 1 - Matériels utilisées

L'utilisation des outils simples facilite un travail de recherche. Alors, nous avons choisi le matériel scriptural en utilisant de stylo et de cahier afin d'enregistrer par écrit les notes de terrain. La conservation des données est bien assurée dans le support écrit car les autres supports risquent de perdre les informations pertinentes en cas de défaut de matériels comme le manque de batterie pour le dictaphone.

2 – 2 - Techniques

2 – 2 – 1- Techniques documentaire

La première étape de notre démarche méthodologique a été la recherche documentaire. Des nombreux travaux antérieurs ont déjà retranché un terrain d'étude sur la participation électorale. La réalisation de ce travail a eu recours à la consultation de certains de ces travaux. La documentation nous permettra de procurer des informations pertinentes qui nous serviront des éléments d'explication sur ce travail.

2 – 2 – 2- La pré- enquête

L'intérêt de cette phase réside dans son caractère exploratoire afin d'élucider les connaissances qui restaient théoriques et incertaines concernant le sujet. C'est la première phase où l'on peut observer et obtenir plus de renseignements sur les dynamiques du terrain auprès des individus clés, comme les chefs Fokontany et quelques citoyens habitant dans ces lieux. Alors, nous avons interviewé 8 hommes en dehors des responsables de la localité dont 3 hommes et 3 femmes pour chaque milieu avec des catégories d'âges et de professions différents.

La pré- enquête est une phase importante pour toutes recherches sociologiques et particulièrement pour cette étude car elle nous a permis de :

- ❖ Déterminer les objectifs du travail et formuler des hypothèses sur le terrain ;
- ❖ Vérifier les outils méthodologiques ;
- ❖ Réajuster la problématique et les questionnaires ;
- ❖ Déblayer le terrain d'étude et trouver des pistes de réflexion sur la participation électorale.

Elle s'est déroulée à la façon d'une interview directive auprès des personnes responsables au niveau des terrains respectifs avec des questions ouvertes axées sur le déroulement de l'élection (préparation et le taux de participation).

Bref, la phase exploratoire de l'enquête a été incontournable pour cette étude dans la mesure où elle oriente le processus de recherche en tenant compte de la spécificité de la réalité sociale étudiée.

- **L'enquête proprement dite :**

A la lumière des différentes informations recueillies pendant la pré-enquête et à travers les recherches documentaires, nous avons effectué l'enquête proprement dite afin de compléter les informations majoritairement théoriques. Ce travail sera possible en utilisant la technique d'échantillonnage.

2 – 3- Technique d'échantillonnage

C'est une construction d'un modèle réduit de la population globale. L'attention particulière accordée à l'échantillonnage permet de répondre au souci de représentativité et de fiabilité des opinions recueillies. Au niveau de l'échantillonnage, cette recherche suppose une méthode complexe pour éviter la surreprésentation des individus de telles ou telles catégories. Cependant, il est difficile et impossible de cerner la totalité des variables (genre, âge, milieux géographiques, profession, etc.). Mais, du moins, le choix des personnes à interviewer tient compte des éléments fondamentaux qui structurent la participation électorale, à savoir les rapports hommes/ femmes, Urbain/ Rural, ainsi que l'âge mais il est difficile de savoir en avance la profession ou le niveau d'éducation des individus à enquêter.

A ce titre, le souci de représentativité est surtout d'ordre méthodologique. Ici, nous avons utilisé l'échantillonnage par quotas afin d'obtenir les différentes variables sociologiques au niveau de la population mère. Cela signifie que ce type d'échantillonnage nous permettra de connaître les diverses caractéristiques de la population cible à savoir : le sexe, l'âge, la religion, le niveau d'instruction, la catégorie socio professionnelle, etc. Tout cela nous aide à organiser le résultat de notre travail. L'échantillonnage est composé pour chacun de nos deux terrains de 30 individus, c'est-à-dire pour l'ensemble 60 enquêtés.

Ainsi, nous avons considéré comme population cible les personnes ayant plus de 18 ans parce que c'est la catégorie d'âge relative aux processus électoraux. Il convient de noter que les interviewés auprès des Maires et des Chefs fokontany ne font pas partie des données chiffrées exposées dans la deuxième partie de ce travail. Le tableau suivant montre la répartition des enquêtes selon les catégories d'âge et de sexe pour chaque milieu d'appartenance :

Tableau n°01 : Répartition des enquêtés selon les catégories d'âge, le sexe et le milieu d'appartenance :

Milieu d'Appartenance	Urbain			Rural			Total
Sexe Catégorie d'âge	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
[18 – 25]	2	1	3	5	3	8	11
[26 – 35]	3	1	4	4	7	11	15
[36 – 45]	2	4	6	2	4	6	12
[46 – 55]	5	2	7	3	0	3	10
[56 – 65]	2	3	5	0	1	1	6
66 et plus	1	4	5	1	0	1	6
Total	15	15	30	15	15	30	60

Source : Enquête personnelle, milieu Urbain (avril 2016), milieu Rural (Mars 2016)

2 – 4- Techniques vivantes

Dans cette dynamique, il y a :

- **L'entretien semi directif** : il s'agit d'un contact directe et échange avec les interviewés comme les chefs Fokontany et les responsables de la commune. Cette technique nous permettra de retirer des informations et des éléments de réflexions très nuancés. La participation électorale n'est pas un objet théorique abstrait, mais un sujet concret et pratique qui a des incidences sur la vie des gens puisqu'elle touche la citoyenneté, la démocratie et l'exercice de la liberté individuelle et collective. Cet entretien porte sur des questions ouvertes propres aux sondages d'opinions, (déroulement de l'élection, taux de participation)
- **Technique d'observation directe** : qui est utile afin de pénétrer dans un milieu pour en saisir les divers aspects. Dans ce cas, nous avons observé directement sur terrain les sens, l'orientation et la dynamique citoyenne sur la participation

électorale dans le but d'éviter les informations mensongères. Face à cette technique, nous pouvons également assurer notre capacité d'adaptation et de sociabilité. En plus, elle consiste à être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans leurs résidences.

- **Questionnaire**

L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et de comparer des informations collectées auprès d'un échantillon représentatif d'une population mère. C'est une technique d'observation indirecte, c'est-à-dire que les questionnaires sont intermédiaires entre nous et les enquêtés. En fait, cela est une question fermée avec des réponses limitées sur : Oui ou Non, mais aussi une question ouverte avec de réponses multiples. Si c'était les aspects théoriques nous allons passer maintenant à la présentation des terrains d'études.

Chapitre III : Approche descriptive des deux terrains

Dans ce chapitre, nous allons deux monographies afin de décrire notre terrain d'étude dont le premier c'est le fokontany Ambolokandrina et le deuxième c'est le fokontany Andandemy.

Section 1 : Généralité sur le fokontany Ambolokandrina

1 – 1- Aperçu historique

Jadis Ambolokandrina faisait partie d'Ankatso- Ambohidepona. Pendant le règne du Roi Andrianampoinimerina, il a placé un administrateur partout dans la capitale. Pour le cas du fokontany Ambolokandrina, le Roi a nommé « Ikotomenavolo » comme régisseur du lieu « Volo ». C'est-à-dire couvert de cheveux et quand le Roi envoyait quelqu'un pour lui transmettre des messages il disait « mandehana amin'ilay olona misy volo an'kandrina iny » littéralement va chez l'homme qui a des cheveux sur le front. Il répétait perpétuellement la même phrase à chaque fois qu'il envoyait ses hommes parce qu'il n'arrive pas à se rappeler du nom de ce régisseur. Et c'est là qu'est venu le nom d'Ambolokandrina. Des l'appellation était attribué à cette personne et il est muté au nom de la localité d'où il administrait. Ce nom est resté comme tel jusqu'à nos jours. Des plus, le fokontany a composé de cinq quartiers qui sont tous débutés par la lettre A et c'est pour cela que l'on appelle ce fokontany Ambolokandrina 5A, à savoir : Ambolokandrina- Andranovory- Ankato- Avaratr'Ankatso- et Antsahamamy.

Source : Information prise dans un entretien au près de président du fokontany.

1 – 2- Situation géographique

Le fokontany d'Ambolokandrina est situé dans le 2^{ème} arrondissement d'Antananarivo. Il fait partie des vingt et quatre fokontany et a comme superficie de 223, 575 Ha. Il est délimité :

- Au nord du village par le fokontany Andraisoro, Ambatomaro et Andralanitra
- Au sud par le fokontany Ambohipo
- A l'est par le fokontany Amoronakona- Bay Pass

- À l'ouest par l'endroit très connu, les étudiants, Ankatso où se trouve l'université d'Antananarivo et auprès les cités universitaires d'Ankatso I et d'Ambohidepona.

Climat :

Le climat est dominé par le climat tropical avec une précipitation annuelle. Il est divisé en deux saisons remarquables :

- Chaude et pluvieux avec beaucoup de précipitation du mois de Novembre au mois de Mars.
- Saison sèche et très froide avec des crachins du mois d'Avril jusqu'en octobre.

Remarque :

Actuellement, notre environnement se transforme et ceci entraîne beaucoup de changement sur le climat.

1 – 3- Situation démographique

En général, le fokontany compte à peu près 34 522 avec une densité environ 6904,4 habitants/ km² dont 17 191 femmes et 17 331 hommes. Elles sont tous cosmopolites avec 448 populations étrangères sans la nationalité malgache et 25 populations étrangères ayant la nationalité malgache. Ce fokontany est regroupé par 3 250 toits avec 6 650 manages.

Tableau n°02 Répartition de la population par âge et par sexe

Sexe Age	Homme	Femme	Total
[0 à 5ans]	5 524	6 387	11 911
[6 à 17ans]	5 180	3 383	8 563
[18 à 60ans]	5 419	6 110	11 529
plus de 60ans	1 208	1 311	2 519
Total	17 331	17 191	34 522

Source : recensement du fokontany 2015

D'après ce recensement donné par le responsable du fokontany nous avons remarqué qu'Ambolokandrina 5A à une population très jeune car 59,31 de la population âgés de 0 à 17 ans, c'est-à-dire plus de la moitié de la population totale est encore des enfants sous le responsable de leurs parents. En ce qui concerne les habitants âgés de 18 ans à 60 ans qui sont au nombre de 11 529 soit 33,4% de la population totale. Ces gens là sont considérés comme population active. C'est-à-dire apte à travailler pour améliorer leur condition de vie familiale. C'est aussi à partir de cet âge là qui les gens participent dans la vie politique à commencer à travers l'élection.

De plus, 7,29% des habitants sont des aînés car ils sont âgés de plus de 60 ans, on peut dire qu'ils n'ont plus la force de travailler. En d'autre terme, ils sont devenus des retraités. En parlant de la variable sexe, on il n'y a pas de grand écart entre les deux sexes car 50, 2% des habitants d'Ambolokandrina sont des hommes et 49,8% sont des femmes. 56,8% soit 9 700 parmi les 17 191 femmes sont encore des jeunes filles moins de 18 ans et 61,76% soit 10 704 parmi les 17 191 femmes et 38, 23% soit 6 627 parmi les 17 331 hommes sont des adultes ou en âge mature c'est-à-dire apte à travailler et surtout à voter. 53% parmi eux sont de population active féminine et 47% sont de populations actives masculines c'est-à-dire âgées de 18 à 60 ans.

1 – 4- Infrastructures existantes dans le Fokontany

- Infrastructure routière : route goudronnés 9km, sentiers 4,5km, pavé 1,200km.
- Infrastructures sportives et loisirs : Terrain de sports, salle de spectacle et infrastructure d'accueils jao's pub
- Infrastructures sanitaire : CSBI, CSB2, cabinet médical
- Infrastructure de base : Établissement publics et privé, Église catholique, Église protestant, cité universitaire des étudiants et des professeurs,
- Église luthérien et autres (sectes) 2
- Autres infrastructures : borne fontaine, lavoir public, bac à ordure.

1 – 5- Situation économique

Primo, il y a un marché que l'on appel tous « Bazar d'Ambolokandrina ». secondo, il convient également par les habitants autre activités aussi comme source de revenu d'eux. Alors, force est de constater que tout les secteurs d'activités économiques que tout les secteurs d'activités économiques sont presque existes dans cette localité à savoir.

- L'artisanat avec de sculpture en bois et pierre
- L'agriculture et l'élevage de toutes sortes
- La prestation de service : photocopie, cyber café, multiservices, orange money, bureau d'étude, agence de communication, Agence de voyage, hôtel, etc.
- Le commerce : grossistes, épiceries, bar man, margotte, friperie,...

1 – 6- Renseignement d'ordre politique

Selon le renseignement que nous avons reçu au près du responsable du fokontany, il existe neuf partis politiques dans fokontany Ambolokandrina cinq A à savoir : l'HVM, TGV, TIM, AREMA ? Leader Fanilo, MAITSO, MONIMA, Freedom.

- Nombres d'électeurs : 14 048 dont 6 627 Hommes et 7 421 femmes.
- Nombre de bureau de vote : 07
- Nombre des candidats durant l'élection communale : 09

Section 2 : Généralité su le fokontany Andandemy

2 – 1- Aperçu historique

Durant la période du royaume, cette zone était un lieu d'habitation aux étrangers. Son nom a été crée par un homme plus âgé appelé Ingahibenandriana, ce dernier était la première personne résidant dans cette zone. Auparavant, ce village a été couvert par des grands arbres comme le « LANDEMY » qui sert un abri lors d'une pause pour les passagers. De ce fait, Ingahibenandriana a nommé ce village : « Andandemy ».

Source : Information prise dans un entretien au près de président du fokontany

2 – 2- Situation géographique

Le fokontany Andandemy se situe au bord de la route Nationale n° 02 vers Tamatave avec une distance de 77 km de la ville d'Antananarivo, 27 km au district de Manjakandriana et 07 km de la commune rurale Miadanandriana. Andandemy fait partie du 14 Fokontany qui compose cette commune rurale. Sa superficie est de 53 km².

Il est délimité :

- Au nord par le fokontany Mioridrano
- Au sud du sommet de Fanongoavana

- À l'est par la commune rurale Miadanandriana
- À l'ouest par le fokontany Ambohipeno et Ambohimanjaka

Climat :

Le climat est dominé par le climat tropical avec une précipitation annuelle de 1 553, 9 mm ; Il est divisé en deux saisons remarquables :

- Chaude et pluvieuse avec 70% de précipitation mois de novembre au mois de mars.
- Saison sèche et très froide avec des crachins du mois d'Avril jusqu'en octobre.

Remarque

Grâce à l'état actuel de notre environnement, cette variation climatique n'est plus constante

2 – 3- Situation démographique

Au total 507 personnes vivent dans le fokontany Andandemy avec une densité d'environ 54,7 habitants/ km² dont 247 hommes et 260 femmes. Elles sont tous Merina. Ce fokontany comprend 60 toits et 75 ménages. La taille moyenne des ménages se situe approximativement autour de 7 du fait du mouvement migratoire. Voici la répartition des habitants par catégorie d'âge et par sexe

Tableau n°03 Répartition de la population par âge et par sexe

sexe Age	Masculin	Féminin	Total
[0 – 5[	45	60	105
[6 – 17[	109	114	223
[18 – 60[	47	57	104
60 et plus	46	29	75
Total	247	260	507

Source : Recensement du fokontany en 2015

D'après ce recensement que nous avons reçu auprès du responsable du fokontany, nous tenons à préciser qu'Andandemy a une population encore plus jeune car la majorité

des habitants dans ce fokontany soit 64,7% sont des personnes moins de 18 ans. Ce sont des enfants qui sont à la charge des parents, 105 soit 32% parmi eux sont des enfants âgés de 0 à 5 ans et 223 soit 68% sont des adolescents âgés de 6 à 17 ans.

Dans la catégorie d'âge suivante 21% de la population totale est regroupée dans la classe des populations actives qui sont autour de 18 à 60 ans ces gens là sont capables d'accomplir leur droit et devoir envers la nation. Ils peuvent également assumer leur responsabilité pour développer leur survie.

De plus, 15% des habitants dans ce fokontany sont des aînés à l'âge de retraite c'est-à-dire de plus de 60 ans mais ils peuvent encore accomplir leur droit et devoir en tant que citoyens de la nation. En ce qui concerne la variable sexe, 260 soit 51,28% parmi le 507 habitants sont de sexe féminin, 67% d'eux sont des jeunes filles moins de 18 ans et 33% sont déjà des femmes adultes en plus citoyens féminine.

D'autre part, 247 soit 48, 7% de la population globale a de sexe masculin ; 61,53% d'eux sont des jeunes garçons encore moins de 18 ans et 37,65% sont des hommes adultes et citoyens masculine. De ce fait nous pouvons constater qu'il n'y a pas des grands écarts entre les effectifs des femmes et des hommes dans ce fokontany.

2 – 4- Infrastructures existantes dans le fokontany

- Infrastructure routière : route secondaire 4 km, sentiers 2 km
- Infrastructure sportives et loisirs : terrain de foot balle, salle de vidéo.
- Infrastructure sanitaire : cabinet médical tradipraticien
- Infrastructure de base : un établissement public (EPP), un établissement privé catholique (Sainte famille), un bureau du fokontany, tranompokon'olona

2 – 5- Situation économique

Premièrement, il y a un marché commun pour tout le 14 fokontany appelé « Tsenan'i Talata Morokay ». Il y a également d'autres activités considérées comme génératrice de revenus des habitants dans ce fokontany à savoir :

- L'agriculture (culture de riz, de manioc, de patate et l'élevage, fortement pratiqués par 90% de la population
- Le charbon de bois
- La maçonnerie, la forge

- Les petites épiceries

Le revenu familial n'atteint pas le pouvoir d'achat d'où les familles, surtout les paysans visent anormaux. Ceci justifie la pauvreté du pays ; en plus, il y a aussi l'absence d'éclairage, cela est dû au problème d'électricité dans cette zone si bien que chaque ménage utilise du pétrole et des bougies chaque soir.

2 – 6- Renseignement d'ordre politique

D'après le renseignement que nous avons reçu, il n'y a que 2 partie politique dans cette localité à savoir : l'HVM et TIM.

- Nombres d'électeurs : 179 dont 93 hommes et 86 femmes.
- Nombre de bureau de vote : 01
- Nombre des candidats durant l'élection communale : 05

Conclusion partielle

En guise de conclusion, force est de constater que la partie introductive est une phase préliminaire qu'on ne peut pas sauter dans un travail de recherche. Elle nous a permis d'identifier d'une façon plus générale l'objet de recherche incluant la contextualisation du sujet d'étude, le motif du choix du thème et du terrain, les objectifs, les résultats attendus, la problématique accompagnée des hypothèses du travail, l'aperçu méthodologique, les limites d'étude et enfin, le plan du travail qui comprend trois parties. Ainsi, on a pu également rédiger la première partie comportant trois chapitres à savoir : le cadre conceptuel sur la participation électorale basée sur le principe démocratique pour le premier chapitre ; l'élaboration de la méthodologie pour le deuxième ; et le dernier chapitre de cette première partie consacre sur la monographie des terrains pour décrire les deux milieux d'études. Mais comment se présente la phase pratique de cette recherche ? La réponse sur cette question nous amène à entrer dans la deuxième partie de ce travail.

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION ET

ANALYSES DES

RESULTATS

PARTIE II : PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS

Introduction partielle

En général, cette étape consiste à présenter tout l'essentiel de notre résultat de recherche et d'analyser les données recueillies. Elle comprend quatre chapitres dont le premier consiste à comparer d'une façon plutôt globalisante les données obtenus dans les deux communes ou il s'agit des résultats d'enquêtes communautaires ; ensuite, le deuxième chapitre concerne les résultats d'enquêtes auprès des cibles, puis, le troisième chapitre nous permet de voir un autre phénomène intéressant mais qui est contradictoire à ce que l'on étudie c'est-à-dire l'abstentionnisme électorale avec ses principaux déterminants et motifs ainsi que les facteurs explicatifs. Enfin, c'est dans le dernier chapitre de ce deuxième partie que nous allons évoquer les principales missions des acteurs du processus électoraux et les problèmes rencontrés par les acteurs.

Chapitre IV : Résultats d'enquêtes communautaire

Ce chapitre comprend tout les résultats que nous avons recueillis dans les deux communes à propos de cette participation aux élections communales. Cela concerne les candidats aux maires et les taux de participation dans chaque commune.

Section 1 : A propos des candidats dans les deux communes.

1 – 1- Liste des candidats aux maires pour chaque localité du 31 juillet 2015

Tableau n° 04 Répartition des candidats aux maires par milieu d'origine selon leurs noms et leurs parties politiques.

Commune urbaine d'Antananarivo	
Nom du candidat	Parti politique
- ANDRY Ranaivo - HARILALA Ramanantsoa - HARIMANANA Raniriharinosy - HASINA Rakotoaritsifa - HERY Rafalimanana - LALATIANA Rakotondrazafy - LALAO Ravalomanana - LALATIANA Ravololomanana - VERONIQUE Rajerison	- STANDUP TANA - MADAVISION - AREMA - MAMIMI - IARIVO MITAMBATRA - FREEDOM - TIM - MPANOHITRA - UNRRM
Commune rurale Miadanandriana	
Nom du candidat	Parti politique
- LANTO Mihaja - RAMAKAMANANA Georges - RANAIVO Albert Edmond - RANDRIAMAROMANANA Norbert - RANDRIATSARAFARA Jean Emile	-M T S -Orimbaton'ny fihavanana -H V M -M M H -T I M

Source : D'après le document du CENI en Avril 2015

D'après ce document, nous avons remarqué la pluralité du candidat dans la commune urbaine par rapport à la commune Rurale car cette dernière n'avait que 05 alors que la première avait 09 candidats. Sur ces 09 candidats dans la commune urbaine, 05 sont de sexe féminin, par contre, il n'y a que des hommes dans la commune rurale.

En ville, cela nous montre le dynamisme de participation de femmes dans la vie politique. La distinction de sexe sur la candidature commence à disparaître grâce au développement culturel et éducatif. Concernant le parti politique : ces 14 candidats sont regroupés dans les 12 partis politiques car il existe de parti en commun comme le TIM et l'HVM qui sont deux partis antagonistes. On a également remarqué l'émergence des plusieurs partis politiques à Madagascar tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais comment se présente les voix obtenues par les candidats.

1 – 2- Voix obtenus pour chaque candidat dans les deux communes

Tableau n° 05 : Répartition de voix obtenues pour chaque candidat dans le deux communes

Commune urbaine d’Antananarivo				
N°	Parti politique	Voix obtenus	Pourcentage	Nombre de conseillers
1	MPANOHITRA	1 858	1, 06 %	01
2	MADAVISION	5 568	3, 16%	02
3	STANDUP TANA	2 219	1, 26%	01
4	AREMA	1 625	0, 92%	0
5	UNRRM	2 914	1, 65%	01
6	TIM	98 535	55, 96%	31
7	IARIVOMITAMBATRA	6 371	3, 62%	02
8	MAMIMI	1 495	0, 85%	0
9	FREEDOM	55 500	31, 52%	17
TOTAL		176 085	100%	55
Commune rurale Miadanandriana				
N°	Parti politique	Voix obtenus	Pourcentage	Nombre de conseillers
1	O N F	591	20, 94%	02
2	M T S	104	3, 68%	0
3	H V M	805	28, 52%	02
4	T I M	939	33, 26%	02
5	M M H	384	13, 60%	01
TOTAL		2 823	100%	07

Source: Document CENI en Avril 2015

D’après ce résultats, on a remarqué la force des deux candidats dans la commune urbaine d’Antananarivo entre autre le candidat du parti TIM qui obtient 98 535 soit 55, 96% des voix et le parti FREEDOM avec 55 500 soit 31, 52% de la voix totale. Leur force est encore justifiée par les nombres des conseillers qu’ils obtiennent dont 31 sur 55 conseillers élus appartiennent au TIM et 17 pour le FREEDOM. Il convient de signaler que ces deux candidats là sont des femmes. Et le reste c'est-à-dire le 22 050 soit 12, 52% de la

voix total se répartissent par les sept autres candidats, de même aussi pour les 07 conseillers restants. Mais seulement 02 candidats n'ont droit au conseiller.

En parlant de la commune rurale Miadanandriana, 3 candidats ont gagné la moyenne de la voix et des conseillers élus à savoir le TIM avec 939 voix soit 33, 26% et 02 conseillers, le parti HVM avec 805 voix soit 28,53% suivant 02 conseillers et la troisième c'est le candidat du parti ORIMBATON'NY FIHAVANANA (ONF) avec 591 voix soit 20, 94% suivant également 02 conseillers. Bref, 86 % des conseillers élus dans cette commune sont obtenus par ces 3 candidats. Les deux autres candidats n'ont que 488 voix soit 17, 29% et 1 conseiller cela signifie que 1 candidat parmi le 5 n'a droit au conseiller.

De plus, on a aussi remarqué que les candidats de la partie TIM ont gagné la bataille dans les deux milieux. Cela peut être due au nom du chef créateur de cet parti politique qui est l'ancien président de la IIIème République Marc Ravalomanana. Mais est ce que ces deux candidats du TIM ont gagné la victoire dans les deux fokontany que nous avons effectué notre enquête ?

1 – 3- Voix obtenus par candidat au niveau des deux fokontany : classé par ordre de mérite.

Tableau n°06 : Répartition des candidats selon leurs suffrages obtenus dans les deux fokontany.

Fokontany Ambolokandrina			
N°	Parti politique	Voix obtenus	Pourcentage
01	T I M	388	49, 9 %
02	FREEDOM	278	35, 7 %
03	MADAVISION	34	4, 4 %
04	IARIVO MITAMBATRA	27	3, 5 %
05	MPANOHITRA	20	2, 6 %
06	UNRRM	13	1, 7 %
07	AREMA	7	0, 9 %
08	STANDUP TANA	6	0, 8 %
09	MAMIMI	5	0, 6 %
TOTAL		778	100 %
Fokontany Andandemy			
N°	Parti politique	Voix obtenus	Pourcentage
01	H V M	47	40 %
02	T I M	35	29, 9 %
03	O N F	29	24, 8 %
04	M M H	5	4, 3 %
05	M T S	1	0, 9 %
TOTAL		117	100 %

Source : Document CENI, Aout 2015

Le tableau ci- dessus nous montre le nombre de voix obtenus pour chaque candidat dans les deux terrains d'études. Dans le fokontany Ambolokandrina, on a toujours remarqué la domination des deux candidats entre autre : le candidat du parti TIM et le FREEDOM. Cela peut encore justifier la victoire du parti TIM qui nous avons déjà annoncé auparavant car 388 voix parmi les 778 soit 49,9% sont gagnés par ce parti, tandis que 278 voix soit 35,7% pour le parti FREEDOM. Le reste des voix obtenus qui compte 112 soit 14, 4% appartiennent aux sept autres candidats.

En ce qui concerne le fokontany Andandemy qui est notre deuxième terrain, le changement du résultat est bien vu parce que le candidat de l'HVM est au premier rang dans cette localité et le candidat du TIM au deuxième rang. Parmi les 117 voix obtenus 47 voix soit 40% sont obtenus pour le premier et 35 voix soit 29, 9% pour le deuxième. Les cinq autres candidats perçoivent les 35 voix restantes. Bref, force est de constater que cette victoire peut être à la capacité du candidat à convaincre les électeurs pendant la campagne électorale.

1 – 4- Essai d'analyse au propos des candidats

Tout d'abord, nous avons remarqué une différence sur la participation politique des individus en milieu rural et en milieu urbain. Les gens urbains ont plus d'ambition politique que les gens ruraux c'est pour cela qu'on trouve 9 candidats au maire en ville s'il n'y a que 05 dans la campagne. Le domaine culturel peut être l'une des facteurs de cette différenciation car les gens ruraux sont très attachés dans le « Fihavanana ». Ce qui fait qu'ils ont évité toutes sortes des conflits afin de consolider la solidarité. Les gens ruraux pensent que l'entrés dans le domaine politique implique une rupture des liens sociaux avec les autres candidats parce que politique signifie lutte de pouvoir et concurrence. En outre, la recherche des profits peut également un autre raison qui pousse la plupart des candidats à s'inscrire dans la commune urbaine surtout que c'est la capitale de notre pays. La participation de cinq femmes à la candidature justifie encore ce propos car elles veulent prendre part sur la conquête de pouvoir et la gestion des affaires publiques.

De plus, il est aussi possible que le dépassement de la conception stéréotypé sur les femmes qui dit « vehivavy fanaka malemy » incite les cinq femmes candidates d'aller si loin du monde politique. Bref, le dynamisme de la participation politique implique la recherche de visibilité politique et sociale ainsi que d'égalité de genre dans le monde politique. En ce qui concerne les résultats de vote qui sont orientés vers la droite on peut dire que les électeurs ont un comportement idéaliste sur l'élection, puisqu'ils votent l'opinion mais pas l'être humain. Peut être également que les électeurs sont influencés par le nom du parti politique élus appelé « TIKO I MADAGASCAR ». Si c'était le sujet de candidature pendant les élections communales et municipales dans les deux milieux, qu'en est- il de la participation des électeurs ?

Section 2 : Taux de participation des électeurs au niveau des deux communes.

2 – 1- Les électeurs dans les deux communes

Tableau n°07 : Répartition des électeurs dans les deux communes d’origines selon leurs taux de participation.

Commune Procès verbales	Urbaine	Rurale
Inscrits	625 234	4 885
Votants	182 001	2 901
Blancs et nuls	5 916	78
Suffrages exprimés	176 085	2 823
Taux de participation	29, 11 %	59, 39 %

Source : document du CENI, Aout 2015

Ce tableau nous montre la répartition des électeurs ruraux et urbains afin de comparer le taux de participation. Dans ce cas, nous avons remarqué un taux de participation très faible dans la commune urbaine d’Antananarivo qui n’est que 29, 11% des électeurs inscrits alors la commune rurale Miadanandriana atteint plus de la moitié des électeurs inscrits sur la liste électorale ou 59, 39%. Cela signifie que les électeurs ruraux sont plus dynamiques par rapport aux électeurs urbains. De plus, les citoyens ruraux sont sérieux sur le vote car il n’y avait que 78(2,7) vote blancs et nuls parmi les 2 901 votants alors qu’on trouve 5 916(3,2) voix invalides en milieu urbain.

Cela implique que les électeurs ruraux ont plus de sincérité sur le vote par rapport à leurs pairs. Mais que peut- on dire sur les électeurs globaux dans nos terrains d’étude ?

2 – 2- Les électeurs dans les deux Fokontany

Tableau n°08 : Répartition des électeurs dans les deux fokontany selon leurs taux de participation.

Commune Procès verbales	Urbaine	Rurale
Inscrits	5 199	178
Votants	789	118
Blancs et nuls	11	1
Suffrages exprimés	778	117
Taux de participation	15, 18 %	65, 92 %

Source : document du CENI, Aout 2015

Ce qui se passe sur ce tableau illustre encore l'interprétation que nous avons mentionnée au niveau de la commune. Pour ainsi dire, on trouve un grand écart sur le taux de participation des électeurs d'Ambolokandrina et les électeurs d'Andandemy. Le Fokontany rural acquiert le 65, 92% parmi 179 personnes inscrits alors qu'il n'y a que 15,18 % des personnes inscrits qui exécutent leur devoir entant que citoyens majeurs.

2 – 3- Analyse qualitative au propos du taux de participation en générale

Pourquoi ces écarts ?

Premièrement, parce que les électeurs ruraux sont solidaires par rapport aux électeurs urbains. Cette force dominatrice de solidarité en milieu rural tend à accroître le taux de participation électorale car le vote est considéré comme un devoir commun.

Deuxièmement, il est aussi question de la situation géographique car plus elle se situe loin de la pratique politique, plus les citoyens dans ce milieu ont plus de motivation électorale. Par contre, si le territoire politique est proche du milieu d'habitation, on trouve une faible participation des citoyens au processus électoral.

Bref, c'est un phénomène contradictoire, c'est-à-dire qu'il existe une séparation d'influence entre géographie politique et géographie humaine. L'entrée en détails sur les résultats d'enquête nous permet d'approfondir cette analyse car notre population d'enquête représente les caractéristiques globales du phénomène étudié.

Chapitre V : Résultats d'enquêtes auprès des cibles et approche comparative

Ce chapitre évoque les résultats d'enquêtes que nous avons effectuées auprès des électeurs cibles dans les deux fokontany en faisant une comparaison pendant l'interprétation du tableau.

Section1 : Les principaux déterminants du vote

1 – 1- La motivation électorale des enquêtés selon leur milieu d'appartenance

Tableau n° 09 répartition des enquêtés selon leur participation au vote dans leur milieu d'appartenance

Milieu d'appartenance	Urbain			Rural			Effectif total
Avez- vous voté ?	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	60
Effectif	10	20	30	28	02	30	
Pourcentage	33,3%	66,7%	100%	93,3%	06,7%	100%	100%

Source : Enquête personnelle, milieu rural Mars 2016, milieu urbain en Avril 2016.

D'après ce tableau nous avons remarqué un grand écart sur le taux de participation électorale entre citoyens urbains et citoyens ruraux. Ce qui fait qu'on trouve un faible taux de participation aux électeurs urbains par rapport aux électeurs ruraux.

Selon notre enquête auprès de 30 individus en ville, 66,7 % d'eux soit 20 individus déclarent ne pas voter. Cela signifie qu'il n'y a que 10 individus (33,3 %) qui votent. Par contre, on remarque un taux élevé de participation électorale dans la campagne parce que 90 % soit 28 individus parmi les 30 enquêtés participent au vote. Bref, parmi les 60 individus interviewés, 63,3 % (38) d'eux vont voter aux dernières élections. Les raisons qui les poussent à voter sont diverses mais elles convergent sur le fait que le vote est un droit (en milieu urbain) ou que le vote est un devoir en tant que citoyen de la nation « Adidy amin'ny maha olom-pirenena » (en milieu rural). Mais qu'en est-il pour les autres déterminants de vote ?

1 – 2- Approche genre de participation électorale

Tableau n° 10 : Répartition des enquêtés par sexe selon la participation au vote et le milieu d'appartenance.

Milieu d'appartenance	Urbain			Rural			Effectif total
Avez- vous voté ? Sexe	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	
Hommes	06	09	15	13	02	15	30
Femmes	04	11	15	15	0	15	30
Effectif total	10	20	30	28	02	30	60

Source : Enquête personnelle, milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016.

Le tableau ci-dessus nous indique la liberté citoyenne et l'égalité de genre dans un processus électoral. Ce que nous voulons dire par là que tous les citoyens enquêtés sont libres de leur choix de voter ou de ne pas voter. Cela explique par le faite que si nous avons enquêté 30 individus de sexe féminin, 19 parmi eux participent au vote et 11 ne votent pas, de même aussi pour les 30 hommes enquêtés. Mais ce qui exprime la différence c'est que 79 % des femmes votantes (15/19) sont en milieu rural et 21% en milieu urbain.

En ce qui concerne les hommes, 68,4 % parmi les 19 votants sont des ruraux et 31,6% appartiennent en milieu urbain. La majorité des abstentionnistes sont des femmes urbaines. Bref, l'approche genre ne fait pas partie des principaux déterminants du vote. Mais qu'en est-il des autres variables ?

1 – 3- La participation au vote par rapport à la catégorie d'âge

Tableau n°11 : Répartition par catégorie d'âge de vote des enquêtés selon le milieu d'appartenance.

Milieu d'appartenance	Urbain			Rural			Total
Vote Age	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	
[18 – 25]	02	08	10	03	0	03	13
[26 – 35]	01	09	10	05	0	05	15
[36 – 45]	04	02	06	03	0	03	09
[46 – 55]	01	01	02	08	02	10	12
[56 – 65]	01	0	01	04	0	04	05
[65 et plus]	01	0	01	05	0	05	06
Total	10	20	30	28	02	30	60

Source : Enquête personnelle milieu rural, Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

Dans la première catégorie d'âge : tous les individus enquêtés en milieu rural déclarent voter c'est-à-dire 03 individus sur les 03 enquêtés (100%). Alors que 02 individus parmi le 10 enquêtés en milieu urbain participent au vote.

Pour la deuxième catégorie d'âge : seulement un individu sur le 10 enquêtés en ville vote c'est-à-dire 10% de taux de participation ; tandis qu'on trouve un taux de participation 100% à la campagne. Cela veut dire que 05 individus sur les 05 enquêtés participent au vote. De ce fait, il convient de signaler que les jeunes urbains sont plus passifs en matière de vote par rapport aux jeunes ruraux.

En ce qui concerne les autres catégories d'âge, on n'observe pas une différence sur le taux de participation électorale tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela implique que les adultes sont hyperactifs sur le vote et il n'y a pas question du milieu d'appartenance quand-on vote. Ce qui est important pour eux c'est le « choix ». De plus, la majorité des individus enquêtés plus de 35 ans déclare qu'ils votent constamment à chaque élection.

1 – 4- Analyse qualitative sur les principaux déterminants de vote

Tout d'abord, on estime un grand écart du taux de participation dans les deux milieux d'étude avec un taux élevé de participation en milieu rural mais faible en milieu urbain. Cela implique le dynamisme des électeurs ruraux afin de mettre en lumière la démocratie participative. Il y a moindre risque de s'abstenir dans la campagne car le territoire est vaste mais la population est peu nombreuse. Alors, la sensibilisation des citoyens s'est facile à réaliser. Par contre, beaucoup des rumeurs politiques se propagent en ville grâce aux divers réseaux sociaux afin de stimuler l'intention des citoyens à ne pas influencer par l'apparence physique des candidats ; En plus, qu'il y a une surpopulation en milieu urbain, et tout ceux-ci rend difficile la sensibilisation des électeurs .

En outre, le résultat d'enquête sur l'approche genre de la participation incite notre analyse à évoquer qu'il existe de liberté et d'égalité de genre sur le processus électoral. Cela signifie que tous les citoyens sont égaux en droit dans la démocratie participative. Il n'y a pas de domination sexuelle sur le vote tant en milieu rural qu'en milieu urbain. A vraie dire il n'y a pas d'influence direct entre sexe et participation au vote, peut être que c'est la catégorie socio professionnelle des électeurs qui est en rapport avec ça. Puis, en parlant de la catégorie d'âge des électeurs enquêtés, l'éducation citoyenne est largement dominée par la mondialisation sur toutes ses formes mais plus précisément avec la nouvelle technologie de l'information et de communication. Alors, les jeunes urbains ne s'intéressent plus aux élections car ils passent leur temps devant autres choses, entre autre le facebook, jeux sur internet. La plupart des jeunes enquêtés en milieu urbain déclare ne jamais voter même s'ils sont tous de plus de 23 ans. De plus, le jeune actuel pense que l'éducation citoyenne est une tendance ruraliste.

Bref, force est de constater qu'il y a irresponsabilité citoyenne des jeunes mondialisés ou les citoyens urbains ignorent l'éducation électorale et civique. Mais qu'en est-il sur d'autres variables explicatifs du vote ?

Section 2 : Autres déterminants de vote.

2 – 1- La participation au vote selon le niveau instruction.

Tableau n°12 : La participation au vote selon le niveau d’instruction et le milieu d’appartenance des enquêtés

Avez- vous voté ?	Oui		Non		Total
Milieu d’appartenance Niveau d’instruction	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Primaire	01	12	02	02	17
Secondaire	02	16	03	0	21
Lycée	03	0	05	0	08
Universitaire	04	0	10	0	14
Effectif total	10	28	20	02	60

Source : Enquête personnelle, milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

D’après ce tableau, on a remarqué le décalage du niveau d’instruction des citoyens urbains et ruraux. La majorité des citoyens urbains enquêtés ont de niveau d’étude secondaire et plus. Certains d’entre- eux ont eu l’occasion de poursuivre leurs études à l’université. Mais ce qui est étonnant à cet égard c’est que le taux de participation électorale est assez faible parce que parmi les 14 individus enquêtés de niveau d’étude supérieur, seulement 4 citoyens (28,6%) participent au vote. Pour ceux qui ont étudié au lycée c’est seulement 3 citoyens sur les 8 individus enquêtés (38%) vont voter.

Par contre, on observe le niveau d’instruction assez faible pour les citoyens ruraux. Cela signifie que tous les citoyens enquêtés en milieu rural n’ont que de niveau d’étude primaire et secondaire. Ils n’ont pas eu l’occasion d’aller à l’université ni au lycée. Ce qui fait que les citoyens ruraux acquièrent peu d’information en matière de citoyenneté mais cela ne les empêchent pas d’accomplir leur devoir envers la nation. La seule chose qu’ils connaissent c’est de participer aux élections à partir de 18 ans. C’est pour cette raison qu’on trouve un taux élevé de participation au vote dans la campagne malgré le niveau d’éducation assez faible des citoyens. Bref, force est de constater que les gens faiblement instruits se motivent au vote par rapport aux citoyens instruits mais qui sont électoralement inactifs.

2 – 2- Les déterminants socio économiques du vote

Tableau n°13 : La participation au vote selon la catégorie socio professionnelle des enquêtés.

Avez- vous voté ?	Oui		Non		Total
Milieu d'appartenance Profession	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Agriculteur et éleveur	0	26	0	0	26
Commerçant	02	01	13	02	18
Fonctionnaire	02	01	0	0	03
Autres	01	0	06	0	07
Chômeurs	05	0	01	0	06
Total	10	28	20	02	60

Source : Enquête personnelle, milieu rural, Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

D'après ce tableau, on constate que les paysans sont des électeurs actifs. Cela s'explique par le fait que parmi les 28 votants enquêtés en milieu rural, 93% soit 26 sont des agriculteurs et éleveurs.

Ainsi, la moitié des individus enquêtés en milieu urbain sont des commerçants. Ils sont considérés comme des électeurs inactifs car 13 commerçants sur 15 enquêtés déclarent ne pas voter. De même aussi pour le milieu rural puisque les enquêtés non votant dans le milieu sont des commerçants. En outre, le fait de participer au vote est une habitude dans la fonction publique parce que tous les fonctionnaires enquêtés affirment qu'ils votent constamment à chaque élection.

En ce qui concerne les autres activités entre autre : les chauffeurs, les artisans et les étudiants, la majorité des individus enquêtés qui pratiquent ces activités ne participent pas au vote car c'est désintéressant pour eux. Enfin, les votants urbains sont en moitié des citoyens sans emploi mais ils espèrent trouver des emplois après l'élection. Ce qui fait que les électeurs chômeurs attendent un contre partie de leurs votes en vers les candidats qu'ils élisent. A vraie dire le citoyens sans emploi fixe sont influencés par le programme des candidats lors de la campagne électorale. Certains candidats ont promu de créer des emplois quand ils ont élu, mais ça n'était que de simple rêve jusqu'à maintenant « kobaka am- bava »

2 – 3- Analyse qualitative des déterminants socio- économique du vote

D'une manière générale, le fait de participer aux élections est une grande responsabilité citoyenne pour les électeurs ruraux. C'est pour cette raison qu'ils participent majoritairement aux élections afin d'accomplir leur devoir. Malgré le niveau d'instruction assez bas des citoyens ruraux, cela ne les empêche pas de finir leur devoir. Pour ainsi dire, les citoyens ruraux n'ont pas assez de compétence sur le processus électoral, ils ignorent le trafic d'influence exercé par les candidats ou les représentants du candidat dans leur localité. De plus, leurs activités de survie sont concernées par le projet du candidat en disant qu'il donnera des engrais chimique et de semence pour les paysans. Alors, les citoyens ruraux ont hâté d'élire ce candidat pour qu'il puisse réaliser son promesse alors que ce n'est qu'une propagande. Mais il convient également de dire que les citoyens faiblement instruit sont faciles à manipuler par les petits cadeaux offerts par le candidat pendant la campagne électorale, ce qui influence le taux élevé de participation électorale en milieu rural. D'autre cas peut également possible ou on considère l'élection comme un fait social qui exerce une contrainte envers les citoyens et cette obligation incite les électeurs ruraux à ne pas rater le vote. Mais ceci n'est pas le cas en milieu urbain, car plus les gens sont instruits, plus ils n'ont pas de motivation électorale. Cela implique que les électeurs urbains ont confiance en leur intelligence et ils n'ont rien à attendre aux candidats. Cette confiance en soi entraîne la négligence de la participation citoyenne au processus électoral.

En outre, ils préfèrent également un emploi libre sans obligation avec les employeurs car la liberté est très importante pour eux. Personnes d'autres ne peuvent les obliger d'aller voter. En plus, certains d'entre eux confirment que rien n'est changé s'ils votent ou non et les candidats élus ne leur donne pas de l'argent. Par contre, les citoyens sans emploi ont dynamiques en attendant un retour sur leur vote, comme par exemple, la création d'emploi.

Bref, force est de souligner que le fait de participer au vote véhicule l'idée de changement pour les votants. Alors, les votants espèrent que l'élection amène un changement dans leur vie mais les non votants n'ont pas confiance au candidat parce que la confiance en soi prédomine et cela stimule un comportement anti- citoyenne.

Section 3 : La dimension symbolique de vote

3 – 1- La participation au vote selon l'appartenance religieuse

Tableau n°14 : La participation au vote selon l'appartenance religieuse et le milieu d'origine des enquêtés

Avez- vous voté ?	Oui			Non			Total
Milieu d'origine Religion	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Catholique	05	28	33	02	0	02	35
Protestant	02	0	02	13	0	13	15
Autres	03	0	03	05	02	07	10
Effectif	10	28	38	20	02	22	60

Source : Enquête personnelle en milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

Tout d'abord, il convient de dire que les individus enquêtés en milieu rural sont majoritairement des catholiques. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a qu'une seule église catholique dans le fokontany et l'influence du groupe fluctue ce phénomène.

De plus, ils sont tous des votants avec 98% des citoyens ruraux enquêtés. Parmi les 30 individus enquêtés en milieu rural seulement 2 individus appartenant à d'autres confessions ne participent pas au vote à cause de leur pratique. Ensuite, nous avons aussi remarqué que la moitié des citoyens urbains enquêtés sont des protestants composés des FJKM et des Luthériens. Cela signifie que 15 individus sur les 30 enquêtés sont des protestants et 13 individus parmi eux soit 87% ne votent pas. Ce sont toujours les adeptes catholiques qui couvrent le 50% des votants en milieu urbain.

En ce qui concerne les autres confessions, le taux de participation au vote est assez faible parce que parmi le 08 individus enquêtés dans ce groupe il n'y a que 3 votants et les autres restent un simple citoyen. Bref, la variable religion peut considérer comme un autre facteur explicatif de la participation électorale que nous analysons sur cette étude.

3 – 2- Analyse qualitative de la dimension symbolique du vote

Le déséquilibre de force entre deux religions dans une société stimule une tendance dominatrice de l'un vis-à-vis de l'autre. Si dans un milieu d'étude la majorité des citoyens sont des catholiques, il est fort probable de trouver un taux élevé de participation électorale. Ce que nous voulons en venir par là c'est qu'il existe une ressemblance entre pratique religieuse du catholicisme et les pratiques politiques. En d'autre terme, les fidèles catholiques considèrent le vote comme l'une des pratiques habituelles à l'Église. C'est pour cette raison que des nombreux citoyens catholiques participent constamment à chaque élection. MICHELAT et SIMON justifient ce propos dans leur ouvrage¹³ qui affirme que le degré d'intégration religieuse saisi par la pratique de la messe dominicale y apparaît comme une variable principale et explicative des attitudes politiques notamment électorales.

En outre, force est également de signaler que la conscience commune véhiculée par les catholiques suscite le poids de la participation citoyenne des fidèles. En résumé, la complémentarité entre modèle démocratique et pratiques catholicistes stimule cette forte participation des citoyens catholiques au vote. Par contre, les citoyens protestants n'ont pas l'habitude de voter à l'Église parce que c'est un exercice privé pour certains représentants ou comités de l'église. En d'autre terme, il y a une certaine contradiction entre les pratiques politiques et les pratiques religieuses du protestant. C'est dans ce cas que des nombreux citoyens protestants ne s'intéressent pas au vote.

Ainsi, les citoyens des autres confessions ou les sectes ne peuvent pas exercer leur droit de voter à cause de leur pratique qui leurs interdisent de participer aux élections. Mais d'autre cas peut également possible ou les autres confessions sont encore moins intégrées dans la société surtout dans le monde politique. Par conséquent, les adeptes deviennent inactifs au vote. En résumé, force est de constater que la motivation électorale des citoyens reflète de son appartenance religieuse mais aussi du contrôle social exercé par le leader. Ce problème d'intégration stimule la tendance des quelques citoyens à l'abstention. Mais comment se manifeste cette tendance ?

¹³MICHELAT et SIMON, Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique Paris, Presse de la FNSP, 1997

Chapitre VI : L'abstentionnisme électoral

Étymologiquement, l'abstention vient du latin « abstinere » qui veut dire s'empêcher de faire quelque chose, tenir éloigner. En politique, l'abstention c'est le fait de ne pas participer à une délibération ou à un scrutin lors d'une élection. Dans ce cas les abstentionnistes sont les personnes qui se sont abstenues de voter ou de ne pas exercer un droit.

Section 1 : Le taux d'abstention

Tableau n°15 : Répartition des enquêtés selon leurs comportements électoraux et leur milieu d'origine

Modalité du vote	Votants		Abstentionnistes		N'étaient pas inscrits	
Milieu d'appartenance	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Effectif	10	28	15	02	05	0
Pourcentage	33,3%	93,3%	50%	6,7%	16,7%	0%

Source : Enquête personnelle en milieu rural Mars 2016, Milieu urbain en Avril 2016

Cette répartition nous permet de constater que la moitié des citoyens enquêtés en milieu urbain sont des abstentionnistes. Il y avait 50% du taux de non votants plus ceux qui ne sont pas inscrit dans la liste électorale. Cependant, ce phénomène d'abstention est très rare en milieu rural car il n'y a que 2 électeurs sur les 30 enquêtés qui n'exercent par leur droit de voter. Plusieurs raisons poussent les électeurs à recourir à l'abstention mais le mot qui se répète durant notre enquête tourne sur le fait que les électeurs n'étaient pas convaincus pour les candidats¹⁴. D'autres nous ont répondu par le refus de la politique actuel.

En fait le motif d'abstention des interviewés se concentre sur leur insatisfaction en vers les comportements des politiciens, cela implique que les citoyens attendent un vraie changement aux dirigeants élus. On constate dans ce cas que, l'abstentionnisme est un phénomène très délicat en milieu urbain durant les élections communales et municipales. Mais quelles sont les principales sources d'abstention ?

¹⁴Les interviewés « L'aujourd'hui c'est comme hier, rien n'est changé, ceux qui arrivent au pouvoir répètent toujours les mêmes choses.... »

Section 2 : Les principaux motifs d'abstentionnisme

Dans cette mesure, nous sommes déterminés de dégager et démontrer le mécanisme sociologique de ce concept. Étant donnée l'importance du droit de suffrage, il importe que ce droit soit exercé correctement et librement, si non le système est vicié à la base. Mais que faire si les citoyens n'exercent pas leur droit par inconscience, par paresse ou dépolitisation ? (c'est le cas en milieu urbain). Tout ceci fait appel au qualificatif suivant :

Abstentionnisme électoral qui est en fait une plaie du jeu démocratique. Que signifie une élection (ou un référendum) ? Quelle est la représentativité des élus lorsque la majorité des électeurs enquêtés en milieu urbain n'ont pas participé au vote ? Ainsi, on a pu dénombrer 4 catégories d'abstentionnisme dans les deux terrains d'études (Andandemy et Ambolokandrina),

- **L'abstentionnisme par principe** : qui s'explique par le fait que les électeurs ont de difficulté de choisir entre les 9 candidats aux maires dans la commune urbaine d'Antananarivo. 7 individus parmi le 15 abstentionnistes interviewés sont touchés par ce phénomène. Mais ils ajoutent leurs réponses par leur insatisfaction en vers tous les candidats et surtout que leurs partis politiques ne soient pas encore bien connus. Ce qui fait que la naissance des nouveaux partis politiques constitue un autre facteur explicatif de cette première catégorie d'abstention.
- **L'abstentionnisme par paresse** : qui inclut la majorité des jeunes non votants en milieu urbain. Cette catégorie des gens est dangereuse que les premiers, car on ne peut pas connaître la volonté profonde de cette catégorie des citoyens qui risque d'être fausser le sondage d'opinion. Ils convient alors de souligner que cette paresse électorale risque de générer un comportement irresponsable chez les jeunes citoyens. Par conséquent, il est difficile de convaincre les citoyens dans cet état parce qu'on ne peut pas forcer personne d'aller voter, car le choix est libre.
- **L'abstentionnisme forcé**, cette catégorie résulte d'ailleurs toujours par des raisons pratiques et matérielles, beaucoup de gens se privent de leur droit de vote tout court. Trois individus de nos enquêtés sont concernés par cette situation parce qu'ils n'ont pas leurs pièces justificatives en tant que citoyens majeurs. Cela peut être due au manque des moyens financières et la difficulté

de la procédure à suivre afin d'obtenir la carte d'identité nationale. D'autre part, 2 autres individus de nos enquêtés sont aussi des abstentionnistes de cette catégorie à cause de leur pratique religieuse.

- Enfin, **l'abstentionnisme involontaires** qui inclut les deux personnes non votants enquêtés en milieu rural. Le problème sanitaire et la migration involontaire à cause de leur travail empêchent certains électeurs d'accomplir leur devoir.

Section 3 : Les principaux déterminants du taux d'abstention

3 – 1- L'abstentionnisme par rapport à la catégorie d'âge

Tableau n°16 : Répartition des abstentionnistes selon leur âge et leur milieu d'appartenance

Modalité de vote	Abstentionnistes		Total	Pourcentage
Milieu d'appartenance Catégorie d'âge	Urbain	Rural		
[18 – 25]	06	0	06	35,3%
[26 – 35]	05	0	05	29,4%
[36 – 45]	01	0	01	5,9%
[46 – 55]	01	02	03	17,6%
[56 – 65]	02	0	02	11,8%
[66 et plus]	0	0	0	0%
Total	15	02	17	100%

Source : Enquête personnelle, en milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

Le tableau ci- dessus nous montre l'effectif des abstentionnistes obtenus sur les 60 individus enquêtés dans les deux milieux d'études selon leur catégorie d'âge.

Tout d'abord force est de souligner que 17 électeurs sur les 60 enquêtés sont concernés par le phénomène d'abstentionnisme dont 15 en milieu urbain et 02 en milieu rural. Ainsi la majorité des abstentionnistes sont des jeunes entre 18 à 35 ans en milieu urbain, tandis que les jeunes ruraux ne pratiquent pas ce phénomène. Étant donnée l'intensification du rythme de la mondialisation en ville, les TICs découlent un nouveau mode de pensée chez les jeunes et stimulent un comportement anti- citoyenne ou anti- vote.

Cela veut dire que l'attachement profond aux TICs entraine une faible participation citoyenne des jeunes avec 64,7% du taux d'abstention ou 11 abstentionnistes sur 17 enquêtés.

En outre, la plupart d'eux nous ont répondu par leur hostilité envers les politiciens en ajoutant que ces derniers sont égocentriques, ils négligent les peuples qui les élurent surtout les jeunes. En d'autre terme, les jeunes s'abstiennent à cause du comportement des politiciens qui ne pensent que s'enrichir personnellement. Il convient alors de dire que le désintéressement politique est également un autre facteur d'abstentionnisme, ou les électeurs ne votent pas parce qu'ils ne s'intéressent pas à la vie politique. A vraie dire, le désintéressement des citoyens aux pratiques politiques entraine une paresse électorale. Puis, cette fluctuation du taux d'abstention des jeunes implique un comportement irresponsable pour ces derniers. On le considère également comme une sorte « d'auto violation de droit de vote ».

Enfin, les autres catégories d'âges d'abstentionnistes sont des adultes qui ignorent le principe de vote ou pour des raisons pratiques. Bref, la mondialisation stimule un taux élevé d'abstention des jeunes urbains ou la citoyenneté est dominée par les réseaux sociaux. Mais comment peut-on expliquer ce phénomène à travers le niveau d'instruction ?

3 – 2- L'abstentionnisme par rapport au niveau d'instruction

Tableau n°17 : Répartition des abstentionnistes selon leur niveau d'instruction et leur milieu d'appartenance.

Modalité de vote	Abstentionnistes			
Milieu d'appartenance Niveau d'instruction	Urbain	Rural	Total	Pourcentage
Primaire	02	02	04	23,5%
Secondaire	01	0	01	5,9%
Lycéen	05	0	05	29,4%
Universitaire	07	0	07	41,2%
Total	15	02	17	100%

Source : Enquête personnelle en milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

Pour commencer, il convient de préciser que tous les individus enquêtés sont scolarisés tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Premièrement, on a remarqué un taux d'abstention élevé aux électeurs plus instruits. C'est-à-dire que 41,2% des abstentionnistes soit 7 individus sur 17 enquêtés ont de niveau d'étude universitaire. De cette manière, 5 individus sur les 17 interviewés (29,4%) sont également qualifiés des abstentionnistes ayant de niveau d'étude lycéen. Ce qui signifie que parmi les 17 abstentionnistes, 12 individus soit 70,6% sont des électeurs ayant de niveau d'étude lycéen au plus et qui sont tous venus du milieu urbain. En effet, les gens bien cultivés ont plus de tendance à s'abstenir du fait de leur intelligence. En d'autre terme, ils ont confiance à leur capital intellectuel et sont capables d'analyser les pratiques politiques à Madagascar. Ils croient qu'ils vont s'en sortir dans la vie sans mêler dans l'affaire politique. Pour ainsi dire qu'ils s'autonomisent en se montrant indifférent au fonctionnement de la vie politique. Dans ce cas, plus la confiance en soi est forte, plus la tendance à l'abstentionnisme s'intensifie aux électeurs bien instruits.

Par contre, les abstentionnistes ruraux sont des gens moins instruits qui n'ont que de niveau d'étude primaire. Il est claire que ces deux individus entrent sur cette pratique parce qu'ils ignorent le principe de vote comme le nouveau mode de scrutin (Bulletin de vote unique) avec de multipartisme inconnu. C'est aussi le cas pour deux électeurs urbains qui n'exercent pas leur droit par ignorance. Cela implique que quatre individus moins scolarisés sont touchés par l'abstentionnisme par principe parce qu'ils ont des difficultés à accomplir leur devoir. Au lieu de faire un vote blanc et nul, ils préfèrent s'abstenir. Mais comment se manifeste-t-elle face à la catégorie socio professionnelle des électeurs.

3 - 3 - L'abstentionnisme par rapport à la catégorie socio professionnelle.

Tableau n°18 : Répartition des abstentionnistes selon leur catégorie socio professionnel et leur milieu d'appartenance.

Modalité de vote	Abstentionniste			
Milieu d'appartenance Profession	Urbain	Rural	Total	Pourcentage
Agriculteur/ éleveur	0	0	0	0%
Commerçant	10	02	12	70,6%
Fonctionnaires	0	0	0	0%
Autres	03	0	03	17,6%
Chômeurs	02	0	02	11,8%
Total	15	02	17	100%

Source : Enquête personnelle en milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

D'après ce tableau, on observe un taux élevé d'abstention vis-à-vis des gens qui travaillent dans le champ du commerce. Ce qui veut dire que 12 individus parmi les 17 abstentionnistes enquêtés (70,6%) sont des commerçants dont 10 parmi eux se trouvent en milieu urbain et les deux autres en milieu rurale et la plupart d'eux sont des épiciers. Ce qui veut dire que ces gens là sont libres dans leur travail et ayant une autonomie financière. C'est cette liberté domine la pensée de certains électeurs comme les commerçants et génère une tendance forte à l'abstention. De ce fait, quelques interviewés¹⁵ affirment que l'effet du vote n'a aucun changement sur leur travail ou rien n'est changé s'ils votent ou pas.

De plus, la recherche des bénéfices suscite encore un comportement inactif chez les électeurs commerçants. Étant donné que le jour de l'élection s'est considéré comme de jour férié, la vente à l'avènement permet aux commerçants de trouver un surplus de revenu c'est pour cette raison qu'ils profitent d'ouvrir le magasin afin de satisfaire aux besoins des clients surtout les denrées de consommation courante. Cette rationalité empêche les citoyens commerçants d'exercer leur droit de voter. En outre, il y a aussi la paresse parce que le bureau de vote est loin du village.

¹⁵ « Interviewés : C'est notre effort qui nous permet de nourrir » (Tsy miantehatra amin'ny herin'ny hafa fa amin'ny herin'ny tena ihany. Afokasoka e !

En effet, l'attachement excessif à la possession d'argent engendre une paresse électorale chez les citoyens commerçants.

Concernant d'autres catégories de travail, 17,6% des abstentionnistes (9 sur 17 enquêtés) sont des citoyens ayant d'autres professions comme l'artisan et le guide touristique. Ils sont concernés par l'abstentionnisme involontaire parce que la migration professionnelle ne leur permet pas d'aller voter. Par contre, aucun fonctionnaire n'est influencé par ce phénomène car la participation au vote est une habitude dans le travail. Par contre, aucun fonctionnaire n'est concerné sur ce phénomène car la participation au vote est une habitude dans le travail. Enfin, 11,8% des abstentionnistes sont de citoyens oisifs qui pensent que l'élection est réservée aux citoyens ayant des emplois fixes. Cela signifie que la timidité pousse les citoyens sans emplois à s'abstenir. Mais comment se présente cette tendance par rapport à la religion ?

3 – 4- L'abstentionnisme par rapport à la religion

Tableau n°19 : Répartition des abstentionnistes selon l'appartenance religieuse et leur milieu d'origine.

Modalité de vote	Abstentionnistes			
Milieu d'origine Religion	Urbain	Rural	Total	Pourcentage
Catholique	02	0	02	11,8%
Protestant	08	0	08	47%
Autres	05	02	07	41,2%
Total	15	02	17	100%

Source : Enquête personnelle en milieu rural Mars 2016, milieu urbain Avril 2016

D'après ce résultat, on constate que le recours à l'abstention est plus remarquable pour les protestants parce que 47% des abstentionnistes sont des citoyens protestants en milieu urbain. C'est-à-dire que parmi les 15 abstentionnistes urbains 8 individus parmi-eux sont des catholiques. Cela implique que les cantons protestants s'abstenaient plus que les cantons catholiques. Cette situation peut être due à la différenciation des pratiques religieuses ou par l'habitude de participer au pratique communautaire à l'Église. En plus, les pratiques du protestant sont polymorphes parce qu'il y a des protestants de l'FJKM et

des Luthériens. Cette disparité pousse les citoyens protestants à ne pas motiver à la participation collective comme le vote.

Par contre, les pratiques catholicistes sont universels et communes. Cette universalité de la pratique véhicule l'idée de participation massive des adeptes à toutes les activités faites. C'est pour cette raison qu'il y a moins de risque d'orienter au refus de voter. En parlant des autres confessions ou sectes, on trouve que 41,2% des abstentionnistes interviewés sont des citoyens appartenant à d'autres confessions dont 5 parmi eux se trouvent en ville et les deux à la campagne. Ils sont tous touchés par les raisons pratiques de l'abstentionnisme car leur confession les empêche de voter. Il convient de dire que le manque d'intégration de leur confession suscite cette tendance car les sectes ne sont pas encore bien consenties dans la société Malgache.

Section 4 : Autres facteurs explicatifs de l'abstentionnisme

4 – 1- Sondage d'opinion sur l'orientation de vote des électeurs lors de l'élection communale.

Question : Avez- vous un parti politique ou un candidat préféré durant l'élection ?

Le figure ci- après nous montre les réponses obtenus auprès des enquêtés :

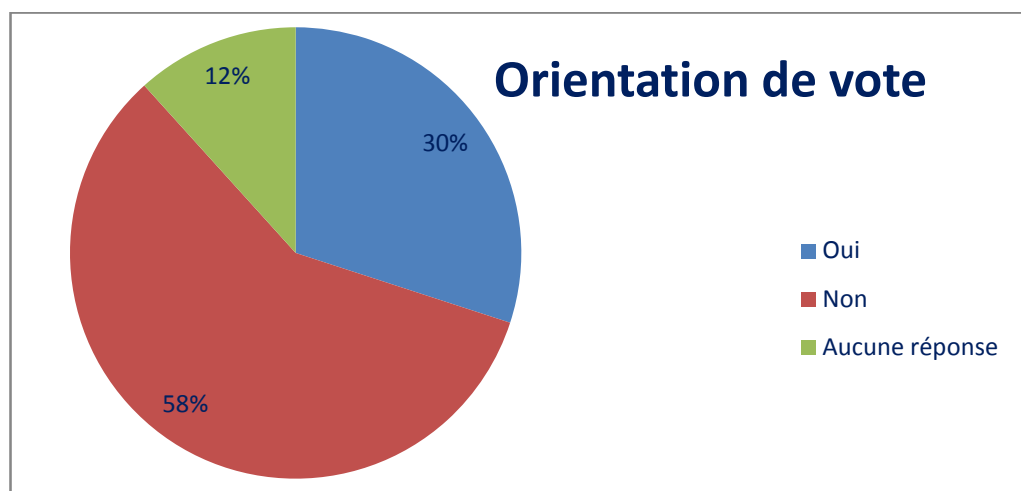


Figure n°01 : L'orientation de vote

D'après cette figure, nous avons remarqué que la majorité des citoyens enquêtés sont des simples citoyens qui n'ont pas d'orientation politique pendant l'élection. 58% des citoyens ne soutiennent pas des candidat(e)s durant l'élection communale tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Seulement 30% des individus interrogés avaient des candidat(e)s préférés et 12% des enquêtés ne disent rien. Peut-être qu'ils n'en souviennent plus ou peut

être qu'ils ont honte de répondre parce que leurs candidats préférés sont vaincus. Malgré la pluralité des partis politiques actuels, beaucoup des citoyens ne sont pas encore intégrés dans le monde politique.

Étant donnée le dynamisme des politiciens au processus électoral, la majorité des citoyens sont neutres. C'est-à-dire, ils n'appartiennent ni au gouvernement en place, ni aux partis opposantes, ni aux indépendants mais restent neutre. Il convient alors de souligner que les électeurs pratiquent le politique de non alignement suite à l'abstentionnisme pendant les opérations de vote sinon un vote blanc ou nul. Par contre, le fait d'appartenir à tel ou tel candidat/ parti signifie que le vote est un choix pré- établi il ne reste que de scrutin. En outre, le silence des interviewés devant cette question implique une incompétence politique ou une indifférence sur le sujet politique. De ce fait, force est de constater que quelque soit le programme lancé par divers candidats pendant la propagande, la majorité des citoyens n'ont aucune positionnement sur le vote (ni à gauche ni à droite), peut être que les candidats sont insatisfaisant.

Bref, la conviction politique est encore loin de la pensée des citoyens. Cela nous permet d'estimer le degré de dépendance entre les candidats et les citoyens en adoptant une autre donnée recueillie auprès des cibles.

4 – 2- Attente des électeurs envers les candidats

Question : Qu'attendez- vous du parti politique ou du/ de la candidat(e) pour qui, vous avez voté ?

La figure ci- après nous donne plus d'explication sur ce sujet.

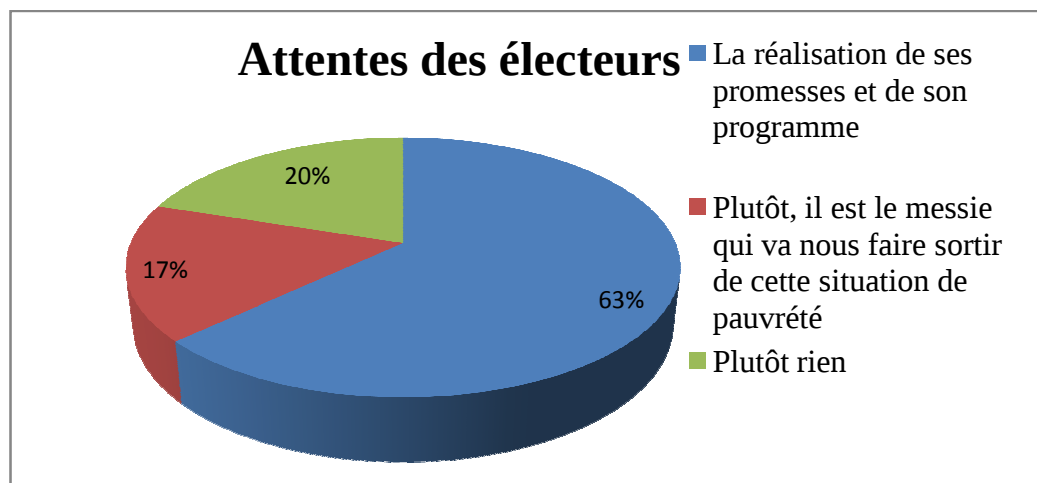


Figure n°02 : Les attentes des électeurs

D'après cette figure, on observe une grande attente entre les candidats et les électeurs. Cela implique que 63% des individus enquêtés attendent la réalisation des promesses et du programme lancés par les candidat(e)s lors de son discours. De plus, 20% des interviewés espèrent plutôt la venue d'un messie qui va sortir le pays de la pauvreté et 17% exigent rien aux politiciens. Ces deux dernières catégories des gens sont des abstentionnistes indépendamment de la vie politique. De ce fait, force est de constater que le climat de confiance n'a plus de place entre les politiciens et les citoyens d'où la désaffection politique suite à l'abstention.

Aujourd'hui, la confiance a laissé place à une suspicion systématique qui s'exprime de bien de façon, mais surtout par le désengagement total du citoyen de tout ce qui est politique, alors même qu'il est théoriquement au centre du processus politique. Le citoyen se contente d'être un électeur occasionnel, lorsque l'État lui en donne la chance, et manifeste sa désapprobation par son inaction. Les politiciens sont dans la ligne de mire des personnes interrogées qui sont à plus de 80% convaincues qu'ils ne sont là qui pour s'enrichir et qu'ils ne recherchent aucunement ce qui bien pour Madagascar. Au-delà de désillusion politique causée par les régimes successifs, les personnes interrogées ont aussi d'énormes attentes vis-à-vis des leaders politiques qu'ils veulent honnêtes, croyants et instruits mais pas égoïstes.

Bref, le bénéfice du doute que les citoyens avaient une distance sur la démocratisation actuelle suite à la baisse de participation électorale de cette dernière. Ce qui veut dire que si la démocratie est dans une situation douteuse c'est parce que le peuple se sent insatisfait à la pratique politique à Madagascar.

Chapitre VII : Mission des acteurs et Manifestation des problèmes

Ce chapitre se consacre sur la mise en évidence des fonctions exercées par les agents électoraux avec les caractéristiques des matériels nécessaires aux élections dans le but de trouver une bonne organisation des opérations électorales. Mais nous allons également énumérer dans ce chapitre les problèmes rencontrés par ces agents électoraux.

Section1 : Mission des acteurs du processus électoraux

1 – 1- Les matériels électoraux et leurs caractéristiques

- Le bureau de vote : c'est l'espace aménagé où se déroule l'ensemble des opérations du vote. Il comporte le matériel électoral indispensable à l'accomplissement des opérations de vote.
- La liste électorale qui comporte les noms de tous les inscrits du bureau de vote correspondant.
- L'urne de vote : qui doit être transparent et vide avant le début du vote. Il doit également porter l'inscription du numéro du bureau de vote et deux scellés.
- Les bulletins de vote constituant les inscrits sur la liste
- L'isoloir : il est disposé de manière à garantir le secret du vote. Il en faut au moins un dans chaque bureau de vote.
- L'encre indélébile : qui est destinée à marquer l'index (ou la paume) d'un électeur qui a accompli son vote. Elle permet aussi d'éviter des votes multiples.

1 – 2- La procédure de vote

- A son entrée dans le bureau de vote, un membre de celui-ci vérifie si l'électeur n'est pas déjà porteur d'une marque indélébile.
- L'électeur présente sa carte d'identité nationale et sa carte d'électeur.
- L'électeur doit prélever un exemplaire du bulletin de vote.
- Il se rend dans l'isoloir pour marquer son choix sur le bulletin conformément aux modalités définies par la CENI et plie le bulletin de manière à pouvoir l'introduire dans l'urne.
- Il sort de l'isoloir en faisant constater au président qu'il n'est porteur qu'un seul bulletin. Le président le constate, sans toucher au bulletin.

- L'électeur introduit lui-même le bulletin dans l'urne.
- Après avoir introduit le bulletin dans l'urne, il signe ou oppose ses empreintes digitales sur les listes d'émargement.
- Avant de quitter le bureau, un membre du bureau de vote marque le pouce gauche de l'électeur d'encre indélébile ou autre produit similaire.
- Enfin, l'électeur récupère sa carte d'électeur et sort du bureau de vote.

1 – 3- Mission et attribution des acteurs du processus électoraux

1 – 3 – 1- Les électeurs

Ils sont pour fonction d'accomplir leurs devoirs en tant que citoyens de la nation Malgache. Les principes mission d'eux sont de voter.

1 – 3 – 2- Les membres du bureau de vote

Qui sont composés de quatre organes à savoir :

➤ Le président du bureau de vote

Il a pour mission de responsabiliser la sécurité sur les lieux de vote (à l'intérieur et à l'extérieur du bureau de vote), il gère les documents électoraux de concert avec les autres membres du bureau de vote. Ensuite, il assure l'ordre et le bon déroulement du scrutin, il paraphe au fur et à mesure les bulletins de vote avec l'un des autres membres du bureau de vote tiré au sort. Il plie, déplie et remet le bulletin de vote à l'électeur. Puis, il constate (sans toucher au bulletin de vote) que l'électeur n'est porteur que d'un bulletin de vote, que l'électeur introduit lui-même dans l'urne et assure que ce dernier a trempé un doigt dans l'encre indélébile jusqu'à la base de l'ongle. Enfin, il annonce la clôture du scrutin et récupère les cartes des électeurs encore alignés pour les faire voter.

➤ Le secrétaire

C'est une personne qui dresse le procès verbal du scrutin, rédige et lit les observations ou contestation faites par les délégués ou par les candidats. De plus, il remplit la troisième feuille de dépouillement et peut assister le président du bureau de vote dans ses tâches.

➤ **Le 1^{er} assesseur**

C'est un individu qui prend en charge la vérification des doigts des mains de l'électeur pour assurer qu'il n'a pas encore voté. Il vérifie aussi l'identité des électeurs sur leur pièce d'identification et sur leur carte d'électeur en assurant sur la carte que le numéro du bureau de vote qui y est inscrit est bien celui de l'électeur, puis, il la transmet à l'autre assesseur. Il convient également de signaler que le 1^{er} assesseur peut assister le président dans ses tâches.

➤ **Le 2^{ème} assesseur**

Comme le premier, il vérifie l'inscription de l'électeur sur la liste électorale, Estampille la carte d'électeur et la remet au détenteur. Ainsi, il aide le président dans ses tâches.

1 – 3 – 3- Mission du délégué du parti / candidat

Le délégué est mandaté pour surveiller pour le compte de son candidat le déroulement du vote. Sa mission commence avant le scrutin et se termine après le scrutin.

❖ **Avant le scrutin**

Premièrement, le délégué doit identifier le bureau de vote qui lui est confié, s'assurer de l'existence réelle du bureau de vote et vérifier que le bureau de vote est aisément identifiable par tous les électeurs y compris les illettrés et accessible pour les handicapés. Deuxièmement, il doit également vérifier les documents électoraux disponibles dans le bureau de vote à savoir la liste électorale, les imprimés des procès verbaux d'élection, les feuilles de dépouillement, les enveloppes pour l'envoi des procès verbaux,... Troisièmement, il doit connaître les personnes autorisées à prendre place dans le bureau de vote et s'assurer qu'aucune publicité partisane ne reste affichée à l'intérieur ou à l'extérieur du bureau de vote. Il convient également de souligner que le délégué ne peut pas porter sur soi identification partisane indiquant son appartenance à tel ou tel parti.

❖ **Le jour scrutin**

Plusieurs aspects sont à prendre en compte par les délégués des partis politique ou des candidats indépendants avant le démarrage du vote, entre autre : la ponctualité ou il doit se rendre à son bureau du vote au moins 30 mn avant l'ouverture du scrutin, la

sécurité, c'est-à-dire les conditions de circulation des électeurs, la présence des forces de l'ordre. Il doit s'assurer aussi que seul le personnel autorisé est présent à l'intérieur du bureau de vote. En outre, il vérifie le matériel électoral en assurant que chaque urne est bien ouverte et exposée avant le début du scrutin, bien vide et bien scellée.

Il s'engage aussi de vérifier le matériel de campagne électorale en exigeant la destruction des affiches ou autres propagandes à l'intérieur du bureau de vote. Puis, il doit s'assurer que l'isoloir est bien installé et qu'aucune ouverture (fenêtre) dans le bâtiment ne permet à l'électeur, en train de vote, de communiquer avec ou d'être vu de l'extérieur.

❖ **Pendant le déroulement de scrutin**

Le délégué doit accroître sa vigilance et observer de manière permanente l'intérieur et l'extérieur du bureau de vote et noter tout cas de tentative de corruption. De plus, il doit veiller à la conformité des actes posés par les membres du bureau de vote et noter l'ambiance générale du bureau de vote à savoir le nombre d'électeurs attendant de voter, la moyenne du temps d'attente et noter si le vote se déroule rapidement ou si les gens se sentent frustrés d'attendre et repartent sans avoir voté et surtout noter l'atmosphère du vote. Par la suite, le délégué doit aussi noter les irrégularités éventuelles. C'est-à-dire les heurs d'ouverture et de fermeture du scrutin, l'acte d'influence d'intimidation ou de campagne auprès des électeurs ainsi que le retardement, empêchement ou ralentissement du processus de vote de la part des responsables des élections ou des agents d'un parti.

❖ **A la clôture du scrutin**

Dans cette étape, le délégué a pour mission principale d'annoncer à haute voix la fermeture du scrutin. Après, il prépare le dépouillement qui est une étape cruciale du scrutin. Il devra suivre le dépouillement et relever les irrégularités s'il y en a. Dans ce cas, il doit redoubler de vigilance et au besoin demander la reprise du décompte. Et puis, il veille à la signature du procès-verbal et de la feuille de dépouillement par tous les membres du bureau de vote. Il a droit à un exemplaire de chaque formulaire. En ce qui concerne les résultats, le délégué doit s'assurer que la procédure prescrite par le code électoral pour l'annonce des résultats est bien respectée et que le formulaire officiel de la déclaration des résultats est signé par les responsables autorisés et contresigné par les délégués des partis et des candidats.

❖ **Après le scrutin**

Le délégué a la tâche de soumettre à son parti politique (ou son candidat) un rapport détaillé du déroulement du scrutin (observation et irrégularités s'il y en a). Ce rapport permettra au parti politique de contester si besoin est, les résultats et de recourir à la juridiction compétente pour juger de la nécessité de l'annulation ou de la validation des - électorale, le respect du droit de vote des électeurs et du secret de vote, la connaissance des procédures les garanties pour empêcher les irrégularités à grande échelle.

1 – 3 – 4- Mission du CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante)

Tout d'abord, le code électoral reconnaît deux missions essentielles à la CENI. L'une c'est la constitution, la gestion et la conservation du fichier électoral national. L'autre c'est l'organisation et la supervision des opérations électorales. Mais il convient de préciser que sa mission se répartie dans trois périodes bien distinctes à savoir la période pré- électorale, pendant le scrutin et après le scrutin. Nous allons présenter une à une cette mission périodique.

▪ En périodes pré- électorales

La CENI a pour fonction :

- de tenir à jour et de conserver le fichier électoral ainsi que les documents et matériels électoraux,
- de réviser les listes électorales,
- d'établir et de distribuer les cartes électorales,
- d'assurer ou de superviser la formation du personnel chargé des scrutins,
- de contribuer à l'éducation civique des citoyens en matière d'expression du suffrage,
- dévoiler le projet de calendrier des élections,
- d'acquérir et de ventiler le matériel et les fournitures divers nécessaires aux opérations électorales,
- de réceptionner et de traiter les dossiers de candidatures aux élections locales,
- de publier les listes des candidatures
- de remettre dans les délais les spécimens de bulletins de vote et d'affiches publicitaires aux candidats des partis politiques prenant part au scrutin en vue des campagnes électorales,

- de désigner des représentants de la commission électorale nationale indépendante (CENI) à l'observation d'élections étrangères.
- d'assurer l'accueil et d'accréditation des observateurs et la prise de toutes mesures pour faciliter leur mission sur le terrain lors des scrutins.

▪ **Pendant les consultations électorales**

La CENI est chargée la sécurité des scrutins et la coordination de l'ensemble des structures chargées des opérations électorales. Ensuite, elle est aussi le responsable de l'exécution du budget électoral approuvé par le gouvernement. Puis, la CENI assure le transport et le transfert direct des procès- verbaux des élections au conseil constitutionnel ou au conseil d'État, ainsi que des résultats des scrutins en vue de leur centralisation. Enfin, elle garantie la facilitation du contrôle des scrutins par la juridiction administrative et les parties politiques.

▪ **Pendant les périodes post- électorales**

La CENI est chargée de :

- Centraliser tout les documents et matériels électoraux ainsi que de le conserver,
- Faire une seconde vérification des documents électoraux,
- Confronter les procès verbaux (P.V)
- Recompter les voix obtenues,
- Publier les résultats provisoires des élections,

Les SRMV ou Sections de Recensement Matériel des Votes

- Les SRMV dressent l'inventaire des documents transmis par chaque bureau de vote et vérifient l'exactitude des décomptes qui y sont faits,
- Elles doivent consigner dans leurs procès- verbaux toute anomalie, tout fait qu'elles ont relevé sur les documents bureau de vote par bureau de vote,

Elles doivent transmettre à la diligence de leurs présidents tous les documents ayant servi à l'opération électorale accompagnée du procès- verbal des travaux ainsi que le bordereau récapitulatif à la CENI ou à ses démembrements.

La CES ou Cour Électorale Spéciale

Elles a pour mission de proclamer les résultats définitifs des élections et du contentieux électoral.

En voici comment structure les opérations électoraux de ces 3 entités :

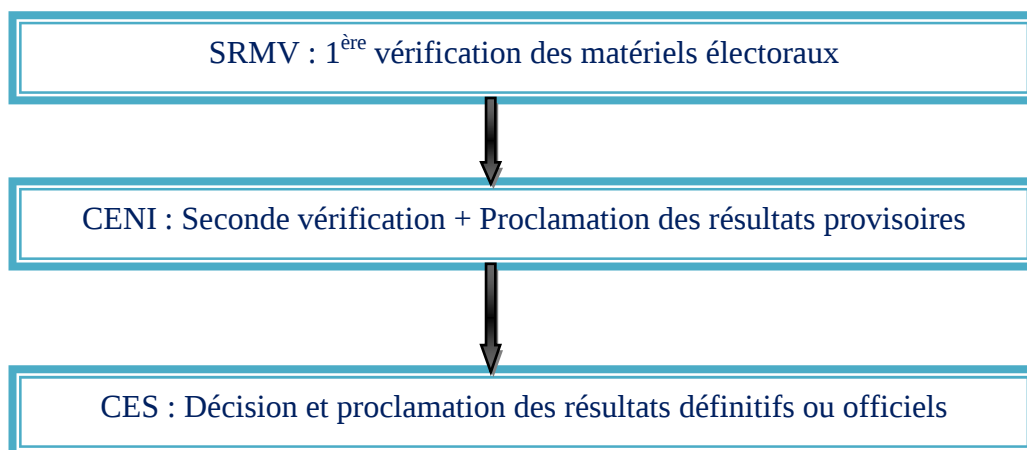


Figure n°03 : structure des trois entités électORAles

1 – 3 – 5- Mission des observateurs

On distingue deux types d'observateurs : les observateurs internationaux et les observateurs nationaux. Les observateurs internationaux regroupant des représentants diplomatiques locaux, des organisations internationales de l'Union Africaine (U.A), l'organisation internationale de la Francophonie (OIF), Commission de l'Océan Indien (COI), communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC)..., l'observateurs nationaux composés par le conseil des Églises Chrétiennes de Madagascar (FFKM), la justice et Paix et le comité national d'observation des Élections (KMFCNOE).

D'abord, leur mission principale s'inspire sur l'éducation civique et le renforcement de la citoyenneté à l'aide d'une sensibilisation des électeurs portant sur les procédures de vote notamment l'utilisation de bulletin unique et la nécessité de porter son choix sur la base des programmes déclinés par les candidats. De plus, ils doivent agir avec neutralité, objectivité et impartialité en montrant son intérêt sans trop s'engager. Son rôle se limite à recueillir toutes les informations et assurer le plaignant que la plainte sera acheminée à l'autorité désignée.

En ce qui concerne la société civile, son dernier niveau d'implication a porté sur l'observation des élections et c'est à ce niveau qu'intervienne le CNOE qui peut contester les résultats définitifs de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC).

Bref, l'observateur joue un rôle crucial dans le processus électoraux dont- ils constituent des acteurs à part entière.

Section2 : Manifestation de problèmes

Les observations que nous avons faites, nous permet d'appréhender la réalité sur les problèmes rencontrés par la population ainsi que l'administration. C'est pour cette raison que nous commençons à présenter les problèmes locaux dans les deux milieux d'étude et après nous entamons à l'élaboration des problèmes existant pour chaque administration électorale.

2 – 1- Problèmes locaux

2 – 1 – 1- Au sein de la commune rurale

Tout d'abord, nous commençons par les problèmes socio- économiques. Les paysans rencontrent beaucoup de problèmes en matière de subsistance car ils n'ont pas des moyens matériels et financières pour subvenir leurs activités génératrices des revenus. Dans ce cas, ils ne possèdent pas des engrais chimiques et des nouvelles semences alors que 95% de la population rurale sont des agriculteurs. De plus, l'infrastructure routière est complètement détruite et ce qui bloque la circulation des produits car il n'y a pas des moyens de transport lots de la saison de pluie. De cette manière, la zone rurale est encore enclavée du fait de l'absence de l'électricité et surtout des moyens de communication à cause de la difficulté des réseaux sociaux. Il en est de même aussi pour l'accès en eau potable qui est encore un cimetière de projet du gouvernement local (maire).

En outre, l'insécurité constitue encore un obstacle majeur pour le développement du Fokontany car le phénomène du « dahalo » avec l'Alabotry ne cesse d'augmenter. Il y a également le problème sanitaire dû à l'insuffisance des infrastructures de base comme le CSB, les hôpitaux ainsi que l'inexistence des médicaments nécessaires pour le traitement qui les obligent d'aller à 50 km pour chercher des médicaments.

Puis, nous allons aborder les problèmes politiques existants en milieu rural, entre autre l'incompétence politique des citoyens ruraux du fait de l'absence de support d'information surtout que le monde rural est loin de l'administration Étatique. La plupart des paysans n'ont pas de support d'information même la radio ce qui ne leur permettra pas

de suivre l'actualité politique. Ils se contentent d'écouter la radio trottoir qui risque de propager des rumeurs politiques.

Enfin, il y a aussi le non représentativité des femmes sur la vie politique en milieu rural. En d'autre, les femmes ruraux ne sont pas encore motivés en matière politique d'où l'inexistence de ces genres sur les candidats aux maires dans la commune rurale. Mais qu'en est – il du milieu urbain.

2 – 1 – 2- Au sein de la commune urbaine

Le monde urbain est remarquable par l'insalubrité de son environnement à cause des ordures non ramassés. Il en est de même aussi par l'insécurité que ce soit le jour ou la nuit. Il convient également de citer la prolifération des secteurs informels ou vente illicite ainsi que la précarité de l'emploi suite à une forte augmentation du taux de chômeur.

En parlant du domaine politique, la population urbaine est directement victime de l'instabilité politique comme par exemple la manifestation, ceux qui freinent les activités des subsistances des masses surtout les commerçants sur les trottoirs, d'où les conflits entres les peuples et les politiques.

2 – 2- Problèmes sur la participation électorale.

2 – 2 – 1- Problèmes rencontrés par les électeurs

Premièrement, lors de notre descente sur terrain, on a pu constater divers problèmes vis-à-vis des électeurs enquêtés tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Alors, beaucoup d'électeurs ne peuvent pas voter parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale. De cette manière, la procédure à suivre pour l'obtention de la carte d'identité nationale est très longue pour les nouveaux électeurs alors qu'ils ont l'âge de voter, d'où l'abstention forcée.

Deuxièmement, les électeurs rencontrent des difficultés sur le nouveau système électoral notamment sur l'utilisation de bulletin unique. De ce fait, ils passent beaucoup de temps dans l'isoloir si non ils risquent de tricher en demandent de l'aide à l'extérieur ou ils ont recours à faire de vote blanc ou nul.

Troisièmement, l'adoption du principe du multipartisme pose problème pour certains électeurs surtout qu'ils sont majoritairement inconnus ou moins intégrés dans

l'espace politique même dans le medias comme le cas de candidat(e)s indépendant(e)s. dans ce cas, les électeurs ont du mal à choisir entre plusieurs candidats.

De plus, l'insatisfaction des citoyens envers les candidat(e)s génère le vote par incertitude. Il convient aussi de signaler que la pauvreté influence le choix d'électeur car ce dernier est influencé par les petits cadeaux offerts par les candidats lors de la campagne électorale ; ce qui entraîne la matérialisation des choix des électeurs, c'est le cas plus fréquent en milieu rural du fait de l'incompétence politique des citoyens.

Puis, du fait de la démagogie des politiciens, on trouve une désaffection politique vis-à-vis des citoyens. Ces derniers n'ont plus confiance aux candidats car ils ne tiennent pas leurs promesses lorsqu'ils arrivent au pouvoir, d'où le boycott de l'élection.

Enfin, le manque d'éducation électorale constitue un problème majeur pour les citoyens d'où la faible participation des jeunes générations dans la vie politique.

2 – 2 – 2- Problème au sein de l'administration électorale

Nous avons soulevé quelques problèmes lors de la consultation électorale à savoir : l'insuffisance de ressources matérielles, humaines et financières qui entraîne le retard du travail. En d'autre terme, il y a le manque des personnels lors du recensement. De plus, la plupart des gens sont injoignables dans leur village pendant le travail des agents recenseurs. Il y a également l'insuffisance de bureau de vote qui n'entretienne pas l'étendu du Fokontany comme le cas du fokontany Ambolokandrina qui n'a qu'une seule centre de vote dans un établissement privé. En ce qui concerne la sécurisation des opérations électorales, la présence des forces d'ordre n'est pas garantie dans les zones rurales.

En outre, il y a également le non paiement des indemnités des membres du bureau de vote ce qui entraîne l'absence des quelques membres durant le scrutin. En parlant des problèmes techniques, on a pu soulever le retard de la communication pour les électeurs dans les zones enclavés, ainsi que l'ouverture tardive de bureau de vote qui a été repoussé à 7h à cause du défaut de l'électricité. La défaillance de la liste électorale est aussi un autre problème à cause du dysfonctionnement. Il s'agit notamment du cas des électeurs qui bien que recensés mais qui ont été omis sur les liste électorales. Il en est de même du déficit de formation de certains membres de bureau qui a conduit à l'annulation des résultats dans le bureau de vote. Il existe également une anomalie électorale ou les kits électoraux n'ont pas

été acheminés comme le cas de quelque bureau de vote où il n'y a pas eu d'encre indélébile.

L'absence de mécanisme pour le financement public des partis et des candidats pose encore de problème au sein de l'administration ce qui entraîne le déséquilibre des forces entre les candidats. A cet effet, l'absence d'affiches des certains candidats sur les panneaux prévus dénote l'inégalité des surfaces financière des candidats. Ainsi, il y a confusion entre pré- campagne et campagne électorale dû au non respect de la loi sur la campagne électorale. Il existe également une désorganisation à l'intérieur du bureau de vote à savoir la confusion des fonctions dans la gestion de bureau ainsi que l'oubli de la signature des procès verbaux. La complexité des procédures du projet d'appui à la crédibilité et à la transparence des élections à Madagascar (PACTE) ne permet pas une mobilisation rapide des fonds, ce qui pousse enfin un autre problème ou contestation des résultats génère des conflits entre citoyens car le candidat élu provisoirement dans un Fokontany n'est pas officiellement élu au sein de la commune. Tout ceci c'est à cause de la préférence partisane des électeurs.

➤ **Entrave de l'éducation électorale**

D'abord, les campagnes d'éducatrices électorales ont été moins visibles sur le terrain. Cela est certainement dû au problème récurrent de moyens alloués aux organisations de la société civile mais également au fait que la population s'est habituée et familiarisée aux notions électorales de base. Ensuite, la modicité des moyens mobilisés est toujours évoquée par certaines organisations de la société civile.

En outre, sa dépendance à des financements extérieurs, ses difficultés d'encrage local, son expérience limitée et la faiblesse de ses structures ne lui permettent pas de mettre à profit tout son potentiel et sa capacité de sensibilisation de toutes les populations.

Enfin, leur mission de sensibilisation et d'éducation n'est pas encore réussie dans le monde rural qui en avait le plus besoin parce qu'elle se déroule toujours dans le centre urbain.

2 – 3- Autres aspects de problèmes

Madagascar se caractérise par un taux de participation aux élections relativement faible surtout lors des dernières élections en 2015. Ce phénomène auquel, contribue divers facteurs comme le manque de confiance de la population dans le système politique, une « fatigue de vote » et une éducation civique faiblement développée affecte plus largement la crédibilité de chaque élection. La baisse du degré de confiance des électeurs vis-à-vis de l'impact de leur vote, inhérente à la contestation des résultats des élections antérieurs stimule une tendance à l'abstention. De plus, le principe facultatif de l'élection c'est-à-dire le droit de vote désigne le droit de voter et celui de ne pas voter. Ce principe entraîne la négligence de la participation d'où la recours à l'abstention.

Nous tenons à préciser également l'absence de visite locale des dirigeants politiques comme les députés et les maires constitue un facteur de blocage de la participation électorale car les citoyens se sentent délaissés par les élites politiques ce qui stimule l'ennui politique des citoyens. Le déficit d'intérêt détermine l'abstention à l'échelle individuelle ou le programme du candidat n'affecte pas le besoin de citoyen.

Enfin, la paresse électorale constitue un obstacle majeur pour la démocratie participative.

Arbre de problèmes

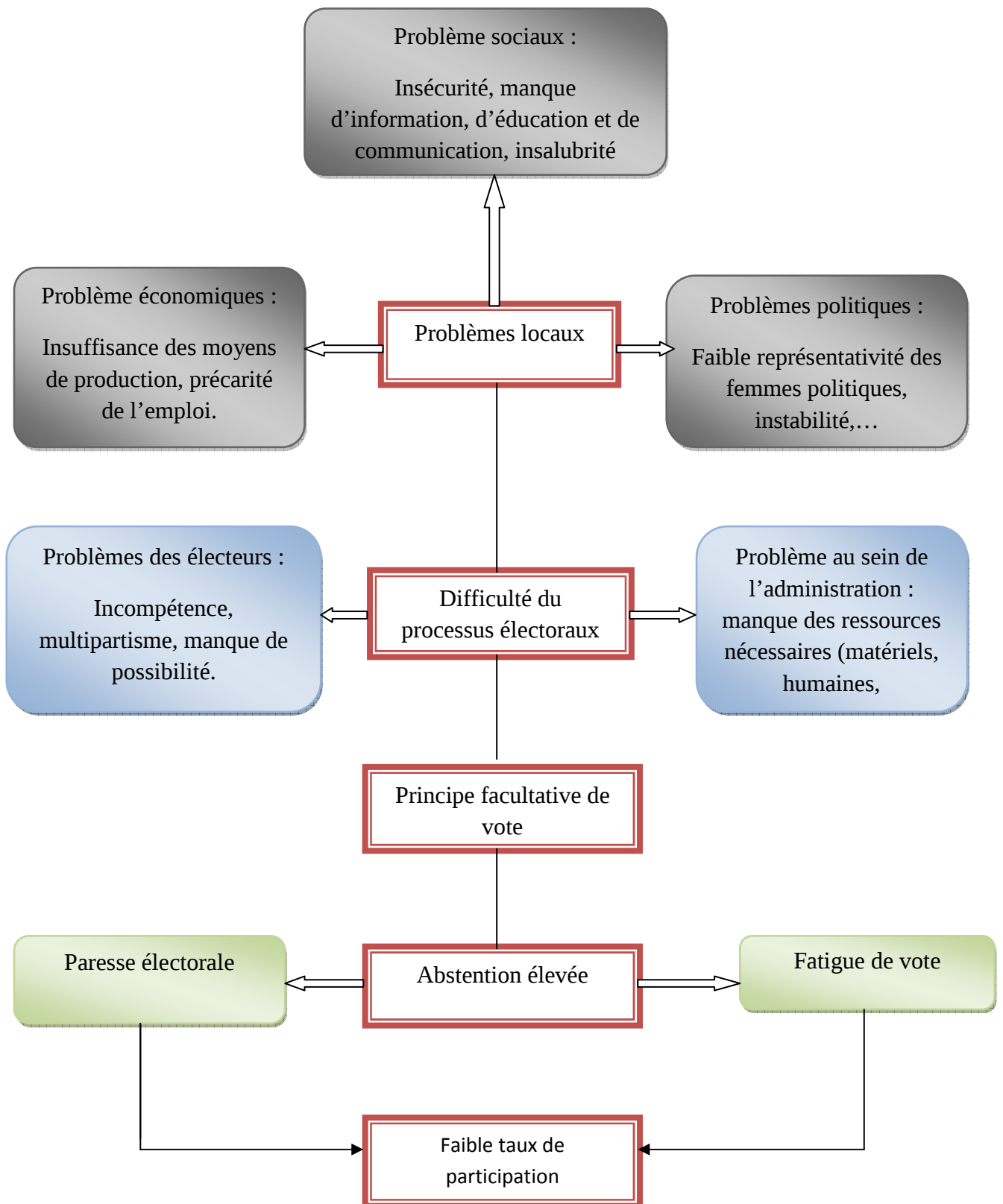


Figure n°04 : Arbres de problèmes

Conclusion partielle

En résumé, force est de constater que les résultats d'enquêtes auprès des cibles représentent les mêmes caractéristiques aux données communautaires que nous avons recueillis. La participation électorale des citoyens enquêtés justifie la réalité existante sur les élections communales en milieu rural et milieu urbain. De cette manière, on a soulevé que les écarts de la participation s'expliquent par l'analyse des déterminants de vote à savoir : la catégorie d'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la catégorie socio professionnelle et l'appartenance religieuse. Par contre, le phénomène d'abstentionnisme soulève également ces principaux déterminants sauf l'approche genre. Mais l'adoption des autres facteurs explicatifs nous permet d'approfondir l'analyse de ce phénomène. Alors, on a pu fournir deux types de sondage d'opinion sur l'orientation politique et l'attente des citoyens envers les candidat(e)s.

Ainsi, nous pouvons continuer notre travail sur la mise en valeur des missions de chaque acteur du processus électoral et ceci nous aide à appréhender la réalité sur les problèmes existants autour de l'élection. Mais quelles étaient les mesures à prendre pour résoudre ce problème avec une situation démocratique viable ? C'est dans la troisième partie que nous développerons cette question.

TROISIEME PARTIE :

DISCUSSION ET

APPROCHES

PROSPECTIVES

PARTIE III : DISCUSSION ET APPROCHES PROSPECTIVES

Introduction partielle

Cette troisième partie est divisée en trois chapitres bien distincts dont le premier s'attaque à la vérification des hypothèses afin de savoir si elles sont fortes ou faibles. L'autre chapitre présente quelques discussions sur ce sujet d'étude en vue de mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités ainsi que les menaces de la participation électorale. Enfin, nous terminerons notre travail de recherche par la proposition des quelques recommandations ou il s'agit ici d'une approche prospective face aux divers problèmes cités auparavant.

Chapitre VIII : Vérification des hypothèses

La vérification des hypothèses est une étape incontournable dans une recherche scientifique car ceci constitue une preuve des études pratiques réalisées par le chercheur. Cela signifie que le chercheur après sa descente sur terrain doit montrer si les hypothèses de travail sont validés ou non.

Section1 : Première hypothèse

- Le niveau de compétence très différente entre les électeurs constitue l'une des facteurs explicatifs des écarts de participation entre milieu rural et milieu urbain.

Les résultats d'enquêtes ont démontré que les électeurs ruraux considérés comme faiblement éduqués participent plus au vote par rapport aux électeurs urbains qui sont majoritairement intelligent mais refusent de voter. Ce qui veut dire qu'en ville les abstentionnistes sont des gens ayant de niveau d'étude supérieur. Malgré l'incompétence politique des gens ruraux du fait de l'insuffisance de support d'information, ils se contentent seulement d'accomplir leur devoir en tant que citoyen. Tout ceux-ci confirment notre première hypothèse.

Section2 : Deuxième hypothèse

- Les inégalités du degré de citoyenneté influencent les écarts de la participation du fait de l'acculturation incessante en ville.

Sur ce propos, le rythme de la mondialisation en milieu urbain découle un nouveau mode de pensée avec la montée de l'individualisation alors que l'élection est une affaire collective, d'où une diminution du taux de participation des électeurs dans ce milieu. Mais les ruraux en tant que conservateur des liens sociaux sont encore plus solidaires dans cette dynamique démocratique. Cette situation est observable lors de notre descente sur terrain où l'entraide tient encore place en milieu rural. On vu également le dynamisme des ruraux pour toutes activités communes entre autre : la réunion du Fokonolona, reboisement et assainissement général, etc.

Section3 :Troisième hypothèse

- L'impact du vote détermine la motivation électorale.

Pour la troisième hypothèse, la participation électorale reflète de la situation économique des individus. De ce fait, si le vote n'aura aucun impact sur les activités génératrices de revenus des électeurs, on trouve un taux de participation très bas. Vu qu'en milieu urbain les commerçants couvrent la moitié des interviewés mais ils sont des électeurs inactifs car l'élection n'introduira des impacts positifs sur leur revenu. Par contre les

individus ayant de situation économique difficile participent au vote dans le but de trouver un changement et une amélioration du niveau de vie comme le cas des paysans interviewés plus actifs au vote. On peut dire que le résultat d'enquête illustre la troisième hypothèse.

Bref, toutes les hypothèses se focalisent sur la mise en évidence de la forte participation électorale en milieu rural. Malgré l'analyse des principaux déterminants de vote, les ruraux participent plus que les urbains. Force, est de dire les hypothèses sont vérifiées. Nous allons mener une étude critique sur notre objet d'étude qui est l'élection communale. C'est dans le chapitre suivant que nous verrons ce propos.

Chapitre IX : Discussion : Forces, Faiblesse, Opportunités, Menaces (FFOM)

Ce chapitre nous permet de voir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la participation électorale.

Section 1 : Forces et Faiblesses de la participation électorale

1 – 1- Forces

D'une manière générale, deux ans après l'élection présidentielle et législative, plus précisément un an et demi après la mise en place du gouvernement que les citoyens sont invités à voter pour une troisième fois. Dans ce cas, les citoyens sont retournés dans le bureau de vote pour élire les maires et les conseillers municipaux. Étant donné que l'élection communale a plus d'importance envers les peuples, les agents électoraux espèrent trouver une évolution sur le taux de participation mais c'est le contraire qui se manifeste. Les observateurs constatent que ces dernières élections sont marquées par un taux d'abstention très élevé surtout dans le centre ville. Mais pour quelles raisons ? Est-ce que c'est à cause de la situation politique actuelle ou est-ce que c'est par fatigue de voter ?

Ce pendant, les élections communales sont des activités locales qui se déroulent pendant les mandats politiques nationaux. Dans cette configuration, il apparaît que les électeurs profiteraient du caractère « sans obligation ni sanction » des élections intermédiaires pour exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement. Cela signifie que les électeurs décident de voter afin de critiquer le régime en place, d'où l'intensification de vote à gauche qui exprime la victoire du parti TIM et ses représentants dans la commune rurale. De plus, les municipales constituent une exception car bien qu'étant une élection territoriale, elles mobilisent davantage le corps électoral qui voit en cette consultation une forme de gestion de proximité où le pouvoir exécutif local s'occupe des enjeux intégrant les problèmes immédiats des citoyens municipaux. C'est pour cette raison que ces derniers exercent leur droit de voter en vue de renouveler les dirigeants locaux.

De plus, l'importance du devoir envers la nation suscite encore une large participation des électeurs ruraux. Ces derniers se montrent solidaires et dynamiques dans

des affaires collectives comme le vote car c'est la seule moyen pour consolider une démocratie à Madagascar.

1 – 2 - Faiblesses ou limites de vote

Cette étude a pour objectif de montrer les limites du vote et cela constitue une faiblesse de la participation électorale.

Au sein des démocraties représentatives, la représentativité reste toujours partielle. Deux arguments récurrents dans les débats politique démontrent ces limites ; il s'agit, en premier lieu, de l'incidence du vote blanc et nul, et en second lieu, des imperfections liées aux modes de scrutin. Si d'un côté, le vote blanc peut s'interpréter comme une modalité d'abstention civique, l'absence de toute reconnaissance de ces suffrages par les gouvernants peut, d'un autre côté, être assimilée à une position anti- démocratique. Dans ce cas, force est de souligner que le vote blanc ou nul peuvent se définir comme « le fait pour un électeur d'accomplir son devoir civique en participant au scrutin mais de refuser d'opérer un choix entre les options qui lui sont proposées ou les candidats en lice. Soit parce qu'il n'a pas d'opinion définitivement arrêtée sur la question posée, soit parce qu'il désire exprimer son insatisfaction face aux alternatives qui lui sont soumises. Il est donc un acte positif qui apparait comme un mode normal d'expression¹⁶ ». Quand aux imperfections liées au mode de scrutin, les électeurs ne sont plus en mesure de manifester leur conviction personnelle ; ils doivent procéder à un vote d'efficacité dans le but de dégager une majorité.

Section2 : Opportunités et Menaces

2 – 1- Opportunités des élections communales

Cette étude se focalise sur la présentation des occasions favorables offertes par la participation aux élections communales. Alors, force est de dire qu'à travers le mécanisme de la nationalisation des enjeux, ces élections offrent la possibilité aux électeurs de se prononcer sur le bilan partiel ou d'étape de pouvoir gouvernemental. Elles deviennent aussi un principe de base de la décentralisation en vu de renforcer le pouvoir des élites locaux mais également en vu résoudre immédiatement les problèmes des

¹⁶ZULFIKARPASIC (A.), Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? , Revue française de science politique, vol.51, n°1-2, février-avril 2001, p.252

collectivités. Dans la gestion des affaires publiques, les élections communales assurent également le développement de partage de responsabilité avec les acteurs locaux.

Ainsi, la participation électorale est un moyen d'accroître l'efficacité de la gestion des affaires publiques par le biais de la prise de décision plus rapprochée des citoyens. Mais à Madagascar les élections jouent un rôle clé dans le fonctionnement de la démocratie fondée sur la volonté des électeurs.

2 – 2 - Menace : l'abstentionnisme

D'autre part, les électeurs qui éprouvent le sentiment d'une incompétence politique sont davantage portés vers l'abstentionnisme à la différence des électeurs qui pensent le contraire. Le sentiment de l'incompétence politique induit en effet un indifférentisme d'où le refus de voter. Mais cela peut également expliquer autrement comme un acte rationnel. C'est-à-dire que le déficit d'intérêt détermine l'abstention à l'échelle individuelle ou c'est par l'abstention que le citoyen exprime son insatisfaction envers le candidat. Par contre, les citoyens éprouvent des difficultés à se reconnaître dans les idéologies proposées par ces entités, et, de façon conséquente, leur utilité est remise en cause. Ce contexte favorise alors une progression de l'abstention puisque les électeurs n'estiment plus nécessaire de soutenir des partis qui ne changeront rien une fois arrivés au pouvoir.

En outre, la démagogie des politiciens crée une ennui politique aux citoyens d'où leur désengagement total dans la vie politique. Puis, elle est également due à la fatigue électorale car c'est un acte répétitif durant la quatrième République alors que le programme des candidats n'est pas adéquat aux besoins locaux. Alors, l'abstention est considérée non seulement comme une valeur refuge mais davantage comme une réponse négative à une offre politique insatisfaisante. Enfin, elle vient aussi des expériences antérieures de vote à cause de la contestation des résultats, d'où une incertitude électorale envers les citoyens suite à l'abstention.

Après avoir finir ce chapitre de discussion, on va passer à la mise en évidence des approches prospectives pour résoudre aux divers problèmes soulevés au paravant.

Chapitre X : Approches prospectives

La capacité du chercheur à proposer des solutions donne poids à son œuvre car des problèmes méritent d'être résolus. Alors, l'approche prospective couvre le dernier chapitre de ce travail où nous allons proposer quelques suggestions afin d'améliorer la situation problématique.

Section 1 : Perspective pour un meilleur développement local

Vu que la démocratie, au sens large, se traduit par la capacité à améliorer les conditions et la qualité de vie des citoyens, comme ce qu'a déjà proposé Tocqueville. En d'autres termes, la démocratie politique découle des progrès de la démocratie sociale. Alors, il n'y a pas de développement politique (large participation) tant que le développement social n'est pas assuré et que le pain quotidien demeure un problème à résoudre pour une grande majorité des Malgaches. La population ne peut rien faire face aux difficultés socio-économiques concernant leur vie quotidienne. De ce fait, quelques solutions peuvent être susceptibles pour résoudre les problèmes locaux entre autres : l'instauration de centres d'écoute afin d'entendre les besoins de la population locale tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ensuite, l'aménagement des routes en vue de faciliter le transport et la communication est également nécessaire. L'instauration de postes avancés par quartier ou par fokontany dans les deux communes permet de sauvegarder la sécurité locale.

En parlant des problèmes particuliers dans les deux milieux, le développement du marché de travail est très important afin de réduire le taux de chômage. Alors, le recrutement doit se faire en termes de compétence mais pas en termes de liens personnels pour que les jeunes diplômés puissent mobiliser leur compétence et subvenir à leurs besoins. En ce qui concerne la population rurale, l'encadrement des paysans s'avère nécessaire sur l'adoption de nouvelles techniques agricoles et la distribution des nouveaux moyens de production (engrais chimiques, masomboly voafantina,...) permet d'accroître le rendement de leur productivité agricole.

De plus, il est aussi nécessaire pour les paysans de développer une culture d'entreprise en les encourageant à s'investir aux institutions de micro-finance existantes pour obtenir des appuis financiers aux activités. Il en est de même pour la mise en place des infrastructures de base comme le CSB, la borne fontaine pour l'adduction d'eau potable ainsi que le panneau solaire pour l'éclairage.

Puis, quelques individus de notre échantillon énumèrent la nécessité de plus d'information afin de mieux être au courant de la vie politique et pouvoir y participer. Ils demandent la nécessité de pouvoir s'informer et également informer afin d'émettre leurs opinions. Ces individus représentent en grande partie des habitants du milieu rural.

Le domaine politique devrait ainsi être plus ouvert aux citoyens, et cela n'est d'abord possible que par l'accès aux véritables informations dans les médias. La transparence étant déjà une condition importante dans la construction d'une démocratie, la participation politique des citoyens ne peut se concrétiser que s'ils sont moins informés sur ce qui se passe dans le monde politique. Enfin, il faut laisser une large participation politique pour les femmes surtout en milieu rural pour qu'elles puissent intégrer dans la prise de décision et la gestion des affaires publiques en vue de développer un partage de responsabilité entre des femmes et des hommes dans le monde politique.

Bref, la prise en compte des besoins locaux permet de garantir l'intégration politique des masses car ces derniers ont le sentiment d'être considérés par les dirigeants et cela suscite une nouvelle motivation politique surtout électorale. Mais que doivent faire face aux problèmes au sein de l'administration électorale ?

Section 2 : Perspectives pour un bon déroulement du processus électorale

La question de la participation électorale requiert la bonne volonté de chaque acteur de changer leur méthode de travail pour qu'ils puissent surmonter les problèmes. A cet égard, quelques recommandations sont susceptibles pour résoudre les problèmes institutionnels. Ceux-ci s'inspirent à trois volets : le premier inclut l'administration, le deuxième concerne les partis politiques/ candidats et le troisième s'inspire sur la citoyenneté activée.

2 – 1- Recommandation pour l'administration électorale

D'abord, il est nécessaire de restaurer la crédibilité des institutions, de l'administration électorale et des partis politiques y compris ceux de l'opposition.

Force est de préciser que le principe de la possession de la carte identité nationale (CIN) comme condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales et au vote est une mesure de contrôle en soi positive et justifiée. Les manquements constatés dans la délivrance effective de ces cartes d'identités entraînent cependant le risque d'exclusion

d'une partie importante de l'électorat potentiel et en particulier des populations rurales pauvres et isolées. Il convient donc de rappeler le devoir des autorités publiques de délivrer ce document à tous et sans frais.

Ensuite, une recommandation relative à l'organisation matérielle du scrutin est mise à l'avance ou il faudrait veiller à établir un calendrier réaliste lors des prochaines élections. Le programme électoral doit être à la disposition de tous les acteurs pour qu'ils puissent se préparer matériellement et moralement bien avant la période électorale. De plus ce programme permet aux électeurs d'arranger leurs activités pour qu'ils puissent aller voter le jour de l'élection.

En outre, l'organisation rapide du recensement général de la population permettrait d'améliorer la fiabilité de l'enrôlement des électeurs et la gestion de la liste électorale tout en facilitant la répartition des bureaux de vote dans les circonscriptions électorales. Trois propositions sont susceptibles d'assurer cette opération : l'une s'attaque au renforcement des équipes recenseurs par fokontany, l'autre c'est l'organisation temporelle des activités. Ce qui signifie que selon la demande des personnes enquêtées, il faut que le recensement se fait au jour férié ou le weekend pour éviter l'absentéisme des recensés. Il convient de dire par là qu'un recensement se fait chaque année dans le but de réactualiser la liste électorale et d'introduire les nouveaux électeurs. La dernière proposition c'est l'application du politique de proximité ou les agents recenseurs sont invités de procéder à la porte à porte durant leur travail. Dans ce cas, la formation des agents de l'administration aux TIC peut aussi contribuer à assurer plus d'efficacité dans la délivrance au service public. En ce qui concerne la liste électorale, deux solutions peuvent être abordable pour assurer la transparence au sein de l'administration.

Premièrement, c'est de promouvoir et de faciliter une plus grande implication des partis politiques et des observateurs nationaux dans le processus de confection des listes électorales afin d'augmenter la transparence de cette étape cruciale et de réduire les possibilités de contestation ultérieures. A cet égard, il faut que les commissions d'observatoires des élections réunissent les conditions nécessaires et assurent un environnement propice pour la tenue d'élections transparentes, libres et justes, conformément aux principes des élections démocratiques.

Deuxièmement, il faut rendre la liste consultable par affichage au niveau du fokontany en lieu et place dans le bureau, telle qu'en vigueur pour que l'administration électorale veule véritablement être transparente.

Puis, il est recommandé de faire avancer la distribution de la carte d'électeur en vue de faire une réclamation dans le fokontany pour ceux qui n'en ont pas. En parlant d'autre processus électoral, une réforme éventuelle de la loi et du système électoral devrait impérativement se faire dans le cadre de l'intérêt général. A l'instar de l'élaboration d'une réglementation relative à la déclaration obligatoire des dépenses de campagne électorale pour éviter le déséquilibre entre les candidats durant leur descente sur terrain. Il est également nécessaire que l'administration contribue à la bonne organisation matérielle de la campagne électorale à savoir le panneau d'affichage, et faire en sorte que les partis et les candidats qui participent aux élections aient un accès équitable aux médias publics d'Etat, pendant les élections.

Enfin, pour le vote en général, il est important de renforcer les dispositions utiles à la sécurisation de vote comme l'interdiction de la vente d'alcool le jour de vote. Par ailleurs, les associations et ONG ont la responsabilité de contribuer à mettre en échec toutes les tentatives de manipulation de la volonté des électeurs et électrices et les inciter à participer massivement aux élections et en les sensibilisant contre les tentatives d'achat de leur voix ou toute forme de pression matérielle ou morale à même d'altérer la liberté de leur choix le jour du scrutin. Mais qu'est ce qu'il faut faire quand aux partis politiques ou candidats ?

2 – 2- Recommandations utiles pour les partis politiques ou candidats

Tout d'abord, il convient de signaler que les partis politiques doivent assurer la formation de leurs membres et faire respecter les lois et règlements en vigueur en matière de création, fonctionnement et participation aux processus électoraux. Ensuite, la volonté politique doit en revanche être mise pour trancher sur les priorités régissant la gouvernance locale, ce qui nécessite une mobilisation honnête de l'ensemble des citoyens pour opérer des choix en faveur de candidats compétents et de programmes judicieux. Dans ce cas, la politique de proximité s'avère utile pour assurer l'efficacité de la propagande surtout dans les zones enclavées et cela facilite la communication directe entre les peuples et les candidats.

Par la suite, il faut que les candidats sont capables de prioriser les besoins du peuple dans leur programme.

De plus, le renforcement du système des partis est indispensable à l'institutionnalisation d'une apposition viable, à l'équilibre des forces au sein du système politique et l'assurance des possibilités de l'alternance au pouvoir. Une aptitude relationnelle, en plus de capacité d'écoute est également envisageable aux candidats pour qu'ils puissent convaincre les électeurs de lui voter et gagner le consentement du peuple.

Puis, il est également crucial de déployer des efforts effectives visant à redonner confiance aux citoyens et de favoriser la réconciliation entre le citoyen la politique et l'élection, estimant qu'il s'agit d'une responsabilité partagée notamment entre l'État et les partis.

En outre, le vote de conviction fondé sur la confiance demande les qualités personnelles des candidats et la pertinence de leurs programmes car ceci est un facteur essentiel pour voir émerger des élites locales capables de promouvoir les régions et les collectivités locales. Enfin, il convient aussi d'adopter que les politiciens soient intègres et honnêtes envers les peuples afin de maintenir la paix et la confiance. Cela signifie que les candidats doivent tenir leurs promesses quand ils arrivent au pouvoir. Mais qu'en est-il sur la participation citoyenne ?

2 – 3 – Recommandation pour une citoyenneté active

D'une manière générale, l'éducation citoyenne est une discipline importante qui permet de résoudre le déclin de la participation électorale, c'est pour cette raison que nous allons identifier diverses recommandations utiles pour une citoyenneté active.

Premièrement, l'éducation des électeurs devraient se faire sur une base permanente et non de manière ad hoc. Elle pourrait même commencer au niveau des programmes scolaires, ceci permet de développer un sens de responsabilité pour les jeunes. Alors, l'organisation d'une « élection scolaire » comme l'élection du président de classe permet aux élèves de comprendre les droits et responsabilité des électeurs. L'éducation des jeunes à la citoyenneté active et contre la corruption est aussi considérée comme une action structurante et déterminante dans l'événement d'un système de gestion adaptée et inclusive des affaires publiques.

Deuxièmement, il convient de dire que le renforcement de l'éducation civique permet d'accroître les possibilités d'information des citoyens et d'élargir le spectre de la participation politique. Dans ce cas, les activités de sensibilisation sur le territoire est un facteur essentiel de mobilisation des citoyens à participer au vote.

Troisièmement, il s'agit encore de renforcer les capacités des citoyens pour leur permettre d'être de bon citoyens respectueux des principes et règles de gestion des affaires publiques quelque soit leurs positions dans le système global de gouvernance. La prise de responsabilité de la société civile sur le renforcement de la socialisation politique est utile pour mobiliser la citoyenneté. De cette manière, la promotion de la citoyenneté des jeunes de plusieurs façons s'avère important sur ce propos en abaissant l'âge de voter et en établissant des conseils et des organismes consultatifs composés des jeunes.

Quatrièmement, il est recommandable que la participation citoyenne à toutes les étapes peut se faire à travers des mécanismes de communication sociale, langage accessible et s'appuyer sur les comités locaux.

Dernièrement, les associations et syndicats s'acquittent pour leur part, d'une mission d'encadrement des citoyens appelés à mettre leur confiance dans les partis politiques qui présentent des visions et programmes réaliste à même de service les intérêts de la population locale. Il en est de même aussi pour la mise en valeur de la religion car elle encourage les gens à s'intégrer dans la vie politique. En d'autre terme, l'éducation religieuse renforce la citoyenneté.

Section 3 : Suggestion personnelle pour remédier au déclin de la participation électorale et apport du stage

3 – 1- Par voie de la décentralisation

D'abord, il convient de dire que la décentralisation se définit comme étant le partage du pouvoir aux élites locaux dans la gestion de proximité pour s'occuper des problèmes immédiats des citoyens. Dans ce cas, elle est considérée comme un moyen nécessaire permettra de résoudre les problèmes locaux et de mobiliser le corps électoral. C'est pour cette raison que reflète notre suggestion à travers le principe de la décentralisation car le manque d'appui aux dispositifs participatifs locaux peut, par exemple, se résoudre par le biais de la décentralisation. Le renforcement politique à travers l'institutionnalisation de mécanisme de dialogue politique permanent à la base entre les

décideurs les élus et les citoyens se décline aussi comme un autre aspect de la décentralisation.

Ensuite, bien que Madagascar s'engage sur la voie de la décentralisation dès la première république, à la veille de la quatrième République, nous avons remarqué que le pari d'une décentralisation efficace n'est pas encore tenu, elle doit donc être comprise comme le transfert de compétence et de ressources par l'État à des structures autres que le gouvernement central et ses démembrement, à savoir les collectivités territoriales.

Force est de souligner que le renouvellement de l'élite politique locale peut contribuer à l'amélioration du rendement des conseils élus et favoriser la réconciliation entre le citoyen, la politique et les élections. En d'autre terme, renouveler ces élites est de nature également à renforcer la conviction des citoyens quand à l'importance d'adhérer aux partis politiques car la participation d'une élite locale compétente représente réellement les électeurs, d'où une forte motivation électorale.

Bref, l'application d'une décentralisation effective suscite une évolution rapide de la participation électorale car décentralisation et démocratie participative vont de pair. Elles ont un caractère convergent en matière d'appui aux initiatives des territoires et de la résolution des problèmes au plus près du terrain. De ce fait, les processus participatifs sont aussi activés dans un souci d'auto-administration des territoires. Mais qu'en est – il des autres moyens ?

3 – 2- Autres moyens pour développer une large participation électorale

Il convient de dire que le principe démocratique n'est pas vraiment soulevé si les peuples sont encore moins participés aux élections. En d'autre terme, le faible taux de participation électorale indique le mauvais état de la démocratie participative car c'est à travers cette participation qu'on peut mesurer le climat de confiance entre les élites et la masse. D'autres suggestions s'avèrent utiles pour remédier à cette situation.

Comme nous avons déjà évoqué que le multipartisme est signe de disparité idéologique des citoyens malgaches et cela pose problème envers les électeurs. Alors, il est indispensable de limiter les nombres de partis politiques en réunissant tous les groupes politiques reconnus dans deux grands partis bien distinctes à savoir : le parti droite (tout ceux qui sont d'accord avec le gouvernement en place) et le parti gauche (ceux qui sont contre le pouvoir en place).

De plus, il faut adopter un code de conduite qui lie les partis politiques légalement reconnus, le gouvernement et autres acteurs politiques avant, pendant et après les élections. Ce code contient un engagement des acteurs politiques à accepter les résultats ou de les contester par des voies exclusivement légales.

Il convient aussi de signaler que pour éviter la fatigue de vote, il est nécessaire de regrouper les élections législatives, communales et régionales.

Finalement, il s'agit alors pour les citoyens de savoir scruter minutieusement le parcours de chacun(e) des candidat(e)s aux prochaines élections et de peser le pour et le contre avant de déposer son bulletin dans l'urne. Car il s'agit de ne plus se laisser embobiner par de beaux discours qui ne mènent nulle part, ou de se laisser acheter pour une bouteille d'huile.

Par ailleurs, il appartient aux acteurs politiques Malgaches de penser ces élections dans la perspective d'une sortie définitive de crise. Les perspectives d'une sortie de crise peuvent être envisagées, il reste que ces élections ne constituent pas une panacée.

Bref, l'élection est à la fois un facteur de paix et un facteur conflictogène.

Section 4 : Apport du stage

Une recherche sur la participation électorale nous a permis de mener une démarche comparative urbaine/rurale de cette participation pendant les élections communales et municipales 2015. Nous arrivons à soulever divers principaux déterminants de vote sous plusieurs dimensions: sociale (âge, sexe, niveau d'instruction), économique (catégorie socio professionnelle) et symbolique (appartenance religieuse).

Durant notre étude, la démarche hypothético- déductive accompagnée de l'approche holistique Durkheimienne suscite une étude globalisante et c'est à travers cette démarche qu'une enquête communautaire est réalisable en vu de recueillir des données et informations nécessaires dans le deux communes. De ce fait, une étude globalisante sur l'élection nous permet d'observer le non représentativité des femmes rurales dans la vie politique par rapport aux femmes urbaines. Mais un autre phénomène est également surreprésenté dans les résultats d'enquêtes communautaires ou il y a un taux élevé d'abstention. Toutefois, le recours à l'individualisme nous aide à comprendre les motifs de l'abstention en interrogeant les citoyens cibles. Dans ce cas, toutes les informations jugées

pertinentes sur le politique, plus précisément sur le vote sont recueillis pendant notre enquête. Force est de dire qu'on a pu évaluer l'importance de droit de vote auprès des citoyens.

Par ailleurs, l'utilisation de méthode statistique tourne sur le fait d'identifier les données quantitatives obtenues sur le phénomène étudié. Mais cela ne suffit pas à bien établir notre recherche, alors, la méthode qualitative est destinée à renforcer notre étude à travers l'analyse objective du fait existant. Ainsi donc, le fait d'avoir réalisé cette recherche nous a donné un aperçu global au niveau local de la place de la démocratie participative. Dans ce cas, il importe de dire que cette étude nous a fourni une connaissance nouvelle du dynamique social d'où la transformation d'une réalité sociale à une réalité sociologique.

Conclusion partielle

En résumant tout, force est de constater que l'analyse objective sur la participation électorale nous incite à mener une discussion et une approche prospective sur ce phénomène. Pour le premier, on a pu critiquer dans une autre façon deux phénomènes contradictoires à savoir : la participation et l'abstention mais qui sont considérés comme interdépendant car le déficit de l'un suscite la hausse de l'autre. De ce fait, il convient de dire que ce n'est pas forcément les déterminants de vote qui détermine la participation électorale des citoyens mais il y a aussi d'autres causes à l'instar des caractéristiques de élections et du but des électeurs ou l'élection communale est une occasion pour les citoyens d'évaluer le politique du gouvernement en place mais aussi afin de résoudre les problèmes immédiats des citoyens municipaux. Malgré tout, la participation comporte des limites d'où une analyse sur le suffrage blanc et nul due à l'absence de conviction personnelle des électeurs suite à l'abstentionnisme. Cette dernière peut également discuter à travers l'incompétence politique des électeurs ou à cause de la démagogie des politiciens. Ainsi, le dernier chapitre nous a permis de mener une approche prospective de cette recherche afin de proposer quelques suggestions utiles face aux diverses problèmes de chaque institution. Et force est de soulevé que la prise de responsabilité de tous les acteurs constitue la clé de réussite d'une bonne organisation des élections démocratiques à Madagascar. Mais quelle conclusion peut- on en tirer sur cette étude ?

Conclusion générale

En guise de conclusion, force est de constater que la dissection de cinquante années d'indépendance de Madagascar fait ressortir au premier constat du désenchantement du «peuple » face à la vie politique. Dans ce travail, nous avons encore réactualisé la pertinence de ce constat. L'objectif de cette étude n'était pas de polémique sur l'orientation politique des citoyens mais de savoir si la démocratie tant encensée existe vraiment à travers la participation électorale des citoyens. L'élection considérée comme une manifestation légale et réelle de la démocratie participative et représentative ainsi que la seule issue aux crises politiques, peut paraître largement inadaptée vu le taux des non inscrits et celui de l'abstention durant les dernières élections du 31 juillet 2015 où les citoyens Malgaches se sont à nouveau rendus aux urnes pour élire les nouveaux maires et conseillers municipaux.

L'élection communale était organisée pour un souci de bonne gestion des affaires publiques et pour résoudre les problèmes immédiats des citoyens municipaux ainsi que pour permettre aux électeurs d'élire leurs représentants au sein de la commune. Les élections sont donc une occasion pour les citoyens d'exercer le pouvoir et d'exprimer librement leur volonté, avec pour objectif de mettre en place des conseils communaux dotés de compétences humaines à même relever les défis du développement de la décentralisation à Madagascar.

Avec le repères conceptuels et contextuels de la première partie, nous avons pu ajuster l'objet d'étude de ce travail en définissant ce qu'est vraiment la participation électorale avec quelques concepts qui l'entourent ainsi que de pouvoir décrire les deux milieux d'études. Puisque la participation électorale ne peut être mesurée que par l'analyse des principaux déterminants de vote et des facteurs explicatifs de l'abstention. Dans la deuxième partie, nous avons illustré cette étude par diverses variables mises à l'épreuve des faits. À commencer par l'identification des listes des candidats et de la représentation générale des élections dans les deux communes et qu'on a pu retenir qu'il existe des écarts de la participation entre la commune rurale et la commune urbaine. Un grand écart se creuse également entre le « peuple » et la « classe politique car plus les partis politiques

font la course de déposer leurs candidatures, plus la masse devienne de moins en moins motiver au vote.

Ensuite, l'entrée en profondeur sur les résultats d'enquêtes au près des cibles nous a permis de dégager plusieurs variables explicatifs de la participation et celle de l'abstention. Mais, il convient de dire que l'adoption des deux autres sondages d'opinions sur l'orientation de vote et l'attente des électeurs envers les candidats nous aide à expliquer ces deux phénomènes contradictoires mais interdépendants parce que l'augmentation de l'un entraîne le déclin de l'autre. D'une part, les électeurs profitent le caractère local et intermédiaire des élections communales pour qu'ils puissent évaluer et critiquer le politique du gouvernement en place. D'autre part, on a pu démontrer que l'abstention renferme l'idée de l'incompétence politique, la paresse et la fatigue de vote ainsi que de l'insatisfaction aux offres politiques (démagogie des politiciens) tout- ceux-ci se trouvent dans le second chapitre de la deuxième partie. Ainsi, le troisième chapitre représente les missions et attributions des acteurs du processus électoral afin d'éviter le dysfonctionnement intra- organisationnelle. Le dernier chapitre de la deuxième partie a mis en relief les divers problèmes existant au niveau local et au niveau institutionnel en relevant les obstacles de la participation électorale.

Finalement, dans la troisième partie, on a pu discuter dans le premier chapitre la participation électorale et l'abstentionnisme. On constate que malgré l'importance de droit de vote, la participation comporte des limites du fait du déficit d'intérêt de l'électorat suite à l'abstention. La représentativité du vote est faible à cause de l'existence du suffrage blanc ou nul. Ce dernier s'explique par le refus d'opérer un choix. Il convient également de dire que les problèmes méritent d'être résolus et c'est dans le dernier chapitre du troisième chapitre que nous avons proposé quelques suggestions face aux divers problèmes et cela se termine avec l'apport du stage. De ce fait, on a pu soulever que démocratie participative et décentralisation vont de pair afin de développer des élections démocratiques avec une large participation des citoyens.

D' ailleurs, la participation électorale concerne le « droit » et « devoir » d'un individu, membre d'une société ainsi que partie intégrante de l'entité politique sous l'influence d'une logique collective. En d'autres termes, la participation électorale est un acte individuel, après le choix de participer ou de s'abstenir, mais ce choix résulte de facteurs extérieurs et contraignants à la volonté individuelle. Or, un des grands espoirs de

la démocratie participative était justement de faire éclater le cens caché derrière l'abstention. Il convient alors de constater que l'approche comparative urbain, rural de la participation électorale a abouti à la conclusion que les citoyens ruraux participent plus au vote que ceux du milieu urbain alors que les candidats au maire dans la commune urbaine est plus nombreux par rapport à ceux dans la commune rurale.

En guise de réponse à notre problématique les écarts du taux de participation électorale peuvent être expliqués en fonction des spécificités du milieu d'appartenance. Toute fois, il existe des déterminants communs de la participation mais aussi de motif commun de l'abstention qui témoignent du fait qu'un individu, malgré son appartenance territoriale, vit dans une entité globale et contraignants qui est la « société ». Et en général, le taux de participation électorale est encore faible dans le contexte actuel. Puisque nous nous sommes fixés comme objectif général de mesurer la participation électorale des citoyens afin d'évaluer l'état de la démocratie Malgache, nous pouvons affirmer que cette dernière se trouve encore dans une phase de construction difficile. Mais quel remède à l'abstention ? Peut-on rendre le vote obligatoire ou aménager une campagne de conscientisation sur l'importance de droit de vote aux citoyens Malgaches ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- 1- BALIBAR (E), « Les frontières de la démocratie », éditions La découverte, Paris, 1992.
- 2- BEAUVOIS (J.L) « Quelques question préalables à la mise en route de programme de démocratie participative », science de la société, n°69, Paris 2006.
- 3- Boudon(R) et Bourricaud(F), « Dictionnaire critique de la sociologie », Paris, PUF, 1982.
- 4- Bourdieu (P), « Les Héritiers », édition de minuit, Paris, 1964.
- 5- Bourdieu (P), PASSERON (J.C), « Le Métier de sociologue », Paris, Mouton-Bordas, 1968.
- 6- BREUX (S.) et al, 2004, in POLERE(C.), « La démocratie participative » : état des lieux et premiers éléments de bilan, millénaire 3, Paris, 2007
- 7- DENNI (B), LECOMTE (P), « Sociologie du politique », presser universitaires de Grenoble, France 1990.
- 8- DUVERGER (M), « Introduction à la politique », collection Idées, Gallimard, Paris, 1964.
- 9- DUVERGER(M.) Institution politique et droit constitutionnel, Les grands systèmes politiques, PUF, Thémis, 1980, page 92.
- 10- GAXIE (D.), « Le cens caché, inégalité culturelle et ségrégation politique », édition du Seuil, Paris, 1978.
- 11- J. L Homme, « pouvoir et société économique », édition Cujas, Paris 1966.
- 12- LEMIEUX (V), « La participation et partis politique », 1991, in GODBOUT (T), « La participation politique » édition Licons des dernières, Institut québécois de la culture, canada, 1991.
- 13- LOCHAK, « La citoyenneté : un concept juridique flou », dans COLAS (D.), EMERI (C.).
- 14- MAYER (N) & PERRINEAU (P) « Les comportements politiques », édition Armand Colin, Paris, 1992.
- 15- MONTESQUIEU (C.) « De l'esprit des lois », 1748, livre2, chapitre2

- 16- SCHNAPPER (D.), «Qu'est ce que la citoyenneté ? », Gallimard, Folio, France, 2000.
- 17- SWART ZENBERG (R.G), « Sociologie politique », Montchrestien, Paris, 1977.
- 18- VERLAC(M.), « La sociologie de l'abstention : Leviers de la mobilisation électorale », thèse, Paris I, 2004.
- 19- ZYLBERBERG (J.), « Citoyenneté et nationalité. Perspective en France et au Québec, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

Ouvrages spécifiques

- 20- CADOUX (Ch.), « Les élections générales de 1982-1983 à Madagascar : des élections pour quoi faire ? », éditions A. Pedone, 1983.
- 21- LANCELOT (A), « L'abstentionniste électoral en France », Presses de la Fondation nationale des sciences politique, Paris, 1968.
- 22- MICHELAT et SIMON, Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique Paris, Presse de la FNSP,
- 23- QUANTIN(P.), (1998), « Pour une analyse comparative des élections africaines », politique africaine n° 69, Karthala, pp. 3-11
- 24- RANAIVOJAONA Hery Nomena « Dynamique de la participation politique » (approche comparative Urbaine- Rurale)
- 25- SINTOMER (Y), « La démocratie participative et gestion de proximité », Paris, La Découverte, 2004.
- 26- ZULFIKARPASIC (A.), Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? , Revue française de science politique, vol.51,n°1-2,février-avril 2001,p.252

Webographie

- 27- BLONDIAUX (L), « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique », Conférence de la Chaire MCD, en ligne : <http://www.Chaire-cd.ca,2002>.
- 28- DURKHEIN (E), « Les règles de la méthode Sociologique, 1894, produit en version numérique par Jean Marie Tremblay, dans le cadre de la collection : « Les classiques des sciences sociales » site web : [http://www.Uqac.Uquebec.Ca/zone30/classiques des sciences sociales / index. Html](http://www.Uqac.Uquebec.Ca/zone30/classiquesdesciences sociales/index.Html)
- 29- ROUSSEAU (J.J), « Du contrat social ou principes du droit politique », 1762, produit en version numérique par Jean Marie Tremblay, site Web : [http://www.Uqac.Uquebec.Ca/ zone 30/ classiques des sciences sociales / index. Html](http://www.Uqac.Uquebec.Ca/zone30/classiquesdes sciences sociales / index.Html).
- 30- SIEYES « Les Bases de l'ordre social », 1794, un document produit en version numérique par Jean- Marie Tremblay, Site web : [http://www.uqac.quebec.ca/zone30 /classiques des sciences sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiquesdes sciences sociales/index.html)
- 31- TOCQUEVILLE (A), « De la démocratie en Amérique », 1835, un document produit en version numérique par Jean- Marie Tremblay, site web : [http://www.Uqac.Uquebec.Ca / zone 30 / classiques des sciences sociales/ index. Htm](http://www.Uqac.Uquebec.Ca/zone30/classiquesdes sciences sociales/ index.Htm)

Documents officiels :

- Résultats des élections communales et municipales, Ministère de l'Intérieur
- Constitution de la IVème République Malgache
- Code électorale : loi organique n° 2012 – 005 du 15Mars 2012
- CENI de Madagascar

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	1
a- Généralité	1
b- Motif du choix du thème et du terrain	2
c- Question de départ	3
d- Objectifs	3
e- Résultat attendus	4
f- Problématique	4
g- Hypothèses	4
h- Aperçu méthodologique	6
i - Problèmes rencontrés et limites de la recherche	6
j- Structuration de la recherche	7
PARTIE I : CADRAGE THEORIQUE ET APPROCHE DESCRIPTIVE DES TERRAINS.....	8
Introduction partielle	8
Chapitre I : Cadre conceptuel sur la participation électorale	9
Section 1 : Notion de base	9
1 – 1- L'idéal démocratique	9
1 – 1 – 1- La démocratie représentative	10
1 – 1 – 2- La démocratie participative	11
1– 2- Le sujet de la participation électorale	12
1 – 2 – 1- La notion des citoyens et dimension de la citoyenneté	12
1 – 2 – 2- Participation citoyenne	13
Section2 : Le comportement électoral	13
2 – 1- Théorie de l'électeur rationnel	13
2 – 2- L'abstentionniste électorale	13
2 – 3- Compétition électorale et science du vote	14
2 – 4- La constitution du marché politique	14
Section 3 : Renseignement sur les processus électoraux	15
3 – 1- Qui sont les électeurs	15
3 – 2- Qui ne peuvent pas voter	15
3 – 3- La liste électorale	15
3 – 4- La carte électorale	15

3 – 5- La campagne électorale	16
3 – 6- La notion de vote et élection	16
Chapitre II : Balises méthodologique	17
Section 1 : Méthode d’analyse	17
1 – 1- Approche sociologique	17
1 – 2- Démarche	18
1 – 3- Méthodes	19
Section 2 : Matériels et Techniques utilisées.....	19
2 – 1- Matériels utilisées	19
2 – 2- Techniques.....	20
2 – 2 – 1- Techniques documentaire.....	20
2 – 2 – 2- La pré- enquête	20
2 – 3- Technique d’échantillonnage	21
2 – 4- Techniques vivantes	22
Chapitre III : Approche descriptive des deux terrains	24
Section 1 : Généralité sur le fokontany Ambolokadrina	24
1 – 1- Aperçu historique	24
1 – 2- Situation géographique	24
1 – 3- Situation démographique	25
1 – 4- Infrastructures existantes dans le Fokontany	26
1 – 5- Situation économique	26
1 – 6- Renseignement d’ordre politique	27
Section 2 : Généralité su le fokontany Andandemy	27
2 – 1- Aperçu historique	27
2 – 2- Situation géographique	27
2 – 3- Situation démographique	28
2 – 4- Infrastructures existantes dans le fokontany	29
2 – 5- Situation économique	29
2 – 6- Renseignement d’ordre politique	30
Conclusion partiel	31
PARTIE II : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	32
Introduction partielle	32
Chapitre IV : Résultats d’enquêtes communautaires	33

Section 1 : A propos des candidats dans les deux communes	33
1 – 1- Liste des candidats aux maires pour chaque localité du 31 juillet 2015	33
1 – 2- Voix obtenus pour chaque candidat dans les deux communes	35
1 – 3- Voix obtenus par candidat au niveau des deux fokontany : classé par ordre de mérite	37
1 – 4- Essai d’analyse au propos des candidats	38
Section 2 : Taux de participation des électeurs au niveau des deux communes	39
2 – 1- Les électeurs dans les deux communes	39
2 – 2- Les électeurs dans les deux Fokontany	40
2 – 3- Analyse qualitative au propos du taux de participation en générale	40
Chapitre V : Résultats d’enquêtes auprès des cibles et approche comparative	41
Section1 : Les principaux déterminants du vote	41
1 – 1- La motivation électorale des enquêtés selon leur milieu d’appartenance	41
1 – 2- Approche genre de participation électorale	42
1 – 3- La participation au vote par rapport à la catégorie d’âge	43
1 – 4- Analyse qualitative sur les principaux déterminants de vote	44
Section 2 : Autres déterminants de vote	45
2 – 1- La participation au vote selon le niveau instruction	45
2 – 2- Les déterminants socio économiques du vote	46
2 – 3- Analyse qualitative des déterminants socio- économique du vote	47
Section 3 : La dimension symbolique de vote	48
3 – 1- La participation au vote selon l’appartenance religieuse	48
3 – 2- Analyse qualitative de la dimension symbolique du vote	49
Chapitre VI : L’abstentionnisme électoral	50
Section 1 : Le taux d’abstention	50
Section 2 : Les principaux motifs d’abstentionnisme.....	51
Section 3 : Les principaux déterminants du taux d’abstention	52
3 – 1- L’abstentionnisme par rapport à la catégorie d’âge	52
3 – 2- L’abstentionnisme par rapport au niveau d’instruction	53
3 – 3- L’abstentionnisme par rapport à la catégorie socio professionnelle	55
3 – 4- L’abstentionnisme par rapport à la religion	56
Section 4 : Autres facteurs explicatifs de l’abstentionnisme	57

4 – 1- Sondage d’opinion sur l’orientation de vote des électeurs lors de l’élection communale	57
4 – 2- Attente des électeurs envers les candidats	58
Chapitre VII : Mission des acteurs et manifestation des problèmes	60
Section1 : Mission des acteurs du processus électoraux	60
1 – 1- Les matériels électoraux et leurs caractéristiques	60
1 – 2- La procédure de vote	60
1 – 3- Mission et attribution des acteurs du processus électoraux.....	61
1 – 3 – 1- Les électeurs	61
1 – 3 – 2- Les membres du bureau de vote	61
1 – 3 – 3- Mission du délégué du parti / candidat	62
1 – 3 – 4- Mission du CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante)....	64
1 – 3 – 5- Mission des observateurs	66
Section 2 : Manifestation de problèmes	67
2 – 1- Problèmes locaux	67
2 – 1 – 1- Au sein de la commune rurale	67
2 – 1 – 2- Au sein de la commune urbaine	68
2 – 2- Problèmes sur la participation électorale	68
2 – 2 – 1- Problèmes rencontrés par les électeurs	68
2 – 2 – 2- Problème au sein de l’administration électorale	69
2 – 3- Autres aspects de problèmes	71
Conclusion partielle	73
PARTIE III : DISCUSSION ET APPROCHES PROSPECTIVES	74
Introduction partielle	74
Chapitre VIII : Vérification des hypothèses	75
Section 1 : Première hypothèse	75
Section 2 : Deuxième hypothèse	75
Section 3 : Troisième hypothèse	76
Chapitre IX : Discussion : Forces, Faiblesse, Opportunités, Menaces (FFOM)	77
Section 1 : Forces et Faiblesses de la participation électorale	77

1 – 1- Forces	77
1 – 2- Faiblesses ou limites de vote	78
Section 2 : Opportunités et Menaces	78
2 – 1- Opportunités des élections communales	78
2 – 2- Menace : l’abstentionnisme	79
Chapitre X : Approches prospectives	80
Section 1 : Perspective pour un meilleur développement local	80
Section 2 : Perspective pour un bon déroulement du processus électorale	81
2 – 1- Recommandation pour l’administration électorale	81
2 – 2- Recommandations utile pour les partis politiques ou candidats	83
2 – 3- Recommandation pour une citoyenneté active	84
Section 3 : Suggestion personnelle pour remédier au déclin de la participation électorale et apport du stage	85
3 – 1- Par voie de la décentralisation	85
3 – 2- Autres moyens pour développer une large participation électorale	86
Section 4 : Apport du stage	87
Conclusion partielle	89
Conclusion générale	90
Bibliographie	93
Table de matière	96

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Questionnaire pour les électeurs cibles

❖ Questions classiques

- 1- Sexe : Lehilahy (Masculin) ☐ Vehivavy (Féminin) ☐
- 2- Taona (Age) :
- 3- Farim-pahalalana (Niveau d'instruction) :
- Tsy nianatra (Sans instruction) : ☐
 - Primaire (E P P) : ☐
 - Secondaire (C E G) : ☐
 - Oniversite (Supérieur) : ☐
- 4- Inona ny asanao (Quelle est votre profession)
- Mpiasam-panjakana (Fonctionnaire) : ☐
 - Mpiasa amin'ny orinasa (Salarié) : ☐
 - Karama isan'andro (Journalier) : ☐
 - Mpamboly (Agriculteur) : ☐

❖ Accès à l'information

- 5- Iza amin'ireto loharanom-baovao ireto no anananao na ahafahanao manar-baovao?
A quelles support (s) d'information avez-vous accès ? (une réponse, multiples)
- Fahita lavitra (Television) : ☐
 - Radio (Radio) : ☐
 - Gazety (Presses écrites) : ☐
 - Aterineto (Internet) : ☐

❖ Perception politique

- 6- Manaraka vaovao politika ve ianao? (Suivez- vous l'actualité politique ?)
- isan'andro (Tous les jours) : ☐
 - Matetika ao anatin'ny herinandro (Plusieurs fois par semaine): ☐
 - Indraindray (Rarement) : ☐
 - Tsy manaraka mihitsy (Jamais) : ☐
- 7- Mahaliana anao ve ny politika? (Êtes- vous intéressé par la politique ?) (une seule réponse) :

- Tena mahaliana (Beaucoup) : ☐
- Mahaliana ihany (Assez) : ☐
- Tsy dia mahaliana (Peu) : ☐

❖ Compétence politique

8- Misy ny milaza fa zavatra tena sarotra be ny politika ary mila matihanina mihitsy vao afaka mahazo azy, miombon-kevitra amin'izany ve ianao? (Certaines disent, en parlant de politique ces sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre. Êtes-vous d'accord ?) :

- Manaiky tanteraka (Tout à fait d'accord) : ☐
- Tsy dia miombon-kevitra (Plutôt pas d'accord) : ☐
- Tsy miombon-kevitra amin'izany (Pas du tout d'accord avec cette façon de voir) : ☐

❖ Participation aux processus électoraux

9- Misoratra anaty lisim-pifidianana ve ianao? Êtes-vous inscrit sur la liste électorale ? (une seule réponse) :

- Eny (Oui) : ☐
- Tsia (Non) : ☐
- Raha tsia, inona no antony ? (Si non pourquoi ?)

10- Nandeha nifidy ve ianao tamin'ny fifidianan ben'ny tanana farany teo ? (Avez-vous participé aux dernières élections communales ?) :

- Eny (Oui) : ☐
- Tsia (Non) : ☐

Raha tsia : nahoana ? (Si non pourquoi ?)

11- Noterena ve ianao handeha hifidy? (Êtes-vous obligé de voter ?) :

- Eny (Oui) : ☐
- Tsia safidiko (Non c'est mon choix) : ☐

12- Nanatrika fampielezan-kevitra ve ianao ? (Êtes –vous assisté la campagne électorale ?)

- Eny (Oui) : ☐
- Tsia (Non) : ☐

13- Efa nandray anjara tamin'ny fampielezan-kevitra ve ianao teo an-tanana-nareo?

(Êtes-vous déjà participé au propagande dans votre localité ?) :

- Eny (Oui) : ☐

- Tsia (Non) : ☐

14- Efa nahazo fanomezana tamin'ny fampielezan-kevitra ve ianao? (Êtes-vous reçu

l'offre du candidat durant la propagande ?) :

- Eny(Oui) : ☐

- Tsy(Non) : ☐

15- Aminao, ilaina ve ny fifidianana ? (Selon vous, l'élection est elle utile ?) :

- Ilaina (Utile) : ☐

- Tsy ilaina (Inutile) : ☐

- Nahoana (Pourquoi) : ☐

16- Nanohana antoko politika ve ianao nandritry ny fifidianana? (Avez- vous un parti - politique ou un candidat préféré durant l'élection ?)

- Eny (Oui) : ☐

- Tsia (Non) : ☐

- Aucune réponse : ☐

17- Inona no andrasanao amin'ny olona nofidiana? (Qu'attendez- vous du parti politique ou du / de la candidat(e) pour qui, vous avez voté ?) :

- Ny fanantanterahana ny programany sy ny teny nataony ? (La réalisation de ses promesses et de son programme): ☐

- Izy angamba no Tompo hanafaka amin'izao fahantrana izao (Plutôt qu'il est le messie qui va nous faire sortir de cette situation de pauvreté): ☐

- Tsy manantena na inona na inona aminy (Plutôt rien): ☐

❖ **Questionnaires pour les responsables**

- 18- Ahoana ny fahitanao ny fizotry ny fifidianana teto aminareo? (Comment trouvez-vous le déroulement de l'élection dans votre localité ?)
- 19- Inona no azonao ambara mahakasika ny taham-pandraisana anjaran'ny olona teto tamin'ny fifidianana? (Que pouvez-vous dire sur le taux de participation des électeurs chez vous ?)
- 20- Inona ny olana teo amin'ny asanareo na teo amin'ny fanisana ny lisitry ny mpifidy na ny fizarana karatra ary nandritry ny fifidianana ? (Quels problèmes rencontrez-vous dans votre métier : inscription sur la liste électorale, distribution de carte et même le jour de l'élection ?)
- 21- Amin'ny maha tompon'andraikitra anao, inona ny vahaolana hitanao hamahana ny olana mahakasika ny fifidianana sy mba ampandrosoana ny tontolo politika eto Madagasikara ?(En tant que responsable, quelles solutions envisagées-vous pour résoudre les problèmes électoraux et pour développer la situation politique à Madagascar ?)

CONSTITUTION DE LA IVème RÉPUBLIQUE DU 11 DÉCEMBRE 2010

SOUS – TITRE II. Des Structures

Chapitre Premier. Des communes

Article 6 - La souveraineté appartient au peuple, source de tout pouvoir, qui l'exerce par ses représentants élus au suffrage universel direct ou indirect ou par la voie du référendum.

Aucune fraction du peuple, ni aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté.

Sont électeurs dans les conditions déterminées par la loi tous les nationaux des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. La qualité d'électeur ne peut se perdre que par une décision de justice devenue définitive.

Article 148.

Les communes constituent les collectivités territoriales décentralisées de base.

Les communes sont urbaines ou rurales en considération de leur assiette démographique réduite ou non à une agglomération urbanisée.

Article 149.

Les communes concourent au développement économique, social, culturel et environnemental de leur ressort territorial. Leurs compétences tiennent compte essentiellement des principes constitutionnels et légaux ainsi que du principe de proximité, de promotion et de défense des intérêts des habitants.

Article 151.

Dans les communes, les fonctions exécutives et délibérantes sont exercées par des organes distincts et élus au suffrage universel direct.

La composition, l'organisation, les attributions et le fonctionnement des organes exécutifs et délibérants ainsi que le mode et les conditions d'élection de ses membres sont fixés par la loi.

Article 152.

Le Fokonolona, organisé en fokontany au sein des communes, est la base du développement et de la cohésion socioculturelle et environnementale.

Les responsables des fokontany participent à l'élaboration du programme de développement de leur commune.

Code Électoral Malgache

LOI ORGANIQUE n°2012-005 portant Code Electoral

Vu la Constitution, Vu la décision n° 04-HCC/D3 du 15 mars 2012 de la Haute Cour Constitutionnelle,

PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

Article premier - La présente loi organique porte Code Electoral. Elle fixe les règles générales relatives à l'exercice du droit de vote des électeurs et à l'éligibilité aux élections à des mandats publics électifs et aux référendums. Elle définit les principes généraux relatifs à la Commission Electorale Nationale Indépendante, organe chargé de l'organisation et de la gestion des opérations électorales et référendaires.

Art. 2 - L'inscription sur la liste électorale est un devoir pour chaque citoyen afin de lui permettre d'exercer son droit de vote.

TITRE PREMIER DU DROIT DE VOTE ET DE L'ELIGIBILITE

CHAPITRE PREMIER DE LA QUALITE D'ELECTEUR ET DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Art. 3 - Sont électeurs tous les citoyens malagasy sans distinction de sexe, âgés de dix-huit ans révolus à la date du scrutin, et jouissant de leurs droits civils et politiques. Le droit de vote des femmes ayant acquis la nationalité malagasy par mariage ainsi que celui des étrangers naturalisés Malagasy sont fixés par le Code de Nationalité.

Art. 4 - Sont privés du droit de voter et ne doivent pas, en conséquence, être inscrits sur la liste électorale : 1. les individus condamnés pour crime ou délit ; 2. les individus condamnés lorsque la condamnation empêche d'une manière définitive leur inscription sur la liste électorale ; 3. les personnes pourvues d'un conseil judiciaire ; 4. les interdits et les aliénés internés ; 5. les individus privés par décision judiciaire de leur droit d'éligibilité.

Art. 5 - Sont éligibles, sans distinction de sexe, tous les citoyens malagasy remplissant les conditions pour être électeur ainsi que celles requises par les textes particuliers à chaque catégorie d'élection, notamment : 1. l'inscription sur la liste électorale ; 2. l'âge requis par la loi pour chaque fonction élective.

CHAPITRE II DES LISTES ELECTORALES

Art. 8 - La liste électorale fait l'objet d'une révision annuelle dans les conditions fixées par les articles 26 et suivants de la présente loi organique. Toutefois, la refonte de la liste électorale s'effectue tous les dix ans et si les circonstances l'exigent, l'Administration électorale peut en faire procéder la refonte partielle.

Art. 9 - Il est dressé dans chaque Fokontany une liste mère électorale par les soins de la Commission Electorale Nationale Indépendante et de ses démembrements.

Art. 11 - La liste électorale comprend tous les électeurs inscrits au registre de recensement du Fokontany

Art. 12 - La liste électorale doit indiquer pour chaque électeur : 1. le numéro d'ordre ; 2. les nom et prénoms ; 3. les date et lieu de naissance ; 4. la filiation ; 5. les numéros, date et lieu de délivrance de la carte nationale d'identité ; 6. l'adresse ou le lieu de résidence.

Art. 14 - La liste électorale arrêtée par la Commission Electorale de District est déposée au bureau du Fokontany pour y être consultée par les électeurs et les candidats ou leurs représentants. Avis de ce dépôt est affiché aux bureaux des services publics de la localité, et aux principaux points de rassemblement.

Art. 26 - Du 1er décembre au 31 janvier de l'année suivante, la liste électorale est révisée annuellement par les soins du responsable visé à l'article 9 du présent Code.

TITRE II DES OPERATIONS ELECTORALES

CHAPITRE PREMIER DE LA CONVOCATION DES COLLEGES ELECTORAUX

Art. 35 - Les collèges électoraux sont convoqués quatre vingt dix jours au moins avant la date du scrutin par décret pris en Conseil de Gouvernement ou par arrêté de l'autorité compétente selon les dispositions légales prévues pour chaque catégorie d'élection.

. Le scrutin est ouvert à six heures et clos à dix sept heures. Si à l'heure de clôture, des électeurs sont présents dans le bureau de vote ou attendent leur tour dans la cour attenante, ils peuvent participer au vote.

CHAPITRE II DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Art. 39 - Pendant la durée de la campagne électorale, toute propagande électorale ainsi que les affichages et les circulaires des candidats ou des listes de candidats ou des comités de soutien sont réglementés. La distribution de documents et supports électoraux relatifs à la campagne électorale est interdite le jour du scrutin.

Art. 41 - La durée de la campagne électorale est de : - trente jours, pour l'élection du Président de la République et le référendum ; - vingt et un jours, pour les élections législatives et sénatoriales ainsi que les autres élections territoriales ; - quinze jours pour les élections communales. Au cas où les périodes électorales de deux élections successives se chevauchent, la propagande électorale pour la deuxième élection est suspendue la veille et le jour de la première élection.

Art. 44 - La campagne électorale doit se dérouler dans un climat de respect réciproque et de « fihavanana », exempt de tout propos belliqueux et irrévérencieux.

CHAPITRE V DE LA CARTE D'ELECTEUR

Art. 58 - Chaque électeur reçoit une carte d'électeur justifiant son inscription sur la liste électorale. Cette carte est établie et signée par la Commission Electorale Nationale Indépendante dans les conditions et selon un modèle qui sont déterminés par décret après consultation de ladite Commission. Elle comporte toutes les indications qui doivent figurer sur les listes électorales conformément aux dispositions de l'article 11 du présent Code. Sa validité est de cinq ans à compter du premier janvier de l'année de délivrance sauf dispositions contraires dans le décret ou arrêté de convocation des collèges électoraux.

CHAPITRE VI DES BUREAUX DE VOTE

Art. 66 - Le bureau de vote est composé comme suit : - un Président ; - un Vice-président ; - deux assesseurs ; - un secrétaire. Ce dernier n'a qu'une voix consultative dans les délibérations du bureau. Il est prévu deux postes de suppléants pour le Président et le Vice-président. Quelles que soient les circonstances, trois membres du bureau au moins doivent être présents dans le bureau de vote au cours du scrutin. En aucun cas, les candidats à l'élection ne peuvent assumer les fonctions de membres de bureau de vote.

CHAPITRE VII DU SCRUTIN

Section première Du déroulement du scrutin

Art. 84 - Le vote est personnel et secret. Il ne peut être exercé par procuration ni par correspondance.

Art. 89 - A son entrée dans la salle, l'électeur doit justifier de sa qualité d'électeur, par la présentation de sa carte nationale d'identité, et de sa carte d'électeur. Après vérification par un membre du bureau de vote de son inscription sur la liste électorale, l'électeur doit prélever un exemplaire du bulletin de vote. Sans quitter la salle, l'électeur doit se rendre isolément dans la partie aménagée pour le soustraire aux regards, afin de marquer son choix sur le bulletin. Il fait ensuite constater au Président du bureau de vote qu'il n'est porteur que d'un bulletin ; le Président le constate sans y toucher avant son introduction dans l'urne par l'électeur lui-même. Les isolements doivent être placés de telle façon que le public puisse constater que les opérations électorales se sont déroulées conformément aux exigences de visibilité et de transparence du scrutin.

CHAPITRE VIII DU DEPOUILLEMENT

Art. 98 - Après la clôture du scrutin, il est procédé immédiatement au dépouillement. Le dépouillement est public et doit être obligatoirement effectué dans le bureau de vote.

Art. 114 - Chaque délégué et chaque observateur agréé présents au moment du dépouillement ont droit à la copie du procès verbal des opérations électorales laquelle doit être signée au moins par deux membres du bureau de vote.

CHAPITRE IX DU RECENSEMENT GENERAL DES VOTES ET DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS

Art. 115 - Le siège et la composition des sections chargés du recensement matériel des votes sont fixés par décision de la Commission Électorale Nationale Indépendante ou son démembrement au niveau régional au plus tard un mois avant la date du scrutin et portés à la connaissance du public.

TITRE III DE L'OBSERVATION DES ELECTIONS

Art. 123 - Les organisations non gouvernementales, associations ou groupements, désireux d'être agréés par la Commission Electorale Nationale Indépendante à surveiller le déroulement des opérations de vote jusqu'à l'acheminement du procès-verbal à la Commission Electorale Nationale Indépendante ou ses démembrements au niveau territorial doivent justifier d'une existence légale et présenter leur rapport d'observation des élections dans les dix jours suivant la date du scrutin. A cet effet, ils désignent des observateurs dont le nombre maximum dans un bureau de vote est limité à trois.

TITRE IV DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Art. 128 - La Commission Électorale Nationale Indépendante est chargée d'organiser et de gérer les opérations électorales et référendaires, et de publier les résultats provisoires. Elle veille au respect de la législation électorale à tous les niveaux en vue d'assurer la crédibilité des élections. Elle jouit de l'autonomie administrative

• Le vote blanc et nul

Art. 104 - Est considéré comme blanc ou nul : - le bulletin dont aucune option n'a été marquée

; - le bulletin sur lequel deux ou plusieurs options sont marquées.

Art. 105 - Les bulletins blancs, ceux ne contenant pas une désignation suffisante du choix de l'électeur ou dans lesquels les votants se sont faits connaître, les bulletins de vote.

~ X ~

Les étapes à suivre pendant le vote.



1



2



3



4



5



6



7



8



9

FORME DE BULLETIN UNIQUE

00.000.000		FITIDANANA FIDIAN'NY REPUBLIKA FIHODINANA VOALOHANY		CENI-T		FITIDANANA FIDIAN'NY REPUBLIKA FIHODINANA VOALOHANY	
1		2		3		4	
1				FORMA FOMENDIN'NY BILETA TSOKANA --- AHO INARAKA AHIN'NY PENINA NA LAPY TONDRO LO AN' KASIVAN'NY SAIN'NY KANDOA FIDIAN'NY			
2							
3				FORMA FOMALONANA NY BILETA TSOKANA			
4				1 AVALON'Y MARKED AMIN'NY TSANGANANA AFOVANY IREO TSANGANANA HAVY "1" SY HAVYANA "2"			
5							
6				2 AVALON'Y IN-DRIDA MANARAKA INY HAVYNY JOY EO			
7							
8				ADITSAHY AO ANATIN'NY VATA MANJANAKA NY BILETA MOY NY SAMPONAO			
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							

Titre de mémoire : « Étude comparative de la participation électorale. Cas des élections communales en juillet 2015 dans le FKT Ambolokandrina de la commune urbaine d'Antananarivo et du FKT Andandemy de la commune rurale Miadanandriana ».

Nombre de page : 90

Nombre des bibliographies : 25

Nombre de webographie : 5

Nombre des Abréviations : 25

Nombre des figures : 4

Nombre des tableaux : 19

RESUME.

L'élection communale est une occasion pour les citoyens d'exercer le pouvoir et d'exprimer librement leur volonté afin de mettre en place des conseils communaux dotés de compétences humaines à même de relever les défis du développement de la décentralisation à Madagascar. L'objectif de cette étude est de connaître le dynamisme de la participation électorale en milieu urbain et milieu rural. Il s'agit donc d'une étude comparative urbaine-rurale du taux de participation lors des élections communales en juillet 2015. Cette recherche évoque que les ruraux participent plus au vote que les urbains avec 60% en milieu rural et 30% en milieu urbain.

Ainsi, l'analyse mobilise des enquêtes représentatives pour aborder les principaux déterminants de vote, les facteurs explicatifs d'abstention et les rôles des agents électoraux. Compte tenu de ces observations espérant que le déclin de la participation électorale peut-être remédier; nous avons avancé des stratégies visant à résoudre les problèmes: la redynamisation de l'éducation civique et électorale contribue à promouvoir une citoyenneté active, l'amélioration des qualités des services électoraux permet de développer une large participation des électeurs.

Bref, la consolidation de la démocratie à Madagascar dépend de la prise de responsabilité de tous les acteurs politiques. Une conclusion forte de cette étude est que les risques qui pèsent sur la démocratie Malgache ne proviennent pas de ses électeurs mais de son État et de ses élites politiques.

Mots clé : démocratie- participation électorale- abstention- citoyenneté active.

Auteur : RASEHENO Milda Dorette

Adresse : Lot VS 12 DGAA Antsahamamy

Directeur de recherche : Professeur Monsieur RASOLO André